

DOUBLE MEURTRE À VAL DAVID

Adolescents de 14 et 15 ans arrêtés

Le conseil refuse de se prononcer au sujet de la suspension de M. Langlois

Par un vote de 57 voix contre 37, le conseil de ville a envoyé aux calendes grecques le rapport que lui soumettait le comité exécutif à l'effet de suspendre de ses fonctions, le directeur du service de la police, M. Albert Langlois, en attendant que la Cour d'appel entende sa requête à l'encontre du jugement du juge Caron le destituant de ses fonctions, lui défendant d'exercer toute fonction municipale pour une période d'une année et le condamnant à une amende de \$500, pour avoir toléré le vice commercialisé.

(Suite à la page 4)

Ils demandent du pain, puis donnent la mort

(par CLAUDE LA VERGNE)

Des adolescents de 14 et de 15 ans ont été arrêtés hier soir quelques minutes après que les détectives provinciaux eurent découvert les corps ensanglantés de deux sexagénaires dans leur maison de ferme de Val David. Les victimes, M. et Mme Joséphat Therrien, avaient été tuées de deux balles de carabine de calibre 22 à la tête.

Le crime a été découvert peu après que la voiture de M. Therrien eut été abandonnée dans un fossé à environ un mille de chez lui par les jeunes gens qui ont eu un accident avec l'auto en tentant de prendre la fuite.

Sachant que M. Therrien ne sortait pas souvent le soir et trouvant étrange que son auto soit ainsi abandonnée dans un fossé, des résidents de Val David se sont rendus à sa demeure où, par une fenêtre, ils l'ont vu, étendu dans une mare de sang sur le plancher de la cuisine.

Le lieutenant-détective Roméo Courtemanche, officier en charge de la division de Saint-Jérôme, de la Sûreté provinciale, fut immédiatement alerté et, en compagnie de son assistant, le détective Elzéar Desjardins, il se rendit sur les lieux.

Le lieutenant Courtemanche trouva, en effet, M. Therrien, mortellement blessé d'une balle de carabine à la tête. Faisant l'inspection de la maison, les policiers trouvèrent quelques instants plus tard le cadavre de Mme Therrien, étendu sur son lit couvert de sang. Une balle lui avait percé la joue pour lui pénétrer dans la tête.

Ayant appris de la bouche de voisins que des enfants, dont l'un était armé d'une carabine, avaient été vus dans les environs au début de la soirée, le lieutenant Courtemanche fit immédiatement bloquer les routes à la hauteur de Ste-Agathe et de St-Jérôme, et alerta le quartier général de Montréal qui dépêcha sur les lieux les détectives de l'escouade des homicides, sous la direction du lieutenant-détective Ubald Legault.

Quelques minutes plus tard, les agents Raymond Gagné, Léo

Thinel et Dionne Racicot, de la circulation provinciale, faisaient arrêter un taxi à l'entrée de Saint-Jérôme. Deux adolescents, âgés de 14 et de 15 ans y furent trouvés, l'un ayant une hachette en sa possession, l'autre une carabine de calibre 22.

Ils avaient hélé un taxi à Val Morin pour se faire conduire à Montréal.

Les deux suspects furent immédiatement désarmés et conduits aux cellules de la prison de Saint-Jérôme en attendant l'arrivée des membres de l'escouade des homicides. A trois heures, ce matin, pendant que les corps de M. et Mme Therrien étaient transportés à la morgue de Sainte-Agathe, les deux adolescents étaient transférés aux cellules du quartier général de la Sûreté provinciale à Montréal, où ils sont actuellement détenus comme témoins importants pour l'enquête du coronar qui sera tenue d'ici une couple de jours en marge de ce double assassinat.

Le lieutenant-détective Ubald Legault, chef de l'escouade des homicides, a déclaré, après avoir interrogé les détenus, que le vol était le mobile du crime.

Les deux adolescents, dont il a refusé de divulguer l'identité pour le moment, mais qu'il a décrits comme étant tous les deux originaires de Montréal, se seraient présentés chez les victimes vers huit heures hier soir en demandant à manger. C'est à la suite d'un refus de la part de M. Therrien que la fusillade aurait éclaté.

Les détenus, selon le lieutenant Legault, sont des jeunes gens qui ont déjà fait un stage dans des maisons de correction et ils possèdent tous les deux des dossiers à la Cour de Bien-Être social.



IGOR GOUZENKO, le commis d'ambassade russe dont les révélations déclenchèrent l'enquête d'espionnage au Canada en 1945, vient d'avertir les Etats-Unis de se montrer prudents concernant la nouvelle ligne de conciliation soviétique. Gouzenko, qui a accordé une entrevue exclusive à un correspondant de l'International News Service, Bob Considine, à droite, prédit que la Russie attaquera les Etats-Unis "aussitôt qu'elle aura assez confiance en elle". L'entrevue s'est déroulée à Toronto et Gouzenko a revêtu une cagoule quand les photographes ont envahi sa chambre.

Tous les gouvernements viennent en aide aux régions ontariennes éprouvées par l'ouragan Hazel

TORONTO, 19 — (PCf) — Les gouvernements fédéral, ontarien et municipaux, appuyés par la charité des Canadiens à travers le pays, ayant engagé des sommes imposantes, la campagne destinée à réhabiliter les régions éprouvées par la tempête a pris une grande envergure aujourd'hui.

Un Fonds de secours dont bénéficieront les victimes de la tempête, dans laquelle 78 personnes ont péri, a recueilli près de \$1,000,000 en une seule journée. Il semble certain que l'objectif de \$10,000,000 sera atteint.

Au nombre de ceux qui, dès cette première journée, se sont engagés à souscrire, on relève les Oeuvres du Pape, l'Eglise Unie du Canada, les industries, les gouvernements provinciaux et municipaux. La plus importante contribution vient de l'Atkinson Charitable Foundation, de Toronto.

A Ottawa, dès aujourd'hui, le conseil des ministres se réunira pour envisager la forme de l'aide qu'il entend accorder aux victimes. Le premier ministre Saint-Laurent, qui a promis "la considération sympathique" du cabinet, a déclaré que l'aide sera accordée suivant le principe dont on s'était inspiré dans le cas des inondations de Winnipeg, des conflagrations de Rimouski et de Cabano en 1950.

Le premier ministre Frost a promis d'accorder un crédit de \$100,000 aux cultivateurs de la région du Holland Marsh, à 30 milles au nord de Toronto, pour leur permettre de drainer leurs terres. Dans cette seule région, les dégâts sont estimés à \$7,000,000.

Les directeurs du Fonds de Secours de Winnipeg, fonds dont l'avoire s'établit actuellement à \$1,250,000, ont décidé d'aider les sinistrés. M. W. H. Manning, président du Fonds, est arrivé à Toronto afin de déterminer le montant qu'il convient de donner. On puisera à même la somme qui reste dans le Fonds de secours de Winnipeg.

Le bilan des victimes de la tempête de vendredi dernier a augmenté hier, dans la région de la rivière Humber. Plusieurs cadavres ont été découverts, par suite du retrait des eaux, sur les rives de cette rivière où des équipes de sapeurs continuent leur travail de déblaiage au milieu des ruines et des débris de plusieurs maisons.

Durant six heures les eaux dé-

chainées de cette rivière ont ravagé un riche secteur domiciliaire, sis à l'ouest de Toronto.

Tandis que les citoyens de Toronto proprement dit dormaient sans trop se rendre compte de l'étendue des dommages, les citoyens des banlieues de Weston, Woodbridge et Etobicoke, ont dû fuir leurs demeures menacées par l'inondation.

Hier soir, après 60 heures de recherches, les équipes de sapeurs ne pouvaient pas encore établir le bilan des morts.

Voici cependant une idée approximative de l'étendue des dégâts et du nombre des pertes de vie:

1—Au moins 57 personnes ont perdu la vie en se noyant, à quelques milles seulement du centre des affaires de Toronto. Un relevé de la Presse canadienne indique en outre que 43 autres personnes manquent à l'appel. On estime qu'au moins 3 de ces 13 personnes portées disparues sont probablement mortes.

2—Plus de 30 des victimes se sont noyées à un tournant de la rivière Humber où 19 maisons ont été démolies, sans compter les dommages causés à plusieurs autres demeures. Des familles entières auraient été englouties par les eaux tumultueuses de la rivière gonflée par l'ouragan.

3—Dans la région métropolitaine de Toronto, au moins 300 familles se sont trouvées sans abri, par suite de la tempête.

4—On évalue les dommages à plusieurs dizaines de millions de dollars. Le président du comité métropolitain de Toronto, M. Fred G. Gardiner, estime pour sa part que les dommages se chiffreront par 100 millions de dollars.

5—En plus de la rivière Humber, la rivière Don et plusieurs autres ruisseaux grossis par la crue des eaux ont emporté au moins 50 ponts et ponceaux. Les principales routes reliant les banlieues à la ville de Toronto proprement dite ont dû être fermées à la circulation par suite de ces dégâts.

6—En plus des personnes noyées

ou portées disparues, dans la région de la rivière Humber, on compte 7 morts et 8 personnes portées disparues aux environs de Toronto.

7—Le total des victimes pour la province de l'Ontario s'élèvera peut-être à 90. Les derniers rapports compilés hier soir indiquaient déjà 78 morts, 8 personnes portées disparues et probablement noyées et 10 personnes manquant à l'appel.

8—Au Holland Marsh, riche région maraîchère sise à 35 milles au nord de Toronto, 7,000 acres de terres ont été englouties sous l'inondation. Bien qu'on ne compte aucune perte de vie dans cette région, on évalue les dommages à \$10,000,000. Plus de 2,000 personnes ont dû évacuer leurs foyers.

Partout, sur le parcours de la Humber, des policiers et des volontaires continuent la pénible tâche du déblaiement, tandis que d'autres personnes montent la garde pour empêcher le pillage des demeures abandonnées.

A Islington, une banlieue peu endommagée par l'inondation, on a établi une morgue temporaire où des parents et des amis des victimes vont identifier péniblement les cadavres.

A Ottawa, le premier ministre, M. St-Laurent, a révélé que le gouvernement se portera au secours des victimes de la tempête.

Le premier ministre n'a cependant pas mentionné de montant spécifique dans son message à M. Gardiner.

On sait que le gouvernement fédéral avait accordé un octroi de \$12,500,000 à la suite de l'inondation de Winnipeg, en 1950, et un autre octroi de \$2,500,000, à la suite des conflagrations de Rimouski et Cabano, survenues la même année.

Une campagne nationale en vue de recueillir des fonds pour secourir les victimes de la tempête a en outre été lancée par le premier ministre de l'Ontario, M. Frost, et le président du comité métropolitain, M. Gardiner.

Le Atkinson Foundation a déjà donné \$250,000 au fonds de secours.

La Canada Steamship Lines et l'Algoma Steel Corporation ont annoncé qu'elles verseraient conjointement \$50,000 au même fonds.

La ville de Hamilton a donné pour sa part \$20,000 à la campagne de souscription et la ville de Toronto doit voter \$50,000 la semaine prochaine.

Le premier ministre du Manitoba, M. Campbell, a qualifié les résultats de la tempête de plus désastreux que ceux de l'inondation de Winnipeg en 1950. Seulement deux personnes avaient péri dans ce désastre, bien que 700 milles carrés de fermes aient été inondés.

M. Campbell a ajouté que son gouvernement étudiera la possibilité de venir en aide aux victimes de la tempête de vendredi dernier.

Le ministère de la Voirie de l'Ontario poursuit entre temps la construction de ponts temporaires sur les routes sectionnées.

Des trains spéciaux ont été mis à la disposition des voyageurs de banlieue et la Croix Rouge continue de s'occuper des sans-abri.

La Société de Chirurgie

La réunion de la Société de Chirurgie de Montréal aura lieu au Cercle Universitaire sous la présidence du Dr Albert Couturier, mercredi soir, le 20 octobre, à 7 h. 30. Travaux scientifiques: Lymphangome géant du foie — Résection et survie, par le Dr Ronald Dupuis. A propos d'un cas d'infarctus de l'intestin grêle, par le Dr Lucien Julien. Les médecins et chirurgiens sont cordialement invités.

Jean CHARBONNEAU, M.D., secrétaire.



MME MARSILI ASSISTERA A LA BEATIFICATION DE SA SOEUR. — Mme Maddelina Marsili, de Rockville, dans l'Etat de l'Illinois, cause ci-haut avec deux religieuses, les Révérendes Soeurs Yassunta et Ngantomina, au cours de la Providence, de 225 est, 45e rue, à New-York. Mme Marsili est la soeur de la Vénérable Maria-Assunta, une Soeur Franciscaine missionnaire de Marie, qui mourut en Chine, en 1905, et qui sera béatifiée à Rome, le 7 novembre prochain. Mme Marsili est montée ensuite à bord du paquebot "S.S. Constitution", pour se rendre à la cérémonie de la béatification, une des phases de la canonisation.

EN AGRICULTURE

L'année 1954 inférieure à la moyenne

QUEBEC, 19 — (PCf) — D'après les spécialistes du gouvernement en agriculture, l'année 1954 a été une des plus pénibles qui se soient jamais présentées aux cultivateurs du Québec.

L'un d'eux a déclaré: "L'année n'a pas été désastreuse, mais inférieure à la moyenne."

Il a ajouté que la pluie a fait de 1954 une année de misère dans les 135,000 fermes de la Province. La région de Québec a été particulièrement éprouvée, tandis que dans celle de Montréal et dans les Cantons de l'Est, la situation a été moins pénible.

La pluie a retardé les semailles aussi bien que les moissons.

Les récoltes de foin et d'alfalfa, qui sont de première importance pour l'agriculture du Québec, dépasseront probablement 6 millions de tonnes, augmentation d'un million par rapport à l'an dernier. Mais des pluies presque ininterrompues, durant la saison des foins, ont fait baisser la valeur des récoltes. On prévoit donc que le prix du foin, qui était l'an dernier de 14 dollars la tonne, diminuera cette année.

En ce qui a trait au blé, la situation est tout aussi défavorable. Les champs ont été si boueux dans la région de Québec que les cultivateurs ont dû laisser leurs machines lourdes dans les granges et faire péniblement la récolte avec leur famille et la main-d'oeuvre engagée, à la faux ou à la faucille.

Toujours d'après le spécialiste, les cultivateurs, qui n'ont à leur disposition que des moyens limités ou ordinaires, manquent d'espace pour entreposer leurs récoltes premières trempées par la pluie, dont la valeur globale était de \$142,231,000 en 1953.

Les légumes transportés par camion n'ont pas été trop endommagés, sauf les tomates qu'il a fallu cueillir avant qu'elles soient mûres, afin d'éviter un maximum de dégâts. On prévoit que la situation aura sans doute des répercussions sur l'industrie des conserves, à l'automne.

La récolte des pommes, qui est aussi fort importante, aurait pu apporter un remède partiel à la crise agricole en général, mais leur valeur sera probablement plus basse que d'habitude, par suite du vent violent qui a sévi à la fin de l'été.

Dans ce domaine, on prévoit malgré tout que la production du Québec ne sera dépassée que par celle de la Colombie-Canadienne, la récolte massive des provinces Maritimes ayant grandement souffert de tempêtes.

En guise de consolation, les spécialistes affirment que la production laitière a atteint un niveau sans précédent. Durant toute la saison, les pâturages ont été en ex-

cellent état, et la production de lait a été très satisfaisante. Celle du beurre a augmenté de 16 à 17 pour cent, et celle du fromage s'est également élevée.

Dans le domaine de l'élevage du bétail et des volailles, la situation a été bonne, mais par suite de la baisse du prix du bœuf, les cultivateurs ont gardé dans leurs fermes un plus grand nombre d'animaux.

La saison n'est pas encore terminée dans certaines parties du Québec. Dans la région du lac St-Jean, par exemple, les cultivateurs ont encore des céréales à moissonner. Il est donc impossible de faire de relevés ni d'estimations de portée générale. Ce n'est qu'en février que seront publiées les statistiques de la récolte de 1954.

M. Adenauer se rend en France

PARIS, 19 — (PAf) — M. Konrad Adenauer, chancelier de l'Allemagne occidentale, est arrivé à Paris aujourd'hui pour une série de conférences visant à intégrer une Allemagne réarmée dans le système de défense occidental. Le premier problème à surmonter sera l'épineuse question de la Sarre.

M. Pierre Mendès-France, président du Conseil français, a déjà dit que le règlement de la question de la Sarre s'impose, avant que l'Assemblée nationale n'approuve le réarmement de l'Allemagne.

"Je viens à Paris, dit M. Adenauer, avec le grand espoir que les prochains jours apporteront de grands avantages de paix pour nos pays, pour l'Europe et pour le monde."

Le chancelier est accompagné de trois ministres. Ses entretiens avec M. Mendès-France, à la villa de ce dernier à Marly, dureront probablement jusqu'à demain.

Le secrétaire d'Etat américain Foster Dulles doit partir de Washington aujourd'hui pour venir se joindre aux diplomates européens en vue de résoudre les dernières questions relatives à l'entrée de l'Allemagne occidentale dans l'alliance anticommuniste.

Le Jour du Coquelicot

Le Jour annuel du Coquelicot au profit des vétérans qui ont besoin urgent de secours aura lieu samedi le 6 novembre. L'objectif sera \$65,000.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui M. l'abbé J.-C. Beaudin, président du Fonds du Coquelicot de la Légion Canadienne pour le grand Montréal.

M. Hugh M. Parry, M.M., ancien président du Commandement provincial de la Légion Canadienne, et M. Herbert K. Pickering, second vice-président, seront les présidents conjoints de cette sollicitation du jour-insigne du Coquelicot.



MARDI, 19 OCTOBRE 1954

292e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 21 et se couchera à 5 h. 08

Pronostics

Prévisions officielles de la Météorologie nationale, acceptables jusqu'à minuit, ce soir:

SYNOPSIS: Le temps sera généralement beau dans l'Est du Canada aujourd'hui, mais plutôt frais.



Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Surtout ensoleillé, avec quelques périodes nuageuses. Frais. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 48; à Ste-Agathe 45.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec et de la Baie-Comeau: Nuageux, avec périodes ensoleillées. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, Québec et Rivière-du-Loup, 48.

Régions du St-Maurice et du Lac St-Jean: Surtout nuageux. Quelques averses ou giboulées durant l'après-midi. Maximum à La Tuque et Chicoutimi 44.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
O	3	4	5	6	7	8	9
C	10	11	12	13	14	15	16
T	17	18	19	20	21	22	23
O	24	25	26	27	28	29	30
B							
R							
E							

McKuhén se serait déguisé en femme pour rentrer chez McAbbie au Lutin qui bouffe

Un ex-détective privé de Montréal impliqué dans le meurtre du restaurateur B.-J. McAbbie, le 17 janvier 1952, a soutenu hier, en Cour, que Patrick-G. McKuhén a lui-même frappé les coups qui ont tué la victime.

Il s'agit de Jonathan (Slim) Dawn, qui subira son procès plus tard pour avoir participé à ce meurtre.

Dawn a révélé que Gertrude Servant était demeurée dans l'appartement de McKuhén pendant que lui et les trois autres accusés s'étaient rendus au Lutin qui Bouffe, le soir de l'attentat.

Selon Dawn, Colligan et Leo Servant ont attendu en bas de l'escalier.

Poursuivant sa déposition, Dawn a affirmé que McKuhén, travesti en femme avait sorti son revolver en entrant dans le bureau de M. McAbbie, et que la victime avait réussi à tirer un coup de pistolet avant que le combat ne s'engage.

REVOLVER VIDE

Dawn a ajouté que l'on avait pris soin de décharger le revolver de McKuhén et d'en vider la réserve de balles, avant l'attentat.

McKuhén a été arrêté le printemps dernier, à Austin, Texas, où il vivait sous le faux nom de Patrick Ramsay, avec sa femme et son enfant.

Selon l'avocat de la Couronne, McAbbie aurait été battu à coups de crosse de revolver et serait mort des suites de ses blessures.

Le témoin Dawn a révélé que la victime avait été prévenue de la possibilité d'un attentat et avait fait déposer en lieu sûr la majeure partie de son argent comptant.

\$700

"Comme résultat pratique", a conclu Dawn, "Servant, McKuhén, Colligan et moi n'avons retiré que chacun \$700."

Ils s'attendaient à pouvoir se partager \$50,000, mais Dawn n'a fait mention d'aucun montant versé à Gertrude Servant.

La victime aurait, en outre, révélé à ses assaillants le nom de la personne qui l'avait prévenu de l'attentat, mais Dawn ne se souvient que du nom de "Carignan".

Il a révélé, de plus, que l'on s'était inquiété de la mauvaise santé de M. McAbbie, au cours des préparatifs de l'attentat. Il avait néanmoins été décidé de poursuivre le complot.

McKuhén, au dire de Dawn, a offert des médicaments à McAbbie, pendant que Colligan et Servant enfonçaient le coffre-fort.

Les quatre inculpés avaient réussi à pénétrer dans le bureau de la victime grâce à une manigance ourdie au cours des préparatifs.

Aux termes de cet arrangement, Gertrude Servant avait laissé sa bourse dans le restaurant, la veille de l'attentat.

McKuhén téléphona d'un hôtel du centre de la ville, le lendemain, pour demander si la bourse n'avait pas été retrouvée. Dans l'affirmative, il s'identifia comme étant le Dr Robertson, et déclara qu'il irait la chercher dans la soirée.

C'est en prétendant aller recouvrer cette bourse que les agresseurs réussirent à pénétrer dans le bureau de McAbbie.

PREMIER TEMOIN

Le premier témoin de la Couronne à la séance d'hier a été Mlle Mary Burke, une parente de McKuhén.

Mlle Burke a déclaré qu'elle avait obtenu un appartement à Montréal pour McKuhén, mais que ce dernier lui avait plus tard téléphoné pour lui demander de sous-louer l'appartement en question et de vendre les meubles.

Elle a également révélé qu'elle connaissait les deux Servant et Colligan.

Un deuxième témoin de la Couronne, Fred A. Peckman, officier des douanes à Niagara-Falls, N.-Y., a révélé qu'il se souvenait d'avoir laissé passer une automobile avec deux des accusés.

Un autre témoin avait affirmé précédemment que l'auto en question avait été prêtée à McKuhén

par Gérard Servant, frère de deux des accusés.

Le troisième témoin entendu à la séance d'hier est un vendeur d'automobiles. Ce dernier, William Forbes, de Eire, Penn., a soutenu qu'il avait vendu plusieurs automobiles à McKuhén, au cours de la saison 1952-53. McKuhén lui aurait payé l'une des voitures en question avec un chèque sans provisions.

Poursuivant sa déposition, le témoin Forbes a révélé qu'il avait revu McKuhén le jour même où il avait appris le meurtre de M. McAbbie par l'entremise des journaux.

On sait que la caissière du Lutin qui Bouffe, Mlle Anne Lafond, avait révélé au début du procès que deux des accusés avaient pénétré dans ce restaurant plusieurs heures avant la fermeture.

Un garçon de table du même établissement, Jean-Louis Jacob, a

Barrières exigées pour ces passages à niveau

L'échevin Jack Linford, de Lachine, a déclaré, hier, qu'il continuera de combattre pour obtenir plus de protection à trois passages à niveau sis dans cette municipalité et où cinq personnes ont perdu la vie au cours de la dernière année.

Des signaux sont installés aux passages traversant les 44e, 48e et 55e avenues, mais l'échevin Linford soutient qu'ils ne constituent pas une protection suffisante. Il désire que des barrières y soient aussi installées.

PLUSIEURS ACCIDENTS

Le mois dernier, deux automobilistes furent tués quand leur véhicule fut heurté par un convoi ferroviaire à la 55e avenue. L'an dernier, deux autres automobilistes et un piéton furent tués au passage à niveau de la 44e avenue.

L'échevin Linford dit qu'il tient presque du miracle que personne n'ait encore été tué au passage à niveau de la 48e avenue, qu'utilisent chaque jour des centaines d'enfants fréquentant l'école de Summerlea, aux limites de Lachine.

Ces trois passages à niveau sont situés sur les voies du Canadien National, au sud du boulevard Métropolitain. L'échevin Linford dit que l'installation de barrières automatiques coûterait approximativement \$50,000. Il dit qu'un avis de motion pourvoyant à l'adoption d'un règlement à cet effet a déjà été donné au Conseil municipal de Lachine.

LA RESPONSABILITE

Parce que les rues mentionnées n'existaient pas lorsque les voies du Canadien National furent posées, la responsabilité des accidents, selon lui, repose entièrement sur l'autorité municipale.

On a fait remarquer, d'autre part, que la Commission fédérale des Transports assume elle-même de résoudre le problème posé par les passages à niveau. On s'attend que demande lui soit faite de recommander la modification de la loi régissant ces passages à niveau.

Deux mois avant que se produise la tragédie enregistrée à la 55e avenue, le Conseil décida d'attendre l'attitude que prendrait la Commission des transports.

L'échevin Linford a aussi dit que la municipalité a également demandé aux autorités du Pacifique Canadien d'installer une barrière au passage à niveau de la 55e avenue, au côté nord du boulevard Métropolitain.

Le conseiller de Lachine dit que ce passage à niveau est le plus fréquenté de l'endroit, mais que l'on n'a pas encore songé à y installer de signaux ou une barrière.



PHOTO PRISE HIER au moment où les doyens de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal et de la faculté de génie de l'Université McGill, recevaient des bourses qui seront désormais connues sous le nom de "Bourse Universitaire Miron pour Etudes Avancées en Béton". De g. à d.: Me Louis-A. Lapointe, C.R.; le docteur R.-E. Jamieson, doyen de la faculté de génie de l'Université McGill; M. Adrien Miron, M. Raymond Miron, M. Gérard Miron, président de Miron et Frères, le docteur Ignace Brouillet, principal, de l'Ecole Polytechnique et M. Henri Gaudefroy, directeur de l'Ecole Polytechnique.

corroboré ce témoignage en affirmant pour sa part qu'il avait vu Gertrude Servant et McKuhén assis à une table, une heure et demie avant la fermeture de l'établissement.

Le procès, qui entre dans sa deuxième semaine, se poursuivra aujourd'hui par l'audition d'autres témoins de la Couronne.

Nominations au Conseil du bien-être social

OTTAWA, 19 — Trois nouveaux membres s'ajoutent au personnel du Conseil canadien du Bien-Etre social: M. Peter Stanne et Mlle Ghislaine Guindon à la Division de la Famille et de l'Enfance, et Mlle Marthe Leduc, à titre de traductrice. Voilà ce qu'annonce aujourd'hui M. R.-E.-G. Davis, directeur du Conseil.

M. Stanne devient directeur de la Division de la Famille et de l'Enfance. Il a acquis une vaste

expérience du travail social dans des oeuvres locales, nationales et internationales et tout dernièrement encore était travailleur social conseil et consultant sur les problèmes des réfugiés près du haut-commissariat des Etats-Unis en Allemagne. Il s'est aussi occupé du sort des personnes déplacées en Europe, sous les auspices de l'Administration des secours et de réadaptation des Nations Unies et du Comité intergouvernemental sur le soin des réfugiés.

Avant son séjour outre-mer, M. Stanne a détenu les postes de travailleur social au Service du bien-être public à Syracuse, de préposé à la réadaptation au Bureau of Vocational Rehabilitation à Wash-



M. PETER STANNE

ington, et de délégué à la liberté surveillée auprès du tribunal de district des Etats-Unis à Baltimore (Maryland). Pendant ses années de service dans l'Armée américaine, il a été conseiller à un hôpital militaire.



Mlle GHISLAINE GUINDON particulièrement aux problèmes de l'enfance.

Mlle Guindon devient sous-secré-



Mlle MARTHE LEDUC taire adjointe de la Division de la Famille et de l'Enfance. Les services de langue française du Conseil, sous (Suite à la page 4)

Fête intime à la Bibliothèque de Ville Mt-Royal

Les enfants de Ville Mont-Royal sont invités à une fête intime qui aura lieu à la Bibliothèque publique de Ville Mont-Royal, 20 avenue Roosevelt, mercredi après-midi à 4 heures.

La bibliothèque vient de terminer sa première année d'opération et elle veut ainsi célébrer ses succès en invitant tous les enfants à voir les livres qu'ils peuvent se procurer. On a aménagé un coin de la bibliothèque à l'intention des enfants et ils peuvent prendre place à une table ronde spécialement bâtie à leur intention.

Grâce à la générosité de quelques marchands locaux et au dévouement des auxiliaires, on servira des rafraichissements aux enfants. L'admission est gratuite.

Quant aux adultes, ils sont invités à visiter la bibliothèque vendredi soir (22 oct.) de 8 à 10 heures. On y a organisé une exposition de tableaux peints par quelques artistes et amateurs de Ville Mont-Royal. En outre, une rétrospective historique, sous forme de graphiques, retracera les principales étapes du développement de la ville.

Naissance de quadruplés

BATHURST, N.-B., 19 — (PCf) — Mme Lawrence Doucet, âgée de 24 ans, de Bathurst, a donné naissance hier soir à des quadruplés, trois filles et un garçon, à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

La mère et les enfants se portent bien. Pratiquement tout le personnel de l'hôpital a travaillé sur ce cas. Les autorités ont dit que les bébés étaient prématurés d'environ deux mois. On les a placés dans des incubateurs et on ne les a pas pesés.

La famille Doucet est une famille moyenne. Le père, âgé de 35 ans, conduit un camion de livrai-

son depuis 17 ans. Le couple a un autre enfant, une fillette de 14 mois.

Des examens aux rayons-X ont révélé hier matin une naissance multiple, mais l'événement n'était pas attendu si tôt. Cinq médecins ont aidé à l'accouchement.

On croit que ce sont les premiers quadruplés au Nouveau-Brunswick depuis 1923.

★★Le conseil refuse...

(Suite de la 1ère page)

Le conseil de ville avait commencé à délibérer hier avant-midi, et à plusieurs reprises, au cours du débat, des conseillers municipaux avaient exprimé l'opinion que le conseil de ville ne pouvait, sans s'exposer à tomber dans l'illégalité en discutant un projet pendant devant les tribunaux, parler ou voter sur le rapport que leur soumettait le comité exécutif.

Après bien des discussions, à 5 heures, le président de l'exécutif proposa l'adoption du rapport du comité exécutif, et M. Max Seigler, secondé par son collègue Emile Gauthier, proposa en amendement que le rapport de l'exécutif fût retourné au comité exécutif "pour plus ample étude".

Ceux qui ont voté pour la résolution soumise par M. Seigler sont: MM. Seigler, Dubreuil, Lalancette, McKenna, Rochon, Healy Hamelin (Edmond), Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Fisher, Bass, Carrière, Simard, Gauthier, Farly, Guévremont, Gauthier (Emile), Brien, Dupuis, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lyall, Godin, Dubéau, Croteau, Prud'homme, Lépine, Désormiers, Ravary, Vachon, Hudon, Despatis (Marcel), Guyot, Noël, Brisebois, Loiseleur, Cusseau, Munday, Horan, Archambault, Gagliardi, Pigeon (Léopold), Gagnon, Pigeon (Emile), Barron, Gauthier (Gérard), Tardif, Papi-neau, Naud, Laberge, Mahomed, Grégoire et Despatis (Antoine), soit 57.

Ceux qui ont voté contre le renvoi de la résolution au comité exécutif sont: MM. Filion, Savignac, Asselin (J.-Omer), Quintin, Victor, Delisle, Mathieu, Girard, McDougall, Vanier, Smith, Reford, Lortie, Drapeau, Dozois, Gagnon (G.-A.), Murphy, Laverdure, Bogert, McNamara, Hanson, Waggar, Murray, Vautlet, Baker, Lévesque, Simoneau, Moore, English, Sarrazin, Goulet, Hamilton, Asselin (E.-T.), Provost, Hamelin (Jean-Paul), Bertrand, et Mack, soit 37.

Par sa résolution, le comité exécutif recommandait au conseil de suspendre le directeur Langlois de ses fonctions en attendant que son appel de la sentence du juge Caron soit entendu mais le conseil de ville se trouve à "geler" toute action de la part de l'administration municipale à l'endroit du chef Langlois, du moins jusqu'après les élections du 25 octobre.

Au cours de la séance de la matinée ainsi que durant une bonne partie de la séance de l'après-midi, les conseillers municipaux ont surtout parlé du côté légal de la question, en se basant sur des opinions légales relativement au cas de M. Langlois.

Les conseillers municipaux ont eu l'assurance de Me Albert Berthiaume que la tenue de la séance du conseil était légale et que le fait qu'elle ait été convoquée durant la période comprise entre la mise en nomination et l'élection ne présentait aucune difficulté.

Par ailleurs, plusieurs conseillers soutenaient que le conseil de ville ne pouvait légalement discuter du cas de M. Langlois parce qu'il en avait appelé de la sentence du juge Caron le destituant de ses fonctions de directeur de police, ce qui remettait la cause devant les tribunaux.

De son côté, Me Berthiaume, du contentieux municipal, a affirmé que le conseil de ville pouvait suspendre Me Langlois de ses fonctions, tout en demeurant dans la légalité, mais qu'il ne pouvait pas le démettre de ses fonctions et demeurer dans la légalité.

LE CAS DE ME CLAUDE CHOQUETTE

Le conseil a aussi longuement discuté à l'effet de savoir si l'on devait exiger que Me Claude Choquette, chef du Contentieux municipal, vint devant les conseillers réunis en caucus.

Me Choquette avait fait dire au conseil par Me Berthiaume, qu'il préférerait s'abstenir d'exprimer son opinion sur le cas Langlois, parce que son fils, Me Jérôme Choquette, est l'avocat de M. Langlois.

Après bien des considérations, on décida de faire venir Me Choquette, mais durant tout le temps qu'il a passé au conseil, on ne lui a posé qu'une simple question sans importance.

ILS CRAIGNENT LES CONSÉQUENCES

Les conseillers Emile Gauthier et Georges Guévremont ont soutenu

que toute discussion sur le cas Langlois, actuellement en appel pourrait placer les conseillers dans une situation précaire et même les exposer à des poursuites judiciaires.

Les deux conseillers ont déclaré qu'ils ne voulaient pas voter sur cette affaire sans avoir l'assurance qu'ils demeureront dans la légalité en agissant ainsi.

LE DROIT DE REPRENDRE SON POSTE

Me Berthiaume a répondu à M. Adeline Farly que M. Langlois avait le droit de reprendre son poste de directeur de la police dès qu'il logeait un appel de la sentence du juge Caron.

"Pourquoi sommes-nous ici?" demande alors M. Farly.

"Vous avez cependant le droit de suspendre le directeur Langlois de ses fonctions si vous n'avez pas le droit de le démettre de ses fonctions," de répliquer Me Berthiaume.

DUEL HANLEY-REFORD

La séance de l'après-midi a été signalée par un violent duel entre le vice-président de l'exécutif, M. Frank Hanley, blâmé par le juge Caron dans le rapport de l'enquête sur la moralité, et M. Eric Reford, délégué du Board of Trade auprès du conseil.

M. Hanley fit un long exposé du cas Langlois, et à l'aide d'une opinion légale donnée par Me Yves Pelletier, il soutint que le conseil de ville ne pouvait siéger sur ce cas parce que, d'après lui, il aurait dû avoir devant lui des copies du rapport signées par le juge, dont une aurait dû être envoyée au ministère des affaires municipales à Québec.

M. Hanley prétendait que pour pouvoir siéger sur le rapport du comité exécutif recommandant la suspension du directeur Langlois, il lui faudrait avoir devant lui un rapport signé par le juge Caron, de l'enquête sur la moralité.

De son côté, M. Berthiaume soutient que tel n'est pas le cas et que la séance du conseil peut avoir lieu et que le conseil peut étudier la recommandation du comité exécutif sans avoir devant lui un comité du rapport d'enquête.

Le conseiller Hanley se demande si l'assemblée du conseil n'est pas le résultat du tapage fait au sujet du cas de M. Langlois et si cette séance aurait été convoquée, sans tout le bruit que l'on a fait autour de cette affaire.

ON VEUT JOUER AU PONCE PILATE

Le conseiller Hervé Brien a affirmé, de son côté, que le président du comité exécutif, M. Asselin, avait affirmé en 1950, que M. Langlois n'était pas à la hauteur de sa position, et qu'en convoquant le conseil de ville au sujet de la suspension de M. Langlois, le comité exécutif ne fait que jouer au Ponce Pilate. "Il veut se laver les mains et nous rejeter toute la responsabilité de l'affaire sur les épaules", dit M. Brien.

Le conseiller ajouta que sa conclusion de toute l'affaire était que s'il avait un vote libre à donner, il le donnerait pour suspendre le comité exécutif en entier.

LE CONSEILLER REFORD ATTAQUE

C'est alors que se produisit la prise de bec entre M. Hanley et le conseiller Reford. Ce dernier n'eut presque pas le temps de rien dire, chaque fois le conseiller Hanley l'interrompant avec violence.

M. Reford prétendit que M. Hanley aurait dû "être le dernier homme" à obtenir une opinion légale au sujet du cas Langlois, qu'il n'aurait non seulement pas dû obtenir une opinion légale mais qu'il aurait dû garder le silence sur toute l'affaire, vu qu'il est mentionné dans le jugement du juge Caron.

Le commissaire Hanley bondit sur ses pieds, prit le micro ordinairement à la disposition du président et défendit son honneur attaqué. Il déclara n'avoir rien à se reprocher, depuis les quatorze ans qu'il siège au conseil de ville, et n'avoir pas honte de défendre de son mieux, tant au conseil qu'à l'Assemblée législative, une population ouvrière.

Le conseiller Reford reprit en affirmant qu'il voulait tout simplement mentionner que M. Hanley était mentionné dans le rapport du juge Caron.

M. Hanley: "Avez-vous lu le rapport de l'enquête Caron?"

M. Reford: "J'ai lu des extraits".

M. Hanley: "Jurez-vous sur vo-



M. DONALD GORDON, président et directeur général du Canadien National, était le conférencier invité au déjeuner de l'American Material Handling Society, qui a précédé l'ouverture officielle de la première exposition de l'Association qui a eu lieu au Duke of York Armory. L'exposition, qui durera une semaine, est la première du genre à avoir lieu au Canada. Notre photo montre, de g. à d., MM. D.-A. Gillespie, de Montréal, président international de l'AMHS; H.-J. Jones, président, M. Gordon, E. Dupré, président du comité chargé de l'exposition et Maynard A. Metcalf, vice-président directeur du trafic du Canadien National, qui a officiellement ouvert l'exposition hier soir. (Photo Canadien National)

tre serment d'office que vous avez lu les extraits du rapport de l'enquête qui me concernent?"

M. Reford: "Si vous aviez respecté votre serment, vous auriez démissionné immédiatement".

Le commissaire Hanley s'en prit à M. Reford en l'accusant de s'attaquer à lui au nom de "ceux qui ne sont pas contents de me voir vice-président du comité exécutif parce que je ne représente pas la finance et les banquiers, que je représente plutôt la classe ouvrière".

M. Hanley déclara n'avoir pas menti devant le tribunal d'enquête sur la moralité et avoir donné son témoignage "au meilleur de ma connaissance".

"JE VAIS ÊTRE REELU"

Pendant ensuite du doigt M. Reford, M. Hanley ajouta: "Je vous prédis que je vais être réélu dans mon district, le 25, que je vais être réélu membre du comité exécutif et même vice-président, en dépit des puissances d'argent que vous représentez et qui ne veulent pas de moi".

Le conseiller Emile Gauthier intervint immédiatement dans le débat, une fois le calme rétabli, pour affirmer que pour sa part, il n'était pas prêt à voter sur le rapport du comité exécutif, à cause des opinions légales diverses qu'il y avait devant le conseil, les unes soutenant que l'on pouvait légalement voter sur le cas Langlois et les autres soutenant le contraire.

C'est alors que M. Asselin fit la lecture de la résolution du comité exécutif votée par cinq commissaires avec la dissidence de M. Hanley.

Le commissaire Croteau jeta une douche froide sur l'assemblée en déclarant, immédiatement après la lecture faite par M. Asselin, qu'il avait voté pour la résolution du comité exécutif, quand elle fut votée, parce qu'alors, le chef Langlois n'en avait pas encore appelé du tribunal du juge Caron. Il a ajouté qu'en raison de l'appel logé par M. Langlois, depuis que le comité exécutif a pris sa décision, il se voyait forcé de refuser de voter en faveur du même rapport, considérant qu'un tel vote pourrait comporter et pour le conseil et pour lui-même en particulier, des responsabilités graves, étant donné que M. Langlois en a appelé du jugement du juge Caron, après l'adoption du rapport du comité exécutif.

Immédiatement après les remarques de M. Croteau, MM. Seigler et Gauthier présentèrent leur résolution à l'effet de retourner le rapport au comité exécutif "pour plus ample étude", avec le résultat que l'on sait.

★★Nominations...

(Suite de la page 3)

L'habile direction de Mlle Marie Hamel, de même que le Conseil lui-même dans ses relations avec les localités d'expression française, bénéficieront des avantages que comporte la nomination d'une personne

bilingue. Le Conseil canadien du Bien-être social est l'association nationale et privée des personnes et des organismes d'expression française et anglaise qui s'intéressent au bien-être social. Les Services de langue française reçoivent les sages directives de la Commission française, une structure qui est directement responsable au Bureau des gouverneurs du Conseil et est composée en majeure partie de membres de langue française de ce même bureau.

Diplômée de l'Ecole de Service social de l'université de Montréal, Mlle Guindon possède cinq années d'expérience auprès des Sociétés de l'Aide à l'Enfance d'Ottawa et de Cornwall. Elle a été surveillante des stagiaires pendant un an à l'Ecole de Service social de l'Université de Toronto et, avant son arrivée au Conseil, elle était assistante sociale à la clinique de psychiatrie du Children's Memorial Hospital de Montréal.

Le poste de secrétaire adjointe de la Division de la Famille et de l'Enfance sera encore détenu par Mlle Marion Murphy; c'est donc dire que cette Division peut compter sur la compétence d'une équipe de trois travailleurs sociaux professionnels.

Mlle Leduc, à titre de traductrice, prêtera son concours au travail bilingue de toutes les sections du Conseil, améliorant ainsi l'apport des Services de langue française. Elle a fait de la traduction à la division des relations extérieures de l'Armée canadienne et a occupé un poste d'ordre administratif au département des cours par correspondance de l'Université d'Ottawa. Mlle Leduc détient une maîtrise ès arts (littérature française) de cette même université.

Flotte d'avions pour le transport des marchandises

L'organisation de flottes internationales d'avions commerciaux peut épargner aux contribuables des millions de dollars en constituant un système de transport global prêt à être affecté aux fins militaires à un jour d'avis, a déclaré ce soir M. G. W. G. McConachie, président des Canadian Pacific Airlines.

Portant la parole à une réunion du Canadian Railway Club, tenue à l'hôtel Mont-Royal, M. McConachie a dit que "le raisonnement fondé sur les réalités économiques a convaincu les autorités militaires, de même que les organisateurs de l'aviation civile, que l'existence d'un système de transport aérien est essentielle dans les opérations militaires à longue distance.

"Une démonstration convaincante en a été donnée lorsque la guerre de Corée éclata soudainement et de façon inattendue.

"Heureusement, les lignes aériennes des Etats-Unis disposaient d'un grand nombre d'appareils à long rayon d'action qui étaient prêts à

L'importance du matériel roulant

Il n'y a probablement aucune industrie sur le continent qui profite autant des avantages offerts par la machine que les chemins de fer, a déclaré M. Maynard A. Metcalf, vice-président directeur du trafic au Canadien National, en ouvrant officiellement l'exposition de l'American Material Handling au Royal Canadian Hussars Armoury, hier soir.

"Une grande variété de machines modernes sert à divers usages," a déclaré M. Metcalf. Ces machines distinguent notre siècle des autres. Elles ont considérablement réduit les besoins en main-d'œuvre et ont fait disparaître nombre de travaux qui étaient extrêmement pénibles à accomplir. S'il nous fallait construire les chemins de fer par le travail des bras comme cela se faisait au début du siècle, il est certain que le Canada ne serait pas aussi bien desservi par ses chemins de fer. Il n'y a probablement aucune industrie sur le continent qui profite autant des avantages offerts par la machine que les chemins de fer canadiens."

servir. Dans l'intervalle d'une semaine, une puissante flotte d'appareils de transport quadrimoteurs avait été affectée aux fins militaires et assurait 49 envolées par jour à travers le Pacifique.

"Au cours de la récente guerre d'Indochine, nous avons assisté au spectacle étonnant de troupes françaises partant de Paris par avion pour arriver dans la zone de combat le lendemain.

"Les experts britanniques estiment que les effectifs d'une armée peuvent être réduits d'au moins un tiers, sans perdre leur efficacité, s'ils disposent des moyens nécessaires pour se transporter par avion."

A moins de voler régulièrement, a ajouté M. McConachie, les équipages perdent une partie de leur efficacité, et d'autres inconvénients semblables existent pour les appareils qui ne sont pas employés continuellement. Il semble donc, dit-il, qu'en perfectionnant nos flottes commerciales, nous nous assurons un produit d'exportation de grande valeur et épargnons aux contribuables des millions de dollars en ayant continuellement à notre disposition un système de transport prêt à être affecté aux fins militaires d'urgence.

Décès de l'épouse du notaire Poitras

Mme J.-A. Poitras, née Rose-Hélène Pilon, est décédée à Disraeli, dimanche le 17 octobre à l'âge de 69 ans. Epouse en première nocce de M. Philippe Ouellet, elle laisse dans le deuil, son époux M. J.-A. Poitras, notaire. Les funérailles auront lieu demain à 9 h. 30 à l'église de Disraeli. Inhumation au cimetière paroissial.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par René Lévesque



Patrons et syndicats blâment l'entente séparée des 600 plombiers des raffineries

La grève des plombiers de Montréal prend une tournure originale par la venue d'un problème qui place patrons et employés dans un dilemme délicat à résoudre. Un groupe de 600 plombiers a conclu une entente séparée avec les compagnies de raffineries d'huile et est retourné au travail.

Hier, dans une déclaration publique, le syndicat des plombiers affilié à la CTCG a crié au scandale, a réitéré sa volonté de continuer la grève malgré "les défaillances" et a encouragé les autres plombiers à mener à bonne fin leurs réclamations "justes et équitables".

Aujourd'hui, ce sont les patrons qui fulminent contre les raffineries d'huile qui ont réglé séparément en accordant une augmentation de 23 cents à leurs 600 plombiers. La Corporation des entrepreneurs en plomberie et en chauffage accuse des entrepreneurs américains d'être la cause de ce désordre qui vient de naître et provoque le dilemme présent. Voici, d'ailleurs, ce que disent les patrons canadiens représentés par la Corporation:

"Des entrepreneurs américains en tuyauterie ayant d'importants contrats aux raffineries de pétrole de Montréal ont créé une situation bouleversante en augmentant les salaires des poseurs en tuyauterie à \$2.15 l'heure, plus 8.6 cts pour les vacances. Ces entrepreneurs ne sont à Montréal que pour l'exécution de contrats dans les raffineries de pétrole qui devraient se terminer dans trois ou quatre semaines et la moindre de leurs préoccupations est évidemment de protéger leurs énormes capitaux au détriment de notre économie locale et partant, de celle de toute notre province.

"Rien ne justifiait ces entrepreneurs étrangers d'accorder de telles augmentations si ce n'est leur seul souci de terminer au plus vite leurs contrats, et cela à tout prix, alors que d'autres constructions tels les hôpitaux, les écoles, les hospices, les orphelinats et nombre d'édifices publics et domiciliaires sont actuellement en plan. La Corporation des entrepreneurs en plomberie et en chauffage ne peut, pour sa part, trouver de justification à une hausse de salaires qui ajouterait considérablement au coût actuel de la construction en général."

Nouvelles ouvrières

NOUVEAUX CONTRATS DE TRAVAIL AUX SALAISONS?

CALGARY, 19. (P.C.I.) — Le Herald, de Calgary, a rapporté, hier, que trois grandes compagnies canadiennes de salaison ont signé des contrats avec les Ouvriers unis des salaisons (CIO), leur accordant de nouvelles augmentations de salaires. Ces ententes touchent quelque 10,000 ouvriers au Canada.

Le journal dit que les membres de l'union, à travers le pays, voteront cette semaine pour accepter ou rejeter l'entente dans les établissements appartenant à Burns and Co. Ltd, Canada Packers Ltd, et Swift Canadian Co. Ltd.

On ne sait pas quelles sont les augmentations consenties, mais les ententes ne deviendront pas valables avant d'être ratifiées par une majorité des ouvriers concernés.

Les ententes ont été convenues entre le comité de politique de l'union et les compagnies à la suite de la conciliation du ministère ontarien du Travail, intervenu pour tenter de régler la dispute de trois mois.

Le salaire de base des membres de l'union est actuellement de \$1.37 l'heure, et il va jusqu'à \$1.90 pour les ouvriers spécialisés.

SYSTEME D'ARBITRAGE ACTUEL BLAME PAR UN CHEF DES CHEMINOTS

OTTAWA, 19. (P.C.I.) — Le directeur des négociations du plus gros

syndicat canadien des cheminots estime que le gouvernement fédéral doit changer sa procédure relative aux arbitres des différends du rail.

M. W.-J. Smith, de Montréal, secrétaire de la Commission conjointe de protection de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer (CCT), propose de renoncer au système actuel en vertu duquel une commission d'arbitrage est composée de trois membres, l'un représentant la compagnie, l'autre étant celui des syndicats, et le président étant ou bien désigné par le ministère du Travail ou bien choisi par le syndicat et la compagnie.

Il propose que les trois membres soient choisis par le gouvernement parmi des personnes dont la compétence est reconnue et qui possèdent des connaissances touchant l'économie du pays.

"Il est arrivé que les délégués du patronat ont considéré qu'il était de leur devoir absolu d'appuyer les arguments du patronat. Les délégués des syndicats ont pour leur part considéré qu'il était aussi de leur devoir de n'appuyer que les recommandations des syndicats.

"Il en résulte que cette commission est composée de deux avocats, partagés par un président, trois personnes dont les objectifs diffèrent.

"Cette méthode ne convient pas à l'examen des conditions d'un différend industriel, et il incombe urgentement au gouvernement de reconsidérer sa législation, en particulier les dispositions qui touchent l'industrie ferroviaire. Dénier aux cheminots leurs droits démocratiques fondamentaux et imposer l'arbitrage ne constitue pas une réponse..."

LE MAIRE REAUME CROIT POUVOIR AMENER FORD ET SES GREVISTES A S'ENTENDRE

WINDSOR, 19. — (P.C.I.) — Le maire Arthur Réaume, de Windsor, a révélé, hier, qu'il poursuit ses efforts en vue de convoquer une rencontre des dirigeants de la Société Ford et du Syndicat des ouvriers unis de l'automobile (COI-CCT) pour tenter de régler le différend qui a provoqué la grève dans les deux principales usines de la Société Ford, en Ontario.

Le maire Réaume a ajouté qu'il étudierait toutes les possibilités pour faire reprendre les pourparlers, tout en renvoyant les grévistes au travail.

Le conseil municipal de Windsor a aussi adopté une résolution à son assemblée d'hier, pour demander aux deux parties en cause de reprendre les négociations.

La grève qui sévit affecte présentement au-delà de 10,000 employés des usines Ford de Windsor et Oakville, en Ontario.

5,700 employés ont déclaré la grève à Windsor, il y a une semaine. De plus, la Société Ford a fermé deux départements qui n'étaient pas affectés par la grève.

LES MINEURS DE N.-E. NE DEMANDENT PAS D'AUGMENTATIONS

GLACE BAY, N.-E., 19. — (P.C.I.) — Au cours de la prochaine année, le syndicat des mineurs de charbon de Nouvelle-Ecosse ne réclamera aucune augmentation de salaire. Le comité de direction du district 26 du syndicat des mineurs unis (CCT) a expliqué que toute majoration compromettrait la stabilité de l'industrie.

Le salaire de base s'élève actuellement à \$9.74 par jour.

M. Louis Carrier au Château Ramezay

Le président et le conseil de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal annoncent la nomination de M. Louis Carrier



M. LOUIS CARRIER

au poste de conservateur du Château de Ramezay. On sait que le vieux Château et son musée sont la propriété de cette société.

M. Carrier s'est fait connaître par ses recherches historiques, surtout dans le domaine des arts et des métiers au Canada français. Nombreux sont ceux qui ont pu apprécier ses collections de livres et d'objets d'art, parmi les plus intéressantes au pays.

M. Carrier a pris part à l'organisation de plusieurs expositions, notamment, en 1946 l'exposition à Albany de "La Peinture au Canada"; en 1949, l'exposition montée par le Detroit Institute of Arts, intitulée "Les Arts au Canada français", montrée à Détroit, Cleveland, Albany, Montréal et Québec; en 1951, la grande exposition "Les Français en Amérique", organisée pour marquer le 250ième anniversaire de la fondation de Détroit; puis en 1952, l'exposition rétrospective des Arts au Canada, au Musée Provincial à Québec.

Contrebandier sommé de comparaître ici

Henry Icovitch, du 385, avenue Edouard-Charles, à Montréal, a été sommé hier de comparaître à son enquête préliminaire le 26 octobre prochain pour répondre à l'accusation de conspiration pour transport, possession et recel de cigarettes américaines, de margarine et d'autres articles sur lesquels les droits douaniers n'avaient pas été payés. Icovitch est un des 61 prévenus arrêtés depuis trois semaines par la Gendarmerie royale dans une campagne pour enrayer un vaste réseau de contrebande qui existerait entre les Etats-Unis et le sud du Québec depuis deux ans.

On réclame le programme de Mgr F. Sheen

CAP-DE-LA-MADELEINE. (P.C.I.) La Catholic Women's League se propose d'intensifier la campagne déjà amorcée en vue d'assoir les programmes radiophoniques, télévisés et cinématographiques du Canada.

Les déléguées prennent part au 34e congrès annuel de la Ligue. Elles ont révélé que leur mouvement s'emploie à mettre sur pied un réseau de surveillance dans le cadre duquel des "monitrices" surveilleront soigneusement la qualité morale des émissions de radio et de télévision dans leurs régions respectives. Celles-ci accorderont également leur attention au caractère moral des films.

La Ligue compte 10,000 membres de langue anglaise dans toutes les parties du pays, de Whitehorse à Halifax, et organise actuellement le système de "surveillance" dans ses diocèses et ses conseils provinciaux.

Le Congrès a exhorté ses membres à faire preuve de vigilance en matière législative afin d'éviter que le Parlement ou les assemblées législatives n'adoptent des lois dont les dispositions soient opposées à l'esprit du catholicisme. Elles ont adopté une résolution concernant cette dernière question.

La Ligue a décidé, en outre, de faire tenir une lettre à la société Radio-Canada réclamant que le programme de Mgr Fulton Sheen, très populaire aux Etats-Unis, passe sur les écrans canadiens.

L'une des déléguées s'est dit d'avis qu'il serait plus efficace, le cas échéant, de protester auprès du député fédéral ou provincial, non pas auprès du poste ou du cinéma, contre les films et les émissions de télévision jugés incompatibles avec l'esprit du catholicisme. Ainsi, a-t-elle dit, les résultats seraient plus tangibles.

D'autres déléguées ont préconisé une plus grande diffusion des films, des programmes radiophoniques et des bandes comiques d'inspiration catholique.

Les déléguées ont aussi adopté une résolution approuvant l'attitude du Pape qui a condamné l'usage des armes bactériologiques et atomiques.

Les représentantes de neuf provinces canadiennes ont exposé les mesures adoptées ou recommandées par leurs conseils respectifs pour régler les problèmes particuliers à chaque région.

Dans toutes les provinces, les conseils se sont occupés activement d'organiser des services pour recevoir les immigrants et les aider à s'intégrer dans la vie canadienne. Dans la seule ville de Halifax, les membres de la ligue ont accueilli au port 18,905 immigrants, dont 6,750 catholiques. Divers articles ont été

distribués aux arrivants et une assistance sociale leur a été fournie par la suite.

Dans l'Ouest, on a manifesté beaucoup d'intérêt pour les affaires indiennes en contribuant à l'oeuvre d'éducation des Indiens. La question des écoles confessionnelles est encore très épineuse dans cette partie du Canada, a-t-on souligné, mais la ligue travaille constamment en vue d'obtenir quelque soulagement pour les parents catholiques soumis à une double taxation.

Assemblées à la mairie

Assemblées à la mairie, ce soir, en faveur de:

L'hon. sénateur Sarto Fournier, à l'école Esther-Blondin, à 4310 rue Sainte-Émilie.

M. Jean Drapeau, au Community Hall, à Notre-Dame-de-Grâce, 5311 Côte St-Antoine.

M. Hector Dupuis, à l'école St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier.

M. Charles Lafontaine, au marché Maisonneuve, 4375 est, rue Ontario.

M. Dave Rochon, au West Hill High School.

Le procès de Lebeau commencé à Sweetsburg

SWEETSBURG, 19. (P.C.I.) — Le procès d'Adrien Lebeau, de Granby, accusé du meurtre d'un gérant de banque de Notre-Dame-de-Stanbridge, Qué., le 18 décembre dernier, a débuté hier alors que 104 personnes ont été sommées de se présenter en cour comme membres possibles du jury. Ovila Courville, le gérant de la banque, avait été tué d'un coup de feu dans la tentative de holdup.

Collation de diplômes au Marguerite-Bourgeoys

Les religieuses enseignantes du Collège Marguerite-Bourgeoys invitent le public à assister à la collation des diplômes universitaires le mercredi 24 octobre, à 4 h. 30 de l'après-midi, à 4873, avenue Westmount, sous la présidence de M. Jean-Paul Laurence, P.S.S., supérieur provincial des Sulpiciens.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien
1510 RUE DRUMMOND
MONTREAL



Pourquoi Kingsbeer est-elle la SEULE lager
parfaitement au goût des Canadiens?



La plupart des Canadiens, amateurs de lager, ont une préférence marquée pour un goût subtil, nettement défini. Or, seuls

les maîtres-brasseurs de Kingsbeer sont en mesure de donner ce goût à une lager car ils sont seuls à savoir exactement en quoi il consiste.

Ils disposent, en outre, de toutes les ressources d'une brasserie ultra-moderne pour réussir une lager fermentée lentement, refroidie à fond, qui répond invariablement aux exigences des Canadiens, amateurs de lager.

LA SEULE BIÈRE DE RIZ

parfaitement AU GOÛT DES CANADIENS



★ À LA TÉLÉVISION ★

MARDI, 19 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Film
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Suez le Guide
7.45—Vous êtes témoins
8.00—Michèle Tisseyre
8.30—Tour de chant
9.00—Art et peinture
9.30—Long métrage "L'inspecteur Sergil"

11.00—Dernières nouvelles

11.02—A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-day on CBMT
4.30—Children's Films
5.00—Let's go to the Museum
5.30—Film
6.00—Industry in Action
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Jimmy Durante
7.30—Dinah Shore
7.45—Télé-Sports
8.00—Milton Berle
9.00—Pick the Stars
9.30—G.M. Theatre
10.30—What's my line
11.00—CBC News
11.15—Crown Theatre

MERCREDI, 20 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Club des 16
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Petites Méditations
7.45—Encyclopédie Sportive
8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—Film
10.30—C'est la loi
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-day on CBMT
4.30—Films — "Looking at Animals" and "Junior Science"
5.00—Allan Mills
5.30—Film — "What in the World"
6.00—Crossroads
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Favorite Story
7.30—Living
8.00—The Vic Obeck Show
8.30—Libération
9.00—Ford TV Theatre
9.30—On Stage
10.00—Meet the Candidate
10.30—Film
11.00—CBC News
11.15—Douglas Fairbanks Presents

JEUDI, 21 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Film
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Toi et moi
7.45—Croyez-le ou non
8.00—Les Idées en marche
8.30—L'Heure du Concert
9.30—Long métrage "Furia"
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-day on CBMT

4.30—Felestory Time
4.45—Hobby Workshop
5.00—Let's Make Music
5.30—Super Circus
6.00—Janet Deane
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Star Showcase
7.30—Dinah Shore
7.45—Pot-Pourri
8.00—The Plouffe Family
8.30—Amos 'N' Andy
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—Buried Treasure
11.00—CBC News
11.15—Of the Yard

VENDREDI, 22 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Grenier aux images
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—... mais votez
7.45—Coup d'oeil sur le Passé
8.00—Science en Pantouffles
8.30—Conférence de Presse
9.00—A l'aube
9.30—Croisade en Europe
9.50—Long métrage
11.20—Dernières nouvelles

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-day on CBMT
4.30—Mr. Wizard
5.00—Children's Corner
5.30—Film — "The earth and it's people"
6.00—Film
6.15—Candid Camera
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Window on Canada
7.30—Living
8.00—Red Buttons
8.30—Press Conference
9.00—Frigidaire Entertains
9.30—Dear Phoebe
10.00—Gillette Cavalcade of Sports
10.45—Sports Magazine
11.00—CBC News
11.15—CBMT Revival Night

SAMEDI, 23 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Tic Tac Toc
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Aux quatre coins du monde
8.30—Regards sur le Canada
9.00—Chacun son métier
9.30—Soirée du Hockey
10.30—Film
11.00—Dernières nouvelles
11.02—Reprise long métrage — "Les Misérables"

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
12.30—Test Pattern and Music
1.30—Film
1.40—Football Falsbaks
1.55—Big 4 Football — Montreal vs Toronto
4.25—To-Night on CBMT
4.30—Mickey Rooney
5.00—Children's Corner
6.00—TBA
6.30—TBA
6.50—CBC TV News
7.00—TBA
7.30—Holiday Ranch
8.00—The Jackie Gleason Show
9.00—On Camera
9.30—Hockey Night
10.45—Sports Commentary
11.00—CBC News
11.10—The Billy O'Connor Show
11.25—Wrestling from Chicago
12.30—CBMT Late News and Sports Finals

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand la donne d'aujourd'hui se présente au cours d'un robe joué dans un cercle montréalais, le joueur en Sud fit une déclaration insensée. Il fut puni comme il le méritait.

Donneur : Ouest
Tous vulnérables

Nord

10 9 4

4 3 2

RD 8

7 5 3 2

Ouest

D 7 6 3 2

V 6

A V 7 2

R 9

Est

V 5

A R 8 7

6 5 4 3

A V 4

Sud

A R 8

D 10 9 5

10 9

D 10 8 6

Les déclarations :

Ouest	Nord	Est	Sud
1- $\heartsuit$	1- $\heartsuit$	1- $\heartsuit$	1- $\heartsuit$
contre	contre	contre	contre

Une relance par 1-sans atout, tout particulièrement par un côté vulnérable, indique une force d'honneurs tout au moins aussi grande que celle qui est exigée pour ouvrir les enchères et, en plus, au moins un arrêt à la couleur adverse. Sud tenait les coeurs d'Est, mais cela ne justifiait pas une défiance de bien près de deux levées d'honneurs.

Ouest entama de son trois de pique et le valet d'Est fut pris par le roi du déclarant. Sud joua le dix de carreau, qu'Ouest laissa passer, et le mort prit la levée du roi pour retourner le deux de trèfle. Est prit aussitôt la levée de l'as et renvoya pique, ce qui affranchit les piques d'Ouest. Plutôt que de jouer maintenant un petit trèfle après avoir pris la main avec l'as de pique, Sud joua la dame. Ainsi, Est et Ouest remportèrent trois levées à trèfle, trois à pique, deux à coeur et une à carreau. La chute fut de trois levées, 800 points!

M. J.-E. LaRoche décedé à 82 ans

OTTAWA, 19 — (P.C.F.)—L'ingénieur civil et architecte naval Joseph Eugène La Roche, qui était depuis 27 ans au service du ministère des Travaux publics, est décédé, hier, à l'hôpital, trois semaines après les funérailles de son épouse, qui, comme lui, était âgée de 82 ans.

M. La Roche était le fils de feu Anselme-Hippolyte La Roche, architecte et ingénieur civil qui avait fondé l'Association des architectes du Québec. Il était né à St-Anselme, dans la province de Québec.

Avant fait son entrée dans le service civil, à Ottawa, en 1911, il avait été architecte naval aux chantiers maritimes de Québec, et ingénieur civil à Lévis. Il était plus tard entré en retraite après avoir été nommé surintendant général de la division des dragages, au ministère des Travaux publics, en 1938.

Le défunt laisse un fils, du nom de Louis-Paul, d'Ottawa, et une fille, Mme Gonzague Champoux, de Québec.

M. Wm-L. Rowe nommé directeur

OTTAWA, 19. — (P.C.F.)—Le parti progressiste-conservateur a nommé le fils de l'un de ses membres les plus distingués au poste de directeur national.

M. George Drew, chef national du parti, a annoncé, hier soir, la nomination de M. William-L. Rowe, fils de l'hon. Earl Rowe, le seul ancien membre du cabinet conservateur de 1930-35 encore actif dans la politique canadienne. M. Rowe assumera ses fonctions au siège central du parti mercredi. Il succède à M. R.-A. Bell, avocat d'Ottawa, qui est retourné à la pratique du droit en 1950. Le poste était vacant depuis.

PROGRAMMES DE RADIO

MARDI

p.m. CHLP

5.00—Nouv. Carr. de la ch.
6.00—Revue et sport
6.15—Carr. de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le Rosaire
7.15—Mélodies
7.30—Tango
7.45—Orchestre
8.00—Accordeon
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Vosre vedette
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.55—Nouvelles

p.m. CKAC

5.00—Nouv. & M. Millard
5.50—Paul Dorval
5.55—Ici Letondal
6.00—Ondulations
6.15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert familial
7.00—Croisade, chapelier
7.17—D'amour et d'eau
8.00—La nouve
8.15—A l'ombre
8.30—Mire d'or
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Théâtre RDP
10.00—Nouv., Danse à Qué.
10.30—Concert
10.45—Nouvelles
11.00—Sports, Molson
11.15—Chanteur
11.30—Orchestre
Minuit — Nouv. et orch.

p.m. CBF

5.00—Les maindies
5.30—L'île mystérieuse
5.45—Sur nos ondes
6.00—Nouv. Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le Survivant
6.45—Un homme et son
7.00—Actualité
7.15—Les Plouffe
7.30—Tambour battant
7.45—Confidantiel
8.00—Hommes illustres
8.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.15—Ce pays...
10.30—Le poème
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour

p.m. CFCF

5.00—News, W swing
6.00—Here's Charlie
6.45—Here's Charlie
7.30—Deegan's diary
7.45—Make mine melody
8.00—Cisco Kid
8.30—Toscanini
9.30—McGee & Molly
9.45—Gildersleeve
10.00—News & H. Time
10.30—Incredible but true
10.45—Sports
11.00—News & Bud's Place

p.m. CKVL

5.00—Chansons
5.55—Nouvelles
6.00—Chansonnettes
6.30—Chansonnettes
7.00—Chansonnettes
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Claudine
8.30—Étoiles de demain
8.55—Nouvelles

9.00—Renée Gallant
9.15—Rouane Legault
9.30—Paris swing
9.55—Nouvelles
10.00—Paris swing
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes et Hit
11.55—Nouvelles
Minuit Musique

p.m. CBM

5.00—Concert
5.30—Trail of the swan
6.00—Nouv. Sports
6.15—Interlude
6.35—At Home
7.00—Rawhide
7.15—Rounding reporter
7.30—Joyce Sullivan
7.45—Information
8.00—Songs
8.30—Let's make music
9.00—Lux Theatre
10.00—News & Roundup
10.30—Lester square
11.00—Anthology
11.30—Rhythm

p.m. CJAD

5.00—News B. Hickock
5.30—Ballroom
6.00—News - Ballroom
6.25—Ballroom
7.00—News - Sports
7.15—Ballroom
7.30—The Choraliers
7.45—Sports
8.00—21st precinct
8.30—Hit Parade
9.00—Take a chance
9.30—Amos & Andy
10.00—News - Ernie show
10.30—News - Lorne Greene
10.45—Mr. & Mrs. North
11.00—News - Sports
11.15—Symphonie

MERCREDI

a.m. CHLP

6.45—Ouverture
7.00—Radio Sacré-Coeur
7.15—Revue métropolitaine
7.45—Nouvelles - Sports
8.00—Revue métropolitaine
8.55—Nouvelles
9.00—Revue métropolitaine
9.55—Nouvelles
10.00—Au bal musette
10.15—Canzone
10.30—Vedettes canadiennes
10.55—Nouvelles
11.00—Heure féminine
11.55—Nouvelles

p.m.

12.00—Heure féminine
12.30—Pour vous madame
1.00—Radio-journal
1.10—Pour vous madame
1.30—Heure féminine
1.55—Nouvelles
2.00—Mélodies
2.55—Nouvelles
3.00—Mélodies mag.
3.55—Nouvelles
4.00—Radio Notre-Dame
4.30—Thé dansant
5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6.00—Nouvelles de Sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le rosaire
7.15—ECHO d'outre-mer
7.45—Orchestre
8.00—Chanson du souvenir
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Vosre vedette
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.50—Nouvelles

p.m. CKAC

6.00—Messe du jour
6.30—Réveil
7.00—Actualités
7.15—Guy Darcy
7.30—Les sports
7.45—Oratoire St-Joseph
8.00—Nouvelles
8.15—Louis Bélanger
9.00—Actualités
9.10—Emile Genest
10.00—Actualités
10.05—Bons voisins
10.35—Bon goût
10.40—Vos chansons
11.00—Actualités
11.05—Casino de la chanson
12.00—Nouvelles
12.05—Table tournante
12.30—Orgue et piano
12.45—Beaux jours

p.m.

1.00—Nouvelles
1.15—Fleurs musicales
1.35—Mélomélodie
2.00—Nouv. & Pub. Excel
2.45—Chansons d'amour
3.00—Actualité
3.05—Matinée
3.30—Mot de la fin
4.00—Actualité
4.05—Événements sociaux
4.30—\$50.00 par jour
5.00—Actualité
5.05—Mélodies
5.30—La construction
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert
7.00—Le rosaire
7.20—D'amour et d'eau
7.45—Colette et Roland
8.00—La nouve
8.15—A l'ombre
8.30—Scène tournante
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons de mon
9.30—Equisses musicales
10.00—Nouv. & danse à
Madrid
10.30—Nos gouvernements
10.45—Nouvelles
11.00—Sports
11.15—Sérénades
11.30—Orchestre
12.00—Divers

a.m. CBF

6.00—Nouvelles
7.05—Opéra de 4 sous
8.00—Radio-Journal
8.15—Élévation matutin.
8.30—Coquelicot
9.00—Nouvelles
9.05—Comptoir du disque
10.00—Femina
10.15—Quelles nouvelles?
10.30—Entre nous

a.m. CFCF

10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Franchise Louvain
11.15—Vie de femmes
11.30—Troubadours
p.m.
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue Principale
12.30—Réveil rural
1.00—Métropole
1.15—Nouvelles
1.30—Tante Lucie
1.45—Le dernier mot
2.00—Face à la vie
2.15—Maman Jeanne
2.30—Voyage
2.45—Lettre à une C.
3.00—Maria Chapdelaine
3.15—Chansonnettes
3.30—Chefs-d'oeuvre
4.30—Ryth. & chansons
5.00—Les maindies
5.30—Michel Strogoff
5.45—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.15—Carrefour
6.30—Le Survivant
6.45—Un homme et
7.00—Actualité
7.15—Les Plouffe
7.30—Voix du CARC
7.45—Confidantiel
8.00—Boîte à chansons
8.30—Les scènes du monde
10.00—Nouvelles
10.15—Conférence
10.30—Récital
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour

p.m.

12.00—Nouvelles
12.15—Sincère Show
12.30—Sincère Show
1.00—News
1.15—Sincère Show
1.30—Sincère Show
1.45—Sincère Show
1.55—Sincère Show
2.00—News
2.15—Breakfast Club
2.30—Matinée
2.45—Sincère Show
3.00—Sincère Show
3.15—Sincère Show
3.30—Sincère Show
3.45—Sincère Show
3.55—Sincère Show
4.00—Sincère Show
4.15—Sincère Show
4.30—Sincère Show
4.45—Sincère Show
4.55—Sincère Show
5.00—Sincère Show
5.15—Sincère Show
5.30—Sincère Show
5.45—Sincère Show
5.55—Sincère Show
6.00—Sincère Show
6.15—Sincère Show
6.30—Sincère Show
6.45—Sincère Show
6.55—Sincère Show
7.00—Sincère Show
7.15—Sincère Show
7.30—Sincère Show
7.45—Sincère Show
7.55—Sincère Show
8.00—Sincère Show
8.15—Sincère Show
8.30—Sincère Show
8.45—Sincère Show
8.55—Sincère Show
9.00—Sincère Show
9.15—Sincère Show
9.30—Sincère Show
9.45—Sincère Show
9.55—Sincère Show
10.00—Sincère Show
10.15—Sincère Show
10.30—Sincère Show
10.45—Sincère Show
10.55—Sincère Show
11.00—Sincère Show
11.15—Sincère Show
11.30—Sincère Show
11.45—Sincère Show
11.55—Sincère Show
12.00—Sincère Show

p.m.

12.00—Sincère Show
12.15—Sincère Show
12.30—Sincère Show
12.45—Sincère Show
1.00—Sincère Show
1.15—Sincère Show
1.30—Sincère Show
1.45—Sincère Show
1.55—Sincère Show
2.00—Sincère Show
2.15—Sincère Show
2.30—Sincère Show
2.45—Sincère Show
2.55—Sincère Show
3.00—Sincère Show
3.15—Sincère Show
3.30—Sincère Show
3.45—Sincère Show
3.55—Sincère Show
4.00—Sincère Show
4.15—Sincère Show
4.30—Sincère Show
4.45—Sincère Show
4.55—Sincère Show
5.00—Sincère Show
5.15—Sincère Show
5.30—Sincère Show
5.45—Sincère Show
5.55—Sincère Show
6.00—Sincère Show
6.15—Sincère Show
6.30—Sincère Show
6.45—Sincère Show
6.55—Sincère Show
7.00—Sincère Show
7.15—Sincère Show
7.30—Sincère Show
7.45—Sincère Show
7.55—Sincère Show
8.00—Sincère Show
8.15—Sincère Show
8.30—Sincère Show
8.45—Sincère Show
8.55—Sincère Show
9.00—Sincère Show
9.15—Sincère Show
9.30—Sincère Show
9.45—Sincère Show
9.55—Sincère Show
10.00—Sincère Show
10.15—Sincère Show
10.30—Sincère Show
10.45—Sincère Show
10.55—Sincère Show
11.00—Sincère Show
11.15—Sincère Show
11.30—Sincère Show
11.45—Sincère Show
11.55—Sincère Show
12.00—Sincère Show

p.m.

12.00—Sincère Show
12.15—Sincère Show
12.30—Sincère Show
12.45—Sincère Show
1.00—Sincère Show
1.15—Sincère Show
1.30—Sincère Show
1.45—Sincère Show
1.55—Sincère Show
2.00—Sincère Show
2.15—Sincère Show
2.30—Sincère Show
2.45—Sincère Show
2.55—Sincère Show
3.00—Sincère Show
3.15—Sincère Show
3.30—Sincère Show
3.45—Sincère Show
3.55—Sincère Show
4.00—Sincère Show
4.15—Sincère Show
4.30—Sincère Show
4.45—Sincère Show
4.55—Sincère Show
5.00—Sincère Show
5.15—Sincère Show
5.30—Sincère Show
5.45—Sincère Show
5.55—Sincère Show
6.00—Sincère Show
6.15—Sincère Show
6.30—Sincère Show
6.45—Sincère Show
6.55—Sincère Show
7.00—Sincère Show
7.15—Sincère Show
7.30—Sincère Show
7.45—Sincère Show
7.55—Sincère Show
8.00—Sincère Show
8.15—Sincère Show
8.30—Sincère Show
8.45—Sincère Show
8.55—Sincère Show
9.00—Sincère Show
9.15—Sincère Show
9.30—Sincère Show
9.45—Sincère Show
9.55—Sincère Show
10.00—Sincère Show
10.15—Sincère Show
10.30—Sincère Show
10.45—Sincère Show
10.55—Sincère Show
11.00—Sincère Show
11.15—Sincère Show
11.30—Sincère Show
11.45—Sincère Show
11.55—Sincère Show
12.00—Sincère Show

p.m.

12.00—Sincère Show
12.15—Sincère Show
12.30—Sincère Show
12.45—Sincère Show
1.00—Sincère Show
1.15—Sincère Show
1.30—Sincère Show
1.45—Sincère Show
1.55—Sincère Show
2.00—Sincère Show
2.15—Sincère Show
2.30—Sincère Show
2.45—Sincère Show
2.55—Sincère Show
3.00—Sincère Show
3.15—Sincère Show
3.30—Sincère Show
3.45—Sincère Show
3.55—Sincère Show
4.00—Sincère Show
4.15—Sincère Show
4.30—Sincère Show
4.45—Sincère Show
4.55—Sincère Show
5.00—Sincère Show
5.15—Sincère Show
5.30—Sincère Show
5.45—Sincère Show
5.55—Sincère Show
6.00—Sincère Show
6.15—Sincère Show
6.30—Sincère Show
6.45—Sincère Show
6.55—Sincère Show
7.00—Sincère Show
7.15—Sincère Show
7.30—Sincère Show
7.45—Sincère Show
7.55—Sincère Show
8.00—Sincère Show
8.15—Sincère Show
8.30—Sincère Show
8.45—Sincère Show
8.55—Sincère Show
9.00—Sincère Show
9.15—Sincère Show
9.30—Sincère Show
9.45—Sincère Show
9.55—Sincère Show
10.00—Sincère Show
10.15—Sincère Show
10.30—Sincère Show
10.45—Sincère Show
10.55—Sincère Show
11.00—Sincère Show
11.15—Sincère Show
11.30—Sincère Show
11.45—Sincère Show
11.55—Sincère Show
12.00—Sincère Show

7.00—Chansonnettes
7.55—Nouvelles
8.00—Secrets de la vie
8.30—Les courtiers
8.55—Nouvelles
9.00—Heure du Coke
9.30—Paris swing
9.55—Nouvelles
10.00—Paris swing
10.30—Dernière édition
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes
11.05—Hit Parade
11.55—Nouvelles
12.00—Musique

a.m. CBM

7.00—Nouvelles
7.05—Concert Corner
7.30—Nouvelles
7.35—Concert Corner
8.00—Nouvelles
8.05—Interlude
8.15—Devotions
8.30—Fanfare
9.00—Musique
9.45—School
1



LE ROI D'ETHIOPIE EN VISITE OFFICIELLE A LONDRES. — L'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, vient de se rendre à Londres, invité par la reine. Sur notre photo, de g. à d. : le duc d'Edimbourg; le duc de Harar, fils de l'empereur; Haïlé Sélassié et la reine Elisabeth II.

Chez les anciens de Brébeuf

Pour une communauté culturelle vivante

"Seule la création d'une communauté culturelle, forte, vivante et organique permettra d'apporter une solution adéquate aux problèmes graves et urgents de l'éducation. Il est nécessaire que les institutions de culture et d'enseignement fassent participer à leurs responsabilités les animateurs de toutes les activités humaines".

Lors de la réunion annuelle de l'Association des anciens du Collège Jean-de-Brébeuf tenue dimanche soir au collège, plusieurs centaines d'anciens ont entendu le R. P. Paul Vanier, S.J., recteur, dégager cette leçon capitale des nombreuses études sur les problèmes d'éducation entreprises à l'occasion du 25e anniversaire, dont le thème général portait sur "Les humanités au carrefour".

Le R. P. Recteur a montré aux anciens comment des recherches de l'année jubilaire ont déjà orienté la politique du collège, qui a récemment nommé un secrétaire général laïc et décidé de créer un conseil de gouverneurs laïcs dont les membres seront nommés durant l'année académique actuelle.

NOUVEAU PRESIDENT

Les anciens ont élu à la présidence de leur Association M. Lucien-G. Rolland, président et gérant général de la Cie de papier Rolland Ltée. Il remplace Me Jacques Viau, C.R., sortant de charge. Les autres officiers élus sont: R. P. Vanier, S.J., président honoraire; M. l'abbé Bernard Pépin, 1er vice-président; Bernard Lanctôt, 2e vice-président; Pierre Mercier, secrétaire. Me Marc Lamarche, secrétaire adjoint; Laurent Julien, trésorier; Marcel Paré, chroniqueur; Me François Drouin, Léonidas Hudon, Jean Dépatie, René Martineau, Jules Tourillon, lt-col. Paul Garneau, Roger Langlois, Dr Guy Laporte, J. Marcel Lord, Claude Bélair, conseillers.

Le président sortant de charge, Me Viau, a rappelé aux Anciens combien ils peuvent être fiers du rôle que déjà le collège, qui compte seulement 25 ans, joue dans notre milieu. "Le bottin des anciens montre que ceux-ci exercent, dans chaque région de la province et dans de nombreux secteurs de la vie professionnelle et sociale, des responsabilités importantes. Le rayonnement du collège par ses anciens, par leur activité et celle de leurs maîtres, les rend fiers de leur Alma Mater".

TRAVAUX D'ETUDES

Dans son discours, le R. P. Va-

nier a précisé que l'ensemble des travaux d'études du 25e anniversaire a été remarqué non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis et même en plusieurs coins



M. Lucien-G. Rolland, président et gérant général de la Compagnie de papier Rolland Ltée, vient d'être élu président de l'Association des anciens du Collège Jean-de-Brébeuf, lors du conventum annuel, tenu dimanche soir. Il succède à Me Jacques Viau, sortant de charge.

de l'Europe. Certaines études sont déjà publiées, d'autres sont sous impression à Paris, grâce à l'aide du Conseil fédéral des recherches en humanités.

"La conclusion de ces recherches, a dit le Père Vanier, est que la communauté politique et sociale a absorbé la communauté culturelle et qu'en conséquence on demande tantôt à la première, tantôt à la seconde de pourvoir aux exigences toujours plus graves de l'éducation".

"Le résultat est que l'éducation est mise au service, tantôt de la nation, tantôt de l'Etat, tantôt de la production et non plus de la personne, selon ses responsabilités. L'homme devient subordonné aux buts que l'ordre politique et

social ont choisi de poursuivre, alors que l'homme devrait être le maître de toutes les activités humaines pour les faire servir à la destinée temporelle et éternelle de l'humanité. La conséquence de cette absorption de la communauté culturelle par la communauté politique et sociale est encore, selon l'expression de M. Etienne Gilson, dans la conférence qu'il donnait l'an dernier au collège, que l'humanité est en voie "de consommer beaucoup plus de culture qu'elle n'en produit".

ROLE CULTUREL D'UN COLLEGE

Le Recteur du collège a ensuite précisé que l'institution culturelle que constitue un collège doit grouper intimement des représentants des secteurs multiples de l'activité humaine et des divers groupes sociaux. La communauté culturelle doit réunir, dans une perspective adaptée aux problèmes d'éducation et de culture, tous les membres de la communauté humaine.

"Alors, ajoute le P. Vanier, on ne verra plus des éducateurs chargés d'une responsabilité dont ils sont impuissants à s'acquitter seuls en marge de la vie en marche et privés, dans leur isolement, des moyens adéquats à leur tâche. On ne prétendra plus, d'autre part, remédier à l'impuissance des éducateurs par de vastes organismes de direction analogues à ceux des grandes entreprises modernes de production ou à ceux des administrations étatiques".

"L'éducation, concluait le P. Vanier, relèvera de l'initiative de l'esprit et du cœur de l'élève à qui le maître inspirera l'amour de la vie de l'esprit et des valeurs qui s'y découvrent".

"Il n'y a qu'un foyer de culture, celui qui groupe les maîtres et les responsables des activités humaines, dans un climat de liberté favorable à l'éveil de l'esprit et du cœur chez les adolescents. Un tel milieu suppose que la communauté culturelle participe activement à l'activité créatrice de l'esprit. Car tout mi-

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Vous devez vous montrer prudent, sans quoi votre travail ou votre santé peuvent en souffrir grandement. Cherchez à mieux comprendre les idées et les besoins de votre partenaire.

du 21 avril au 20 mai Le TAUREAU

Vos adversaires sont sorniois et tenaces. Mais la journée sera meilleure que celle d'hier. Votre situation s'affermira de jour en jour.

Les GÉMEAUX du 21 mai au 20 juin

Vous avez aujourd'hui des décisions à prendre et elles sont assez difficiles parce que vous vous trouvez en face de situations très complexes.

du 21 juin au 22 juillet Le CANCER

Ne soyez pas récalcitrant. Votre agitation est inaccoutumée. On vous critique et c'est le temps d'une conversation franche avec vos adversaires.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Occupez-vous davantage de vos intérêts personnels. Vous courez certains dangers, mais ce sera à cause d'imprudence ou de négligence de votre part.

du 23 août au 22 septembre La VIERGE

Tout va bien. Vous avez de la chance. Soyez prudent dans vos gestes. Un petit accident punira les étourdis. De légers ennuis se dissiperont.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Prenez votre parti de toutes les difficultés qui surviennent sans qu'il en soit de votre faute. Agissez afin de combattre toutes les influences néfastes.

du 23 octobre au 22 novembre Le SCORPION

Vous êtes parfois rempli de tendresse. C'est là un handicap dans la poursuite de vos affaires. Trop souvent vous ne savez pas résister à la tentation.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 22 décembre

Vos moyens sont limités aujourd'hui. Aussi, est-il préférable que vous procédiez avec prudence et, surtout, limitez votre activité à ce qui est indispensable.

du 23 décembre au 19 janvier Le CAPRICORNE

Tristesse, souci au sujet d'une personne âgée. Satisfaction venant d'une personne jeune. Journée propice aux manifestations artistiques ou littéraires.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

N'attendez pas que la chance vous sourit pour agir. Même dans l'épreuve, travaillez à renforcer vos positions. Votre santé peut vous inquiéter un peu.

du 19 février au 20 mars Les POISSONS

Aujourd'hui, vous aurez peut-être à modifier vos plans, mais si vous coopérez, tout ira pour le mieux. Soyez extrêmement prudent au cours de la soirée.

Vente de Clavigraphes

UNDERWOOD, ROYAL, KEMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs

Machines à
additionner
Géomètres
de chèques
Protecteurs
Calculateurs
Duplicateurs
Sténographes



Dictaphones et classeurs.

N. Martineau & Fils

1019, RUE BLEURY

entre les rues Vitré et Lagauchetière
Loyer • Vente • Achat • Service
BÉLIER 2318 — Montréal

DEMANDEZ

Player's "MILD"



La Cigarette La Plus Douce, La Plus Savoureuse Au Canada

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 128 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Tresorier. Téléphone UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche Canada 1 an	5.00
Edition quotidienne Canada 1 an	5.00
Edition quotidienne Canada 6 mois	2.75
Edition quotidienne Etats-Unis 1 an	6.00
Edition quotidienne Etats-Unis 6 mois	3.00
Edition du dimanche Etats-Unis 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon 19 rue Melinda; Téléphone EMPIRE 4-1016

STATS-UNIS Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street Room 911 New-York 17, N.Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East Grand Boulevard Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 19 OCTOBRE 1954

L'ouragan en Ontario

Plus de cent pertes de vie; plus de cent millions de dollars de dommages matériels. Tel est le triste bilan de l'ouragan qui a sévi dans la région de Toronto. Les tornades dévastatrices se sont multipliées cette année, à tel point que pour les distinguer, on leur a donné des noms propres: Hazel, si l'on se fie à la première lettre, est la huitième de la série. Jusqu'à présent, ces perturbations atmosphériques avaient exercé leurs ravages à une distance que nous jugions prudente: sur le littoral atlantique des États-Unis ou dans les provinces maritimes. Cette fois, il n'en a pas été ainsi. On signalait même que Montréal se trouvait sur le parcours prévu de ce typhon; ce n'est que par une déviation de dernière heure que nous avons pu éviter ce vent destructeur qui est allé s'abattre à quelque 300 milles de distance.

Un pareil fléau entraîne de terribles tragédies par sa soudaineté et sa violence. Il est difficile d'en esquiver les conséquences. Des rivières sortant de leur lit inondent tous les terrains d'alentour; les arbres tordus et déracinés s'abattent sur les voitures; les individus eux-mêmes sont projetés avec force contre différents obstacles et ne parviennent pas toujours à sauver leur vie. Un ouragan est généralement de courte durée. Mais quand il a disparu il laisse dans son sillage désolations et ruines. Des hommes et des femmes ont péri, des maisons n'existent plus. Les survivants doivent retrouver cœur pour reprendre la peine des hommes.

Les pouvoirs publics s'appliqueront à venir en aide aux victimes du désastre survenu en Ontario. Ils peuvent compter sur la chaude sympathie de toute la population canadienne qui compatit à leurs souffrances et à leur détresse et demeure désireuse de les soulager dans la mesure du possible.

Responsabilité des parents

par Roger DUHAMEL

Un fait-divers nous tombe sous les yeux, qui nous laisse perplexe. L'incident s'est déroulé dans la banlieue de Toronto. La commission scolaire a décidé de ne pas poursuivre trois petits garçons qui pendant les vacances d'été ont causé des dommages à une école pour un montant de \$500. L'avocat a démontré que les parents ne pouvaient être obligés de payer cette somme que s'il était démontré qu'ils étaient directement responsables de quelque façon. Il s'agit donc d'intenter une action aux enfants eux-mêmes. On ajoute que les parents n'ont pas offert de dédommager la commission scolaire et qu'ils n'ont fait dans les circonstances aucune excuse.

Le manque d'éducation de ces gens est déjà assez frappant, mais ce n'est pas ce qui nous retient davantage. Nous nous étonnons surtout de l'affirmation d'un principe qui nous paraît contraire à la fois au droit et à l'équité. Nous avons toujours cru que les parents demeuraient responsables des méfaits de leurs enfants. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à nous

reporter au chapitre des délits et quasi-délits de notre code civil, conforme aux articles correspondants du code napoléon, où il est expressément spécifié que « toute personne capable de discerner le bien du mal... est responsable non seulement du dommage qu'elle cause par sa propre faute, mais encore de celui causé par la faute de ceux dont elle a le contrôle... Le père, et après son décès, la mère, sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs ».

Ce texte comporte un grand intérêt social. Si les parents pouvaient se désintéresser des faits et gestes de leurs enfants ou de ceux commis à leur charge, ce serait une véritable anarchie. Ils pourraient repousser toute réclamation et ne pas subir les conséquences justes de la mauvaise éducation qu'ils leur ont donnée. Nous ne croyons pas que les parents puissent aussi aisément esquiver leurs responsabilités. Ce qui s'est passé à Toronto nous sert d'illustration au rappel d'une vérité élémentaire et trop facilement négligée.

Les durs à cuire

par Alonzo CINQ-MARS

A la suite des désordres sérieux qui ont eu lieu en août dernier au pénitencier de Kingston où des détenus se sont révoltés et ont allumé des incendies qui ont causé des dégâts estimés à un demi-million de dollars, le commissaire fédéral des pénitenciers, le major-général Gibson, a fait une enquête sérieuse qui lui a permis d'arriver à des conclusions qu'il était facile de prévoir. L'enquêteur attribue ces désordres à un nombre relativement restreint de prisonniers durs à cuire, criminels endurcis qui purgent de longues peines d'emprisonnement, réfractaires à toute tentative de réhabilitation par suite de leur ressentiment contre la société et contre toute autorité, et qui ont entraîné dans leurs excès plusieurs autres détenus. Il recommande que les prisonniers de cette espèce soient désormais séparés complètement des autres et incarcérés dans un autre immeuble distinct du genre de l'Alcatraz des États-Unis.

Ce n'est pas la première fois que l'on prône la nécessité de la ségrégation des prisonniers incorrigibles d'avec les autres dans nos établissements pénitentiaires. Chaque fois que des désordres sérieux y ont eu lieu dans le passé, les enquêtes ordonnées par les autorités ont abouti aux mêmes conclusions. Cela remonte même au siècle précédent. On s'est toutefois contenté jusqu'ici d'une ségrégation partielle à l'intérieur même des pénitenciers. L'augmentation énorme du nombre des détenus dans ces institutions (de 3,000 en 1943 à 5,000 aujourd'hui) et celle de la proportion des détenus incorrigibles, font que cette ségrégation mitigée s'avère absolument insuffisante. Le temps est venu d'interner ces durs à cuire dans un immeuble distinct afin de leur enlever tout contact avec les autres prisonniers plus malléables.

Le nombre des forçats réfractaires à toute mesure de réhabilitation n'est, paraît-il, que de 150 à 200, répartis dans tous les pénitenciers du pays, mais c'est assez pour entraîner les autres prisonniers à commettre des excès tels que ceux qu'on a eu à déplorer récemment à Kingston. Il ne serait donc pas nécessaire de dépenser beaucoup d'argent pour construire un édifice capable de contenir tous ces forcenés. Le coût d'une telle construction serait même probablement moins élevé que le montant des pertes que causeront les nouveaux désordres qui auront infailliblement lieu si l'on ne remédie pas sans délai à la situation actuelle.

Il paraît vain d'adopter un régime plus sévère dans nos pénitenciers pour empêcher la répétition de pareils désordres et de punir ainsi l'immense majorité des prisonniers pour les méfaits d'un petit nombre d'incorrigibles. Mieux vaut se contenter de sévir exclusivement contre ces derniers en pre-

nant la seule mesure capable de les empêcher de gêner irrémédiablement les autres détenus susceptibles de réhabilitation, c'est-à-dire la ségrégation absolue dans une maison de détention distincte où le régime sera assez sévère pour leur enlever toute velléité et toute possibilité de révolte. Il est à espérer que la recommandation de l'enquêteur Gibson donnera lieu à cette réforme qui aurait dû être exécutée il y a déjà longtemps.

Porter la scolarité à 16 ans

par Conrad LANGLOIS

La Fédération des Commissions scolaires catholiques de la province de Québec nous semble avoir raison de réclamer la fréquentation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, et non pas seulement jusqu'à 14 ans comme jusqu'ici.

Pendant longtemps, il est vrai, il n'y eut dans la province aucune loi obligeant les enfants à fréquenter les écoles jusqu'à un âge déterminé. Peut-être à cause des slogans adoptés ailleurs en faveur de l'école « laïque, gratuite et obligatoire », l'idée même de la fréquentation obligatoire était fort mal vue. D'ailleurs, en ce temps-là l'instruction n'était pas aussi nécessaire que de nos jours. La plupart des gens, lorsqu'ils vivaient à la campagne, n'envoyaient généralement leurs enfants à l'école que l'hiver, lorsqu'ils n'avaient pas d'ouvrage à leur faire faire. De plus, comme les premières écoles sous le régime anglais avaient plutôt pour but de nous angliciser et de nous protestantiser, nos ancêtres en avaient gardé l'idée que l'instruction n'est pas toujours une si bonne chose et qu'on n'a pas tellement besoin d'être instruit. Mais de nos jours, tout le monde admet, au moins en théorie, que l'instruction est devenue indispensable pour réussir.

Depuis plus de dix ans que la fréquentation est obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans, personne ne prétendra que tous s'y conforment scrupuleusement, mais un plus grand nombre d'enfants qu'autrefois vont à l'école jusqu'à cet âge. Il était peut-être préférable, au début, de ne pas se montrer trop sévères, afin de faire accepter plus facilement le nouvel état de choses. Comme il n'en est résulté aucun inconvénient sérieux, bien au contraire, le temps semble venu d'allonger la période de scolarité. Nous avons encore une bien trop forte proportion des nôtres qui quittent l'école trop tôt. Un avantage du changement proposé est qu'il faudrait envoyer les enfants à l'école jusqu'à 16 ans pour recevoir les allocations familiales jusqu'à cet âge. C'est d'autant plus important que la crainte de perdre ce petit montant mensuel semble avoir plus d'effet sur les parents que la loi même de fréquentation obligatoire. Il resterait malgré tout des enfants qui commenceraient à travailler avant d'avoir 16 ans, à cause de la trop grande pauvreté des parents, de l'urgence des travaux de la ferme, etc., mais cela obligerait à envoyer à l'école beaucoup de jeunes de 14 à 16 ans qui ne peuvent même pas se trouver du travail et qui ne vont pas à l'école, parce qu'ils n'aiment pas beaucoup l'étude et que les parents y sont indifférents.

Il importe également de modifier l'organisation des écoles rurales. Dans les circonstances actuelles, il est évident que beaucoup d'écoles de rang, confiées souvent à des institutrices de 17, 18 ou 19 ans, ne pourraient accepter du jour au lendemain un surplus considérable de jeunes hommes de 14 et 15 ans.

Tôt ou tard, il faudra en arriver à un système d'écoles centrales dans les villages, où il y aura des professeurs masculins pour enseigner aux grands

— Tous les jours de ta vie, souviens-toi du Seigneur et sois résolu à ne pas pécher et à ne pas transgresser ses commandements. (Tob 4, 5)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

garçons. A ce sujet, l'exemple récent des commissions scolaires rurales de Melbourne et de Cleveland, qui se sont unies à la commission urbaine de Richmond, dans les Cantons de l'Est, pour ériger une école centrale, commune aux trois commissions, mériterait d'être suivi partout où il y aurait avantage à le faire.

Il y a bien d'autres améliorations à apporter, par exemple aux manuels, encore trop nombreux et pas toujours de grande valeur.

Chose certaine, la Fédération des commissions scolaires est une organisation très utile, qui donne déjà des résultats, et dont les recommandations méritent sérieuse considération.

Une publicité désastreuse

L'amitié entre l'Inde et les États-Unis est-elle impossible? La propagande défavorable et souvent exagérée faite en Amérique contre le gouvernement indien et plus particulièrement contre le premier ministre Nehrou a sûrement contribué dans une bonne mesure à cette incompréhension réciproque. Il nous semble néanmoins qu'il ne faut pas pousser indûment le tableau au sombre. Les Indiens qui se donnent la peine de réfléchir ne peuvent oublier entièrement l'appui qu'ils ont reçu des États-Unis au lendemain de la guerre dans leur lutte pour se libérer de la tutelle britannique.

Un professeur noir de la Virginie, M. Saunders Redding, a publié à son retour d'un séjour dans l'Inde un ouvrage qui n'est guère optimiste. Si ces observations sont exactes, les milieux universitaires de là-bas entretiennent une haine véritable contre tous les Blancs, à commencer par les Américains; de plus, la démocratie indienne serait minée par le virus communiste. M. Redding écrit notamment ceci: « Le peuple indien croit que les États-Unis sont impérialistes; que les intentions américaines dans l'Inde sont de nature impérialiste; que les différents organismes américains — Fondation Ford, Fondation Rockefeller, programme Fulbright — sont des instruments d'impérialisme. Le peuple indien croit que la politique américaine s'oppose à la libération et à l'essor des peuples de couleur dans le monde ».

C'est cette dernière phrase qui retient davantage notre attention. Les accusations d'impérialisme, surtout si l'on donne à ce terme sa signification usuelle qui est déjà largement dépassée, nous paraissent dépourvues de tout fondement sérieux. En revanche, nous comprenons mieux que des peuples étrangers, qui n'ont pas comme nous l'avantage de connaître avec exactitude ce qui se passe chez nos voisins du sud, soient défavorablement impressionnés par certains sursauts de fanatisme. Le gouvernement de Washington entretient une conception saine de la démocratie, mais en même temps certains États, par leur défense acerbe d'une ségrégation justement honnie, témoignent d'une coupable intolérance à l'endroit de la population noire. Comment s'étonner dès lors que des gens qui ont intérêt à entretenir de l'animosité à l'égard des États-Unis montent ces faits en épingle et en tirent cette conclusion que les Américains se révèlent en pratique de piètres démocrates? Ce fanatisme raciste constitue une déplorable verrue sur le visage de la République américaine.

— Littéralement, déjeuner, c'est rompre le jeûne, un jeûne qui peut durer depuis près de quatorze heures. Le déjeuner devrait être un bon repas nourrissant, composé de jus de fruit, de céréales, d'œufs ou de bacon, de rôties et d'un breuvage chaud.

Les mots qui vivent

— Un regard de contemplation, matin et soir, sur le Crucifix, rend l'âme humble, douce, patiente; la remplit d'une charité exquise et d'un zèle ardent! Quel prodige! — MOR LENFANT.

En marge de l'actualité

Les chiens en paradis?

(par Marcel BLOUIN)

Puisque, d'après Gilbert Cesbron, "les saints vont en enfer", on peut se demander si les chiens vont au ciel. La question vous paraîtra peut-être saugrenue mais elle mérite néanmoins sérieuse considération, attendu que l'homme est le meilleur ami du chien, attendu que le chien joue un rôle très important dans le développement affectif des individus et attendu qu'un honorable juge de Londres a exprimé en cour une opinion assez troublante.

Vendredi dernier, nous annonçons l'agence de la Presse Associée, le juge Tudor Rees entendait la cause portée contre Mme Lucy Prosser, ancienne propriétaire d'une maison située dans la banlieue londonnienne. Mme Prosser, à qui l'on demandait de payer des dommages, se défendait âprement. Le juge l'écoutait avec calme et conscience. Mme Prosser parlait des chiens qu'elle avait accoutumés de nourrir. Le juge tendait l'oreille.

Mme Prosser en arriva aux explications. Pourquoi avait-elle cessé de nourrir les chiens? Le juge attendait impatiemment des éclaircissements. Alors Mme Prosser avoua tout: elle avait cessé de nourrir ces pauvres toutous parce que les voisins s'étaient plaints à plusieurs reprises. Le juge, à ces mots, conserva sa dignité, mais perdit son calme. Il parla:

"Mais... mais... c'est comme si vous aviez jeté dehors un membre de votre famille, dit le juge Rees. Si la fidélité inviolable et l'affection indéfectible sont des passeports pour le paradis, tous les chiens doivent occuper une place honorable là-haut." Et l'honorable juge d'ajouter que, de toute façon, si les chiens ne vont pas au ciel, il préfère lui-même n'y point aller.

Vous voyez bien que la question est importante. Voilà un honnête homme, un bon citoyen, un honorable juge qui déclare publiquement qu'un ciel sans chiens ne serait pas pour lui le paradis. Il n'y trouverait, pense-t-il, ni le bonheur parfait, ni la béatitude éternelle. Les saints, les anges et les archanges ne sauraient contenter l'honorable juge. Il lui faut, en plus des voûtes célestes, la symphonie familière des aboiements et des hurlements à la lune.

Vous avouerez-je que l'attitude du juge Rees m'inspire des craintes? De siècle en siècle, le chien a gravi les échelons de la hiérarchie sociale. Il a su se faire admettre au sein de la communauté humaine, il a d'abord pénétré dans les maisons des pauvres et de là s'est hissé jusqu'aux demeures princières des grands de la terre. En plusieurs cas, il a supplanté l'enfant, que dis-je il l'a supplanté? il l'a empêché de naître, il est passé de l'état de serviteur fidèle à celui de roi et maître et il a enfin obtenu qu'on lui fit des obsèques et qu'on l'enterrât dans des cimetières fleuris.

S'il faut maintenant que le chien trouve le chemin du ciel, qu'allons-nous devenir? Quand les gens timides comme moi se présenteront à la porte du paradis et qu'ils verront l'inscription suivante: "Attention! Chiens dangereux!", que feront-ils? Saint bouledogue, je vous en prie, restez sur la terre!

● Stradivarius fut l'élève, pendant sa jeunesse, de Nicolo Amati.



QUATRE GENERATIONS — La famille royale de Norvège s'enorgueillit de compter quatre générations, depuis l'arrivée du petit prince Haakon. Cette photo a été prise à l'issue du baptême de l'enfant. A gauche, le roi Haakon VII, arrière-grand-père du petit; à droite, le prince couronné Olav, son grand-père et enfin sa maman la princesse Ragnhild.

Inondations dans tout le nord des îles britanniques

LONDRES, 19 — (PAf) — De lourdes pluies qui ont duré deux jours ont causé hier des inondations qui ont enrayé la circulation routière et ferroviaire dans tout le nord des îles britanniques. Dans le sud de l'Angleterre, par contre, l'année actuelle, malgré ses caprices, a apporté un été des meilleurs.

Permission d'appel aux sept magasins

Un groupe de magasins de Montréal a obtenu, hier, la permission de soumettre à la Cour suprême du Canada un règlement municipal ordonnant la fermeture des magasins lors de certaines fêtes catholiques.

La Cour d'appel de Québec a autorisé l'appel à la Cour suprême moins de trois heures après que les avocats des magasins eurent demandé la permission de soumettre le règlement au jugement de la plus haute cour du pays.

Dans une récente décision majoritaire de 3 contre 2, la Cour d'appel de Québec avait maintenu la validité du règlement.

Sept grands magasins à rayons ont demandé que le règlement soit déclaré nul et invalide et que la législation connexe adoptée par la province de Québec soit également déclarée inconstitutionnelle, nulle et invalide, "parce que cette législation se rapportait au droit criminel".

Changement d'itinéraire

Les autobus des circuits "Westmount Notre-Dame de Grâce" (4 et 4A) de la Commission de transport de Montréal ont commencé à circuler dans la rue Claremont, dans les deux sens, entre Sherbrooke et l'avenue Notre-Dame de Grâce, au lieu de leur ancien parcours par les rues Décarie dans une direction et Girouard dans l'autre.

L'occasion de ce changement d'itinéraire, déjà annoncé pour le début

Hier après-midi, alors qu'une chaleur de 66 degrés pesait sur Londres, une inondation envahissait des régions entières d'Ecosse, d'Irlande du nord et du nord de l'Angleterre, causant de graves dégâts, mais n'entraînant cependant aucune perte de vie.

A Cumberland, l'inondation a atteint son pire niveau depuis 24 ans. La ville de Wigton, célèbre par son marché, a été isolée. A Kendall, la rivière Kent est montée de 10 pieds, inondant les terrains de fermes et isolant le bétail. Près de Whitehaven, une digue s'est effondrée, enrayant ainsi la circulation ferroviaire.

On rapporte que dans le Northumberland, un grand nombre de routes ont été rendues impraticables. Le long de la grand-route de Girvan-Stranraer, un glissement du sol a arrêté un autobus à l'impériale et un camion de 10 tonnes transportant du lait, les laissant dangereusement perchés à une hauteur de 100 pieds au-dessus de la mer.

A Glasgow, plusieurs tonnes de terre et de rochers se sont effondrées sur la voie ferrée, près de la gare de la rue Buchanan. A Edimbourg, il a fallu ériger des barrages de sacs de sable pour arrêter les eaux débordantes de la rivière Leith.

Les pluies ont aussi inondé les champs, menaçant de détruire la récolte de pommes de terre, en Ecosse, et interrompant la récolte des céréales.

Dans le nord de l'Irlande, la ville principale du comté de Tyrone, Omagh, a été complètement isolée par l'inondation qui a coupé toutes les routes.

de l'été prochain, est l'exécution d'importants travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Sherbrooke ouest, dans le district concerné.

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

Les extraits de thyroïde

Les extraits de thyroïde peuvent être aussi dommageables qu'utiles. Leurs effets s'exercent dans tout l'organisme et toutes les glandes — pituitaire, adrénales, sexuelles — sont affectées. On soupçonne déjà que les extraits de thyroïde absorbés en trop grande quantité par une femme enceinte peuvent nuire au système nerveux de l'enfant à naître. Les doses massives d'extraits de thyroïde peuvent encore être causes d'irrégularité du cœur, d'insomnie, de perte de poids, d'irrégularité dans les menstruations, de dommages au foie, d'une soif intense, de haute pression du sang et de douleurs au cœur. Personne ne devrait absorber ces extraits sans une ordonnance médicale.

Q. — Mon petit garçon semble en bonne santé mais je me demande s'il n'existe pas une déficience dans sa diète. Depuis longtemps il cherche à gratter avec ses dents et à manger la peinture sur les meubles et la boiserie. Que faire?

R. — Il s'agit d'une perversion de l'appétit appelée pica et qui est très fréquente. Elle apparaît dans la première ou la deuxième année de l'existence, mais parfois plus tard. L'enfant a le goût de manger toutes sortes de substances indésirables. Dans certains cas, on attribue cette perversion à la présence de vers intestinaux. Certains enfants qui souffrent de pica sont anémiques, névrotiques et mal nourris. Le plus grand danger, c'est qu'ils mangent de la peinture contenant du plomb. Il faut donc les corriger de cette habitude et veiller à leur état de santé général.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les abcès du poumon", paraîtra dans la "Patrie" du mercredi, 20 octobre.

Aux Nations Unies

La Russie donnerait son adhésion à la proposition canadienne de désarmement

NATIONS UNIES, N.-Y., 19 — (PCf) — Le désaccord entre la Russie et les alliés de l'ouest, au sujet de la résolution canadienne relative au désarmement mondial, semble sur le point de se régler.

On s'attend dans les milieux de l'ONU que la Russie annonce incessamment son adhésion à la résolution de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en faveur de l'adoption de la proposition canadienne.

Selon cette proposition, les cinq grands reprendraient leurs pourparlers privés en vue de la conclusion d'un accord international visant à l'interdiction des armes atomiques.

On se rappelle que les représentants des cinq grandes puissances s'étaient réunis à Londres, l'été dernier, en vue d'étudier ce problème.

La Russie a depuis basé ses contrepropositions sur le plan anglo-français qui avait alors été adopté.

Le chef de la délégation canadienne à l'ONU, l'hon. Paul Martin, a cependant présenté une nouvelle proposition à ce sujet, la semaine dernière.

La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis avaient alors accordé leur appui immédiat à la proposition de l'hon. Paul Martin.

La Russie a laissé entendre, pour sa part, qu'elle se joindrait aux autres puissances alliées pour approuver la proposition canadienne, moyennant certaines modifications.

Le chef de la délégation canadienne a fait connaître, hier matin, à M. Vishinsky, la réaction des puissances alliées en ce qui concerne les amendements proposés par la Russie.

Bien qu'on ne possède pas encore les détails de cette réponse, on estime, dans les milieux généralement bien renseignés, que les puissances de l'ouest ont décidé d'acquiescer à 75 pour cent des amendements soviétiques, tout en suggérant des compromis pour les autres points sur lesquels on ne semble pas d'accord.

Les puissances alliées auraient notamment accepté de modifier le titre de la résolution canadienne, de manière à y inclure le nom de la Russie, tel que demandé par M. Vishinsky.

Elles auraient également accepté d'omettre le mot "balancées" pour ce qui a trait, dans la proposition canadienne, à la réglementation, la limitation et la réduction proportionnelle des forces armées et des armements des puissances concernées.

La Russie avait également demandé que l'on inclue le mot "conventionnels" devant le mot "ar-

gements" dans toute la proposition, et l'on aurait accepté de se plier également à ce désir.

Les puissances alliées diffèrent cependant d'opinion avec M. Vishinsky pour ce qui a trait au passage où il est dit que la Commission de désarmement aura le droit de considérer tout autre amendement qu'elle pourrait juger nécessaire à la conclusion d'un accord international.

Quoi qu'il en soit, on s'attend à l'ONU que la Russie annoncera d'ici deux jours son adhésion à la proposition canadienne quelque peu modifiée.

La discussion se poursuit, dans l'intervalle, au comité politique de l'ONU sur le problème du désarmement mondial. La plupart des 60 nations qui font partie du comité seraient en faveur de la proposition canadienne pour la reprise des pourparlers entre les pays intéressés.

Un seul juré choisi au procès Sheppard

CLEVELAND, 19. — (P.A.I.) — Le procès Sheppard est entré dans sa seconde journée et tout laisse prévoir qu'il sera long. Un seul juré avait été choisi à la fin de la première journée du procès du Dr Samuel-H. Sheppard, ostéopathe de 30 ans, accusé d'avoir tué sa femme le 4 juillet dernier.

Au cours de la première journée du procès, la défense a perdu trois escarmouches. L'acceptation du premier juré, Howard-L. Barrish, fut l'une de ses défaites. Le procureur de la défense, Me William-J. Corrigan, s'objecta au choix de ce juré parce que ce dernier avait déclaré qu'il était enclin à donner plus de poids au témoignage d'un policier qu'à celui d'un civil. Mais le juge Edward Blythin considéra que Barrish, employé dans une aciérie, avait le droit de tenir compte de la formation d'un témoin dans l'appréciation de son témoignage.

Antérieurement, le juge avait refusé de retarder le procès ou de le tenir dans un autre comté. Il donna comme raison qu'aucun de ces deux mouvements n'empêcherait le public de s'intéresser à la cause.



LES SECOURISTES ONTARIENS ont dû avoir recours à une échelle de pompiers pour secourir un automobiliste surpris par l'ouragan Hazel qui a dévasté, vendredi soir et samedi matin, les banlieues de Toronto.

Cours du professeur Péquignot

Voici le résumé d'un cours donné par le professeur Péquignot à l'hôpital St-Luc sur le diagnostic pratique du diabète et l'examen clinique d'un diabétique.

La fréquence du diabète impose que son diagnostic et son traitement soient connus non seulement de tous les praticiens mais de tous ceux qui exercent une spécialité médicale quelconque peuvent se trouver confrontés avec une affection qui atteint environ un pour cent de la population et pose à chaque spécialiste à l'intérieur de sa spécialité des problèmes de diagnostic et de traitement qu'il doit résoudre.

Sur le plan pratique, le diagnostic du diabète se présente actuellement sous un aspect un peu particulier, celui des limites des méthodes de dépistage systématique. En effet le seul moyen pratique de diagnostic du diabète est le dépistage systématique à tout propos de la glycosurie.

Mais tout dépistage systématique expose à de fausses sécurités et à des diagnostics abusifs.

Dans le cas particulier les fausses sécurités sont représentées par

les diabètes sans glycosurie, voire avec glycémie à jeun normale. Comme il n'est pas question de pratiquer une hyperglycémie provoquée à tous les sujets, il importe de connaître les cas où il faut se résoudre à pousser plus loin les investigations. Les diagnostics abusifs sont surtout représentés par des affections rares mais scientifiquement très curieuses: les différents types de diabète rénal.

Sur le plan pratique il vaut mieux oublier par contre le cadre classique des états paradiabétiques.

Malgré tout il est toujours possible assez rapidement d'affirmer un diagnostic de diabète mais ce diagnostic fait, un bilan clinique s'impose. Il est rare que la recherche de données étiologiques conduise à des conséquences pratiques notables. Il est important par contre en présence d'un état le plus souvent définitif et presque toujours ancien lorsqu'il est constaté, terrain morbide plus que maladie, de se demander s'il explique tous les symptômes constatés chez un malade et s'il n'est pas associé à d'autres affections.

Il importe enfin d'établir une fiche soigneuse de tous les domaines où des complications sont possibles, de planifier une fois pour toutes la fréquence des examens d'ensemble des bilans qui seront à faire à intervalles réguliers, et d'envisager avec le malade les modalités qu'imposent à son traitement sa vie sociale et professionnelle.

"Nous allons rétablir ordre et coordination"

(Me Jean Drapeau)

"Il a fallu l'existence de la Ligue d'action civique pour redonner confiance à la population. Nous allons nous mettre à l'oeuvre et assumer nos responsabilités. Vous pouvez avoir la certitude que nous allons travailler sérieusement à la solution des problèmes, aggravés depuis 20 ans. De plus, il ne s'écoulera pas beaucoup de temps après mon élection à la mairie que le chef de police Albert Langlois ne le sera plus".

Me Jean Drapeau, candidat à la mairie, affirmait, hier soir, à l'école St-Alphonse d'Youville, l'attitude qu'il adoptera au Conseil municipal s'il est élu avec tous les candidats de la Ligue d'action civique. "Nous commencerons le travail, dit-il, et vous verrez qu'il se fait quelque chose. Les problèmes cesseront de s'aggraver, puis ils se régleront". La plupart des candidats de la Ligue l'accompagnaient à la tribune. La foule remplissait complètement la salle de l'école. "Si vous faites confiance à la Ligue, vous ne le regretterez pas".

Me Drapeau a donné l'assurance qu'il travaillera à la réforme du "système électoral ridicule. Nous allons préparer les amendements qui s'imposent. Nous allons recourir à la formule du référendum, s'il le faut". Il a assuré aussi qu'il fera tout en son pouvoir pour empêcher l'application du rôle d'évaluation "blessant et vexatoire", qu'on a voulu imposer aux contribuables. Il a affirmé que son administration n'aura recours à aucune nouvelle taxe.

"Que ferons-nous?" dit-il. "Nous allons mettre de l'ordre au sein de l'administration de l'hôtel de ville. Le désordre coûte cher. Si ce n'était que de changer l'atmosphère de vénalité, qui y règne actuellement, la population nous serait reconnaissante. La mise en ordre et la coordination pourront se faire en même temps que l'application d'une bonne administration". Le candidat à la mairie expliqua comment il entend s'attaquer aux problèmes de l'habitation, de la circulation et du transport en commun. "Je favorise d'abord la construction de maisons, dit-il, avant la démolition des édifices vétustes. Nous allons travailler à ce qui peut se réaliser... et très vite! Nous adopterons une attitude positive, mais pas seulement de dignité".

Me Pacifique Plante, l'adjoint de Me Jean Drapeau dans l'enquête sur la moralité, et MM. Pierre Desmarais et Paul Pelletier ont également pris la parole. "L'enquête, terminée en coup de foudre, soutint Me Plante, était l'enquête du peuple. Elle apportera des avantages immenses à la population. Nous sommes maintenant à la croisée des chemins. Il est temps que les citoyens honnêtes prennent leurs affaires en mains". M. Pierre Desmarais a expliqué le rôle de la Ligue d'action civique. "Pour assurer la réussite de notre tâche, il faut éliminer tous les candidats de l'équipe", dit-il. Il a ensuite présenté à la population les candidats de l'équipe dans le district numéro 11, où se tenait l'assemblée: MM. Paul Pelletier, Lucien Saulnier, Roger Sigouin et J.-H. Lanciault.

Aide du fédéral aux victimes de l'ouragan

OTTAWA, 19 — (PCf) — La dévastation causée par la tempête dans la région de Toronto sera discutée par le cabinet fédéral à sa réunion hebdomadaire, aujourd'hui, bien qu'il n'ait encore reçu aucune demande formelle d'aide financière.

Le premier ministre St-Laurent a promis hier d'étudier avec sympathie toute requête du gouvernement ontarien et il a ajouté que l'aide fédérale en vue de secourir les régions inondées suivra le même principe qu'on a appliqué dans l'assistance fournie à la suite des inondations de Winnipeg et des conflagrations de Rimouski et de Cabano en 1950.

Le ministre des Finances, l'hon. Walter Harris, qui a visité les vallées inondées et dévastées autour de Toronto dimanche, a dit hier qu'il fera rapport au cabinet de ce qu'il a vu.

M. St-Laurent, dans un message à M. Fred Gardiner, président du conseil métropolitain de Toronto, a indiqué que les demandes d'aide devront venir du gouvernement ontarien et que les conseils municipaux devront faire leurs représentations à l'administration provinciale.

Le gouvernement fédéral a accordé \$12,500,000 pour aider à la reconstruction après les inondations de Winnipeg et a dépensé environ \$2,700,000 pour venir en aide à Rimouski et Cabano.

Les autorités ont dit hier soir qu'aucune demande d'aide n'avait été reçue du gouvernement ontarien par le premier ministre ou le ministre des Finances.

M. St-Laurent a exprimé la sympathie du gouvernement à ceux qui ont perdu des parents et des propriétés dans le désastre de la fin de semaine et il a félicité les travailleurs de la Croix-Rouge et autres travailleurs volontaires pour leurs efforts "infatigables et héroïques".

Le président national du parti CCF, M. David Lewis de Toronto, a envoyé un message à M. St-Laurent pour demander au gouvernement de verser aux victimes de la tempête dans la région de Toronto la balance du Fonds canadien de secours pour les désastres.

M. St-Laurent a répondu que le Fonds de désastre, composé en grande partie du résidu des contributions de secours lors des inondations de Winnipeg, est administré par une société privée en vertu d'un statut de 1953. Les demandes d'aide à même ce fonds devraient être transmises à M. J.-S. Duncan, de Toronto, représentant ontarien à l'administration du fonds.

A Winnipeg, M. H.-W. Manning, président du fonds, a dit qu'il s'élève à environ \$1,250,000 et il a demandé aux administrateurs ce qu'ils pensent de verser une contribution immédiate aux victimes des inondations en Ontario.

Son Exc. Mgr Panico a béni l'université de Sherbrooke

SHERBROOKE — (PCf) — Le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Giovanni Panico, a été en fin de semaine l'hôte de réceptions liturgiques et civiles, à l'occasion de sa première visite dans l'archidiocèse de Sherbrooke. Il a présidé à la bénédiction de la nouvelle université de cette ville.

Le représentant du Pape au Canada a été accueilli par Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke. A la cérémonie de bénédiction de l'université, le délégué apostolique a prononcé une allocution, de même que l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, représentant le premier ministre Duplessis, et Mgr Maurice Vincent, recteur de l'université.

L'hon. J.-S. Bourque, ministre des terres et forêts et des ressources hydrauliques et député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, a profité de l'occasion pour remettre à l'archevêque de Sherbrooke, au nom du gouvernement provincial, un chèque de \$100,000. C'est la contribution du gouvernement à la campagne de souscription pour venir en aide à l'université et au grand séminaire.

Au cours de la réception liturgique à la cathédrale Saint-Michel, Mgr Panico a dénoncé le sensualisme et le naturalisme, qu'il a appelés "les ennemis de notre siècle". Il a également mis les chrétiens en garde contre "la littérature profane, vulgaire et frivole, qui est l'ennemi de Jésus-Christ".

Parlant devant quelque 1,500 personnes à l'université, Mgr Panico a dit que la nouvelle université est appelée à un brillant avenir "car le passé brillant de ses professeurs est la plus sûre garantie de ses succès futurs".

Il a encouragé les professeurs à poursuivre leur oeuvre et surtout à donner à l'Eglise de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. M. Rivard a exposé le rôle de l'université et a rendu hommage au clergé de la province de Québec pour son travail immense dans le domaine de l'éducation.

En souhaitant la bienvenue au délégué apostolique, Mgr Maurice Vincent a fait remarquer que c'était la troisième fois qu'un délégué du Pape venait bénir l'institution. Les deux prédécesseurs de Mgr Panico ont été Mgr Falconio, représentant de

Léon XIII (le 20 juin 1900), et Mgr Stagni, représentant de Pie X (le 7 octobre 1913).

Dans la soirée, il y eut réception civique à l'hôtel de ville et le maire Emile Lévesque y a souhaité la bienvenue au délégué apostolique.

Conférence sur les armements à Valcartier

VALCARTIER, 19 (PCf). — Quelque 150 hommes de science du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada se sont réunis à huis clos hier au centre de recherche et de perfectionnement des armements du Canada, à Valcartier, en banlieue de Québec.

L'enregistrement des délégués à la sixième conférence tripartite sur les armements, les explosifs et les propulseurs a commencé hier matin dans l'établissement clôturé et entouré de gardiens qui sert également de centre d'entraînement de l'armée.

Le Dr O.-M. Solandt, président du Conseil des recherches de la défense, a souhaité la bienvenue aux délégués à l'université Laval.

La première séance à huis clos a débuté dans l'après-midi.

Cette conférence durera jusqu'au 29 octobre et les délégués doivent visiter les établissements de Sorel Industries Limited, à Sorel, de Canadian Arsenal, Limited, à Valleyfield et de St-Paul l'Ermite et ceux de l'Aluminum Company of Canada à Arvida.

Les cérémonies de clôture auront lieu à l'université Laval. Toutes les séances au centre de Valcartier sont tenues à huis clos.

Restrictions américaines sur les importations d'orge

OTTAWA, 19 — (PCF) — Le ministre du Commerce, M. Howe, a déclaré hier que la dernière restriction imposée par les Etats-Unis, qui limite à 27,500,000 boisseaux les importations d'orge, à l'égard de l'année commençant le premier octobre dernier, n'est pas excessive.

"C'est un compromis qui nous permet de conserver notre marché d'orge à malter et nous ne croyons pas avoir lieu de nous plaindre outre mesure", a-t-il déclaré.

M. Howe parlait alors d'une dépêche provenant de Washington, dans laquelle il était question de la décision du président Eisenhower d'imposer des limites à l'importation de l'orge, aux Etats-Unis, et de refuser, par ailleurs, des restrictions plus sévères recommandées par la commission américaine du tarif.

Il n'y a que deux semaines, M. Eisenhower annonçait qu'on allait continger les importations d'avoine du Canada. Nos hauts fonctionnaires ont alors déclaré que le contingentement n'était pas excessif.

Durant l'année-récolte 1953-54, qui s'est terminée le 31 juillet dernier, le Canada avait exporté aux Etats-Unis environ 38,900,000 boisseaux d'orge, dont quelque deux millions sous forme de malt.

Cette année, cependant, nous n'avons aucun surplus important d'orge, et d'après les récoltes, on prévoit que la production sera assez restreinte. Selon l'Office fédéral de la statistique, la récolte était de 211,605,000 boisseaux le premier septembre dernier, ce qui indique une diminution par rapport aux 262,065,000 de l'an dernier. De plus, si la température continue d'être peu favorable à la moisson, les récoltes risquent de souffrir d'autres dégâts.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4808 — La petite fille sera ravissante dans une blouse et un jumper. Cet ensemble est tout indiqué pour l'écolière. Vous pouvez confectionner ces deux-pièces de différentes teintes et tissus.

Le PATRON No 4808 vous est offert dans les tailles 6, 8, 10, 12, 14. La grandeur 10 requiert 2 1/2 verges pour le jumper et 1 1/2 verge pour la blouse.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste Catherine, Montréal.

Les fonctionnaires fédéraux ne craignent donc aucunement l'embarras d'une production excédentaire, malgré les restrictions imposées par les Etats-Unis dans le domaine de l'importation. A cet égard, la principale concession faite par le Canada consiste en ceci que nous acceptons une diminution de notre marché américain d'orge en conservant par contre la majeure partie de nos débouchés d'orge à malter.

Bien que M. Howe ait déclaré que les autorités canadiennes ne

s'inquiètent pas outre mesure des restrictions imposées récemment par les Etats-Unis, il ne faut pas oublier que le Canada ne se réjouit pas non plus des restrictions américaines, dans leur ensemble, et que la question doit en être abordée lors de la conférence des pays souscrivant à l'accord général des tarifs et du commerce, qui doit commencer à Genève le 28 octobre et où la délégation canadienne sera dirigée par M. Howe.

Le maire Whitton en visite à Granby

GRANBY, Qué. (PC.) — Le maire Charlotte Whitton, d'Ottawa, a été l'invitée de la ville de Granby, en fin de semaine. Mlle Whitton a été reçue à l'hôtel de ville par le maire de Granby, M. Horace Boivin. Le maire Boivin a décerné un certificat de citoyenne honoraire au maire de la capitale canadienne. En retour, Mlle Whitton a présenté à la ville de Granby une copie des armoiries d'Ottawa.

Je ne savais pas que l'arme était chargée

La période de la chasse est celle des armes à feu et des morts accidentelles causées par une arme à feu qu'on ne savait pas chargée. Combien de fois entend-on dire: "Je ne savais pas que l'arme était chargée". On ne joue pas avec les armes à feu. On s'en sert pour tuer le gibier et le gibier ne se trouve que dans les bois. Il n'y a pas de raison pour qu'une arme à feu soit gardée chargée ailleurs que dans le bois, rappelle la Ligue de Sécurité de la province de Québec. C'est une grave erreur, par exemple, de transporter dans votre automobile, au milieu de bagage, des armes chargées car vous ne savez jamais quel choc peut survenir et déclencher accidentellement le mécanisme. Est-il besoin d'ajouter qu'il ne faut jamais pointer une arme, chargée ou non, dans la di-

rection d'une personne. Le je n'est pas drôle. Il est même "bête" si l'on nous permet de nous servir de cette expression. De plus il a été souvent la cause d'accidents mortels.

Concours musical international

A l'initiative de Sa Majesté la reine Elisabeth de Belgique, un concours international réservé aux violonistes de 17 à 30 ans, aura lieu en mai 1955, au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles.

Des diplômes, médailles et prix allant de 10,000 à 150,000 francs belges seront distribués aux gagnants.

Les demandes d'admission doivent parvenir au Directeur Général du Concours Musical International Reine Elisabeth de Belgique, 17 rue Baron Horta à Bruxelles, avant le 31 janvier 1955.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus au Consulat Général de Belgique, 70 Edifice Sun Life, Montréal.

ÉLECTEURS DU DISTRICT 4

LE 25 OCTOBRE

Votez pour

CLASSE "A" (PROPRIETAIRES)

X Mlle Kathleen
FISHER
ADMINISTRATRICE

X Leo-J.
McKENNA
FLEURISTE

X Lieut.-col. H. E.
VAUTELET
ASSURANCE-VIE

CLASSE "B" (LOCATAIRES)

Charles J.
PIKE
SURINTENDANT
EN ASSURANCE

X J. Stephen
STEPHENS
GERANT EN
IMMEUBLE

X John H.
SULLIVAN
COURTIER EN
IMMEUBLE

X — MEMBRE DU DERNIER CONSEIL

Votre comité appuie ces candidats sur la foi des services qu'ils ont rendus, leur expérience et leur intégrité. Ils serviront notre district et notre ville avec dévouement et distinction.

VOUS vous devez à VOUS-MEME et à votre VILLE de VOTER!

COMITE DES CITOYENS — DISTRICT 4

MM. Henry G. Birks, maréchal de l'air, W. A. Bishop, V.C., Kai J. Bjorn, John Colford, E. C. Cumberland, W. Ed Dawson, E. J. Denyar, R. Dubuc, Chas. A. East, Jas. Fergus, Mme Phillip S. Fisher, Mlle Jane Fleet, MM. C. A. Geoffrion, E. A. Goodeve, C. E. Gravel, Jas. Griffin, A. Leslie Ham, Wm. K. Hogg, A. H. Jassby, V. E. Lambert, C. E. Lavigne, R. Glenn Liddy, A. Lyle, Wm. H. Mack, H. B. McLean, Jas. A. McCrory, F. D. MacNaughton, S. Boyd Millen, Henry Morgan, Col. Aird Nesbitt, Aaron Nisse, O. N. H. Owens, major général E. de B. Paré, H. Parsons, René Perrault, L. I. Playfair, Adéland Raymond, J. D. Raymond, Irving P. Rexford, Jean Rinfret, Matus Rozanski, T. Taggart Smyth, J. B. Stirling, A. H. S. Stead, Guy Tombs, F. G. Tucker, Mlle Kathleen Wyld.

BUREAUX du COMITE: 1512 rue Guy — 4507 Cote-des-Neiges — 5500 Cote-des-Neiges



Q.—Un charmant garçon qui avait promis de m'écrire lorsque nous nous sommes quittés à la fin des dernières vacances, n'a pas trouvé moyen de m'adresser un petit mot d'amitié. Cela m'a beaucoup contrariée. Or, voilà qu'il sera bientôt de passage en notre ville et j'aurai l'occasion de le revoir chez l'une de mes amies. Je me demande si je dois faire allusion à son manque de délicatesse ou ne rien laisser paraître de mon désappointement. J'ai pensé à lui bien souvent depuis l'été dernier.

Il semblait pourtant trouver alors ma compagnie agréable et je ne m'explique pas son attitude indifférente. FEUILLE D'AUTOMNE

R.—Il suffira de demeurer simple et naturelle quand vous reverrez ce garçon. Moins sentimental que vous, il aura probablement jugé peu importante la promesse faite en vous quittant.

Discrettement, vous pourrez peut-être la lui rappeler en lui demandant si ses occupations, des relations nouvelles l'ont trop accaparé pour qu'il consacre quelques instants à vous écrire.

C'est en ne dramatisant pas les petits incidents de ce genre, en témoignant une franche camaraderie aux jeunes gens que vous vous maintiendrez présente à leur pensée et que vous parviendrez à rendre moins volage celui qui aura conquis peut-être sans s'en douter, la première place dans votre cœur.

Q.—J'ai entendu dire que dans certains cas d'hypertension, on accompagne le traitement médical d'une diète au riz spéciale.

Est-ce exact, et pouvez-vous me fournir des détails à ce sujet?

Mme JEANNE P.

R.—Cette diète a produit, nous dit-on, d'heureux résultats en maintes occasions, et vous aurez, je présume, avantage à l'expérimenter si votre médecin vous y autorise.

Comme le régime préconisé, au début s'avère quelque peu monotone, il a été remanié de façon à fournir aux patients un menu plus varié. Voici en quoi consiste cette nouvelle diète au riz qui aous plaira sans doute: *Petit déjeuner*: 1/2 tasse de riz bouilli (cuit à l'eau, sans sel) absorbé soit avec du sirop de maïs, du sucre ou du jus de fruit. Une ou deux bananes; une tasse de jus de pamplemousse avec sucre. *Milieu de l'avant-midi*: limonade préparée avec 2 c. à soupe de jus de citron, de l'eau et du sucre.

Lunch: 1/2 tasse de riz bouilli (cuit à l'eau, sans sel) absorbé soit avec du sirop de maïs, du sucre ou du jus de fruit. Une orange. Une tasse de légumes fraîchement cuits, choisis parmi les suivants: maïs piment vert, courge, citrouille (sans écorce) pomme de terre (sans pelure). On peut remplacer ces légumes frais par une tasse de haricots déshydratés.

Une tasse de fruits frais choisis parmi les suivants: pommes (pelées) abricots, bananes, mûres, bleuets, cerises (sucrées), pamplemousses, citrons, oranges, pêches (pelées), ananas, prunes, framboises, fraises, pastèque. Une tasse de jus de pamplemousse sucré.

Milieu de l'après-midi: Une tasse de jus d'orange. *Dîner*: 1/2 tasse de riz bouilli (cuit à l'eau, sans sel) absorbé avec du sirop de maïs, du sucre ou du jus de fruit. Légumes cuits: 1/2 tasse de l'un des légumes mentionnés plus haut. Fruits: 1/2 tasse de l'un des fruits mentionnés plus haut. Une banane ou plus. *Au cours de la soirée*: Une tasse de jus d'ananas. Une certaine proportion de vitamines et de fer doit être ajoutée à cette diète. C'est votre médecin qui vous avisera. Vous devrez probablement éviter les dattes, les avocats, le jus de tomate et les noix. Le sel doit être supprimé, sur la table et pour la cuisson des aliments.

SOUCEUSE:

C'est à votre amie et à ses parents qu'il appartient de se renseigner sur le compte de ce prétendant avant que les engagements définitifs soient conclus. Evidemment si vous avez des certitudes et que vous puissiez fournir des preuves, vous devez avertir votre amie, lui suggérer de s'enquérir minutieusement des antécédents du personnage en question. Mais avant d'ouvrir la bouche, vérifiez s'il ne s'agit point de racontars, et craignez surtout de juger sur des apparences.



(Photo J.-J. Sénécal—La Patrie)

NOCES D'ARGENT. — M. Alphonse Loiselle, chef de l'information du quotidien "la Patrie" et son épouse, Madame Loiselle, ont célébré samedi soir dernier leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Leurs parents et amis se sont réunis pour leur offrir des vœux de bonheur. Cette photo, prise à l'issue de cette fête, nous montre les jubilaires, touchés des attentions délicates dont ils furent l'objet.

La floraison des beaux chrysanthèmes

La première gelée d'octobre surprend et supprime en une nuit toutes les fleurs d'été. C'est alors que se déploie, soudainement, la splendide floraison des chrysanthèmes.

Ils reproduisent sous une forme nouvelle les teintes si brillantes des Dahlias et des Roses que nous venons de perdre.

Une pieuse tradition veut que les plus belles de ces robustes fleurs d'automne se rassemblent dans l'enclos commun où reposent nos parents endormis.

Quelques touffes, mises en pots, conserveront plus d'un mois toutes leurs couleurs si nous les plaçons dans un appartement.

Il est facile de former soi-même ces superbes Chrysanthèmes:

On plante, en mai-juin, dans un bon terrain, des boutures racinées, choisies parmi les variétés modernes. Il faudra surveiller leur croissance et ne laisser qu'un seul bouton à fleur se former sur chaque tige. Tous les autres seront détachés dès leur naissance. C'est ainsi que s'obtiennent, exactement pour la Toussaint, des fleurs comparables aux plus beaux, aux plus coûteux spécimens exposés dans les magasins.

Nous pouvons ainsi éviter un achat important, qui pèse dans l'économie domestique, quand vient le moment d'honorer ceux que nous avons chéris. Le geste n'aura que plus de valeur symbolique si nous leur offrons une précieuse floraison, longuement préparée, oeuvre de nos mains.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Fourrure



Deux modèles de fourrure différente pour les élégantes.

Démonstration d'art culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, 1215 est boul. St-Joseph, mercredi 20 octobre, à deux heures et à sept heures et demie du soir.

On exécutera le menu d'un gracieux souper de réception d'automne.

Nous attirons l'attention sur le gâteau tout à fait inédit et d'une surprenante présentation.

La table comportera une riche décoration de brun foncé harmonisée de teintes de la saison.

MENU

Potage julienne
Aubergines farcies à l'agnelet
Carottes marianne
Quenelles de pommes de terre
Salade voilier
Gâteau "la ronde des sorcières"
"Bonne Fortune" (pièce montée)
Punch "longue vie"
Truffes au chocolat
Glace cuite

Cours gratuits et catéchisme

Des leçons de grammaire française, d'anglais, sont données deux soirs par semaine, de 7.30 à 8.45 heures, au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal, ouest, Outremont. Le samedi après-midi, de 2.30 à 4 heures, des leçons de couture, de broderie, de crochet, de frivolité, de fillet, etc. sont aussi données gratuitement. Frais d'inscription: \$1.00.

CATECHISME POUR ENFANTS: Les leçons de catéchisme préparatoires à la Première Communion ont lieu tous les samedis à 10.30 heures a.m.

Retraites fermées

Les prochaines retraites fermées des Religieuses Dominicaines de Valleyfield auront lieu aux dates suivantes:

25-28 octobre: Dames: R. P. B. Boisvert, O.P.
29 octobre—1er novembre: Jeunes Filles: R. P. B. Boisvert, O.P.
4-7 novembre: Jeunes Filles: R. P. B. Boisvert, O.P.
8-11 novembre: R. P. Marc, Trinitaire. (Dames).
11-14 novembre: Jeunes Filles: R. P. Marc, Trinitaire.
15-18 novembre: Dames: R. P. B. Boisvert, O.P.

S'inscrire à l'avance: Villa Sancta Maria, 247, Chemin Larocque, Valleyfield, Qué. Tél.: 625.

Lunes de miel

Si j'avais un conseil à donner aux nouveaux mariés, ce serait celui-ci: — Vous avez fait un voyage de noces merveilleux? Ne vous contentez pas alors de vivre ce souvenir en pensée seulement. Voyez plutôt à répéter ce geste, à chaque anniversaire de votre mariage. Faites aujourd'hui même ce vœu et vous constaterez combien ces lunes de miel répétées sauront garder votre cœur sentimental et tendre. Car, aussi longtemps que resteront présents à votre esprit ces grandes joies de la vie, tant que votre roman d'amour se perpétuera par des chaînes aussi douces, vous serez amoureux l'un de l'autre et vous le prouverez mutuellement.

Je connais un couple charmant qui fait un culte de ces "pèlerinages amoureux" de la façon la plus touchante qui soit. Tous les ans, Monsieur prend quelques jours de vacances, à date convenue et mémorable entre toutes. Et pendant que Madame sort du placard son tailleur marine et son manteau de voyage (deux précieuses reliques d'il y a sept ou huit ans) son époux refait les mêmes gestes, les mêmes appels téléphoniques d'autrefois. Il entre en communication avec le petit hôtel laurentien qui a abrité leur bonheur lors de leur première lune de miel. D'un commun accord, ils retiennent les mêmes salons, se promettent de manger à la table familière. Puis, c'est le départ... en train s'il-vous-plait, car si les affaires sont bonnes et qu'aujourd'hui on roule carrosse, il y a sept ans... Monsieur et Mme voyageaient en train. Ils retrouvent leur banquette, échangent des serments d'amour et, arrivés à destination, vivent une semaine enchanteresse. Ne trouvez-vous pas ces amoureux intelligents et prévoyants?

Vous m'objecterez peut-être que ce couple en question peut se permettre cette escapade parce qu'ils n'ont pas d'enfants... soit! Néanmoins, je crois sincèrement que tous les couples du monde entier devraient revivre au moins trois jours de lune de miel par an: beau temps, mauvais temps, famille, pas de famille, enrhumés ou non. Et je ne pense pas que vous ayez beaucoup de difficulté à vous trouver une gardienne... vu la noblesse du geste. D'ailleurs, au pis aller... emmenez les enfants! Ce qui importe, c'est de retourner à l'endroit même où vous aurez niché votre bonheur tout neuf, afin de voir surgir, de tous côtés, de chers souvenirs. Instinctivement, vous retrouverez votre belle jeunesse et les mots que vous prononcerez alors seront ceux de vos vingt ans. Après ces instants magiques, vous continuerez votre bonhomme de chemin le cœur en fête, vous disant qu'après tout la vie est belle, malgré ses tempêtes et ses larmes.

Puisse mon conseil être entendu et suivi.

Suzanne Pinje

Modes canadiennes à Ottawa lundi

Le 32e congrès annuel de la Canadian Woolen & Knit Goods Manufacturing Association se déroulera au Château Laurier, à Ottawa, du 25 au 26 octobre 1954.

Le point saillant du congrès sera la présentation des créations de la haute couture canadienne par la nouvelle Association des couturiers canadiens. Cette revue de mode se déroulera à l'issue du banquet qui aura lieu à la salle de bal de l'hôtel, à 7 h. 30, lundi, 25 octobre.

On présentera environ 40 créations, toutes confectionnées de lainages canadiens. La plupart de ces créations sont nouvelles bien que certaines d'entre elles aient été présentées par le couturier, à Montréal, les 21, 23 et 24 septembre derniers.

L'Association des couturiers canadiens a été constituée par six couturiers au début de l'année aux fins de relever le prestige de la haute couture canadienne et des étoffes de fabrication canadienne, grâce à des revues de modes périodiques. L'Association comprend maintenant 14 membres et ce sera à Ottawa, son deuxième défilé.

La nature de l'orientation

Hier 18 octobre, eut lieu le premier cours au programme 1954-55 de l'Ecole des Parents de Montréal. M. l'abbé Norbert Lacoste a exposé le sujet suivant: Aspect théologique de la famille nombreuse.

Aujourd'hui 19 octobre, M. Jean Courval traitera de La nature de l'orientation.

Les présidents de ces deux comités respectivement MM. Jacques Lavigne et Lucien Doré prient tous les membres ainsi que ceux qui seraient intéressés à la devenir, de bien vouloir se rendre pour 8 h. 30 au Pavillon des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu, 3860 rue St-Urbain.

L'exposé des deux spécialistes invités sera suivi d'un forum. Pour tous renseignements additionnels relativement à ces séances d'études, on peut téléphoner au Secrétaire de l'Ecole à VE 2762.

Ils voient un train pour la première fois

Plusieurs Scouts de St-Pierre-Miquelon, possession française dans le Golfe St-Laurent, qui visitaient le Canada à l'occasion d'un voyage de deux semaines au camp scout, n'avaient jamais vu un train auparavant ni une partie de "base-ball".

Pour les gourmets...

SOUPE A LA JULIENNE

- 1 tasse de carottes
- 1 tasse de pommes de terre
- 3/4 de tasse de navets
- 1 tasse de céleri
- 1 tasse de petits pois verts
- 2 c. à soupe de sagou
- 2 pintes de consommé
- Sel et poivre.

Mettre le consommé dans la casserole, faire bouillir, puis ajouter les légumes coupés en dés. Laisser cuire doucement. Après une heure de cuisson, ajouter les petits pois verts, le sagou lavé dans plusieurs eaux. Laisser mijoter pendant 15 à 30 minutes.

Compagnon silencieux



PATRON No 663 — Les enfants recevront toujours avec plaisir cet ami de jeu, il mesure 32 pouces et peut se vêtir de leurs vêtements trop petits.

Le **PATRON LAURA WHEELER** comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents

plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue St-Catherine, Montréal.

Mondanités

Bourbonnais-St-Germain

Le mariage de Madeleine, fille du docteur et de Mme Prud'homme Saint-Germain, de Westmount, avec M. Pierre-Paul Bourbonnais, fils de M. J.-A. Bourbonnais, décédé, et de Mme Bourbonnais, de Montréal, a été béni par M. le chanoine Jacques-L. de Martigny, cousin de la mariée, samedi matin, à onze heures, à Saint-Léon de Westmount. Pour la circonstance, l'église était décorée de corbeilles de glaïeuls et de chrysanthèmes et de feuillage d'automne. Pendant la messe, il y eut programme musical. M. François Saint-Germain, frère de la mariée, ainsi que M. André Bérard, cousin de la mariée, plaçaient les invités. M. Marcel Bourbonnais était le témoin de son frère.

La mariée, au bras de son père, portait une robe aux lignes classiques, de satin bleu glacier, ornée d'un col Marie Stuart et dont l'ampleur de la jupe formait longue traine, un voile de tulle illusion de même ton, retenu sous un petit bandeau de perles et de sequins bleus et une gerbe de stéphanotis et de camélias bleus. Mlle Monique Saint-Germain, sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de taffetas American Beauty à corsage drapé et jupe très ample, une fantaisie de même tissu dans les cheveux et un bouquet de pompons bleus. M. David L'Espérance était garçon d'honneur.

Mme Saint-Germain, mère de la mariée, portait une robe drapée de satin chocolat, un toquet de plumes d'autruche de même ton, des accessoires bruns et un chrysanthème roux à l'épaule. Mme Bourbonnais, mère du marié, portait une robe de crêpe français havane, un chapeau et des accessoires de même ton et une touffe de petites orchidées jaunes au corsage. La cérémonie fut suivie d'une réception chez le docteur et Mme Saint-Germain, avenue Roslyn, où les salons, le hall et la salle à manger étaient décorés de fleurs dans les tons automnaux, et de feuillage bronze. M. et Mme Bourbonnais partirent ensuite pour le sud des États-Unis.

Pour voyager, Mme Bourbonnais portait un costume de lainage anglais bleu anthracite, un chapeau de mélusine neige et des accessoires de chevreau vermillon.

Parent-Lafontaine

Dans l'intimité, samedi, à dix heures, à Saint-Raphaël d'Outremont, le R. P. Louis-M. Régis, O.P., bénissait le mariage de Mlle Lucie Lafontaine, fille du juge et de Mme Eugène Lafontaine, avec M. Michel Parent, Ing. P., B.Sc., fils de Me Honoré Parent, C.R., et de Mme Parent. Pour la circonstance, l'église avait été décorée de chry-

santhèmes blancs et bronze et pendant la messe, un programme de musique d'orgue fut exécuté par Mme Fernand Graton. M. Parent était le témoin de son fils.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe blanche à corsage de guipure et ample jupe de satin avec incrustations de guipure, un voile de tulle illusion retenu sous un béguin de dentelle rebrulée de perles et un bouquet disposé en cascade et composé de stéphanotis et d'orchidées. Mme Lafontaine, mère de la mariée, portait une robe de brocart chatoyant gris et noir et un chapeau de mélusine rose palette. Mme Parent, mère du marié, portait un ensemble de faille noire et de l'organza avec touche de vison et un petit chapeau français de feutre blanc rehaussé d'une aigrette noire.

A l'issue de la cérémonie, une réception réunissait les membres des deux familles au Ritz Carlton où les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de feuillage d'automne. M. et Mme Parent partirent ensuite en voyage. Mme Parent portait alors un costume de lainage angora noir chiné blanc et havane, un chapeau de mélusine miel et des accessoires de pécar. M. et Mme Parent s'embarqueront pour l'Europe, dans quelques semaines.

Poupert-Léveillé

Samedi à dix h. à l'église St-Marc de Rosemont, M. l'abbé Lionel Martel, curé, bénissait le mariage de Mlle Claire Léveillé, fille de M. et de Mme Paul Léveillé, avec M. Gilles Poupert, fils de M. et de Mme Laurent Poupert. Pour la circonstance, le sanctuaire avait été décoré de corbeilles, de glaïeuls et de chrysanthèmes blancs, de massifs de palmiers et de fougère. Des colonnettes ornées de fleurs blanches décoraient l'allée centrale de la nef. M. Paul Reddy touchait l'orgue et M. Wilfrid Fortin exécuta le programme de chant. M. Poupert était le témoin de son fils.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de satin broché blanc clouté de pierres du Rhin et dont l'ampleur de la jupe formait courte traine, un voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de satin et une gerbe disposée en croix et composée de stéphanotis et de feuilles de lierre. Mlle Denise Poupert, dame d'honneur, portait une robe de poul de soie toulouse, un toquet et un manchon de feuilles d'automne. M. Jean Rose était garçon d'honneur. Mme Léveillé, mère de la mariée, portait une robe de brocart émeraude, un feutre italien et des accessoires assortis, un bouquet de roses Talisman et une parure de vison. Mme Poupert, mè-

re du marié portait une robe de reps cognac, un chapeau brodé de perles bronzées, des accessoires bruns, des fourrures de vison et une orchidée à l'épaule.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception. M. et Mme Poupert partirent ensuite pour Miami et La Havane. Pour voyager Mme Poupert portait un costume de cachemire noyer, des accessoires de même ton et une cape de kolinsky.

O'Brien-Potvin

Samedi à neuf heures trente, à l'église Notre-Dame du Rosaire, a été béni le mariage de Mlle Jacqueline Potvin, fille de M. et de Mme Emile Potvin, avec M. Brian O'Brien, fils de M. et de Mme William O'Brien. L'église était alors décorée de fleurs de saison et la société chorale exécuta le programme de chant, pendant la messe, M. Arthur Wilson agissait comme garçon d'honneur et MM. Gerald King, Lloyd Seguin et André Miron plaçaient les invités. M. O'Brien était le témoin de son fils.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de tulle de nylon blanc et dentelle française sur fourreau de taffetas et un voile de tulle illusion retenu sous un béguin de dentelle et de perles. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'une orchidée blanche. Mlle Brenda O'Brien, sœur du marié, dame d'honneur, portait une robe de poul de soie bleu paon, un bandeau de feuilles de velours de même ton et un bouquet de pompons bronze.

Mme Potvin, mère de la mariée, portait une robe de satin bleu azur avec boléro de dentelle, un chapeau de velours français noir, des accessoires assortis; une jaquette de taupe et des roses au corsage. Mme O'Brien, mère du marié, portait une robe de cristallite framboise, un chapeau et des accessoires de même ton, et des rases Namur à l'épaule. Mme Brennan, grand-mère du marié, portait une robe de crêpe et dentelle marine, un chapeau et des accessoires bleu ciel et des oeillets de la Virginie au corsage.

La cérémonie fut suivie d'une réception. Les mariés partirent ensuite en auto pour les Laurentides. Pour voyager, Mme O'Brien portait un costume de cachemire anglais brun garni de castor, un feutre et des accessoires de même ton.

Perron-Gaudreau

Ce matin, à dix heures, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, M. l'abbé Claude Perron, frère du marié, bénissait le mariage de Mlle Monique Gaudreau, fille de M. et de Mme Hector Gaudreau, de Verdun, avec M. Jacques Perron, fils de M. et de Mme J.-A. Perron, de ville St-Pierre. Pour la circonstance, l'église avait été décorée d'une profusion de fleurs de saison et pendant la messe, Mme H. Walford exécuta un programme musical comprenant la "Prière à la Vierge", le "Panis Angelicus", de César Franck, et l'"Ave Maria", de Schubert, tandis que Mme A. Laporte touchait l'orgue. M. Perron était le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée portait sur un fourreau de satin, une robe de dentelle française blanche dont le corsage était parsemé de perles et de pierres du Rhin; la jupe très ample ouvrait sur deux panneaux de nylon plissé soleil. Son voile semi-long de tulle illusion était maintenu sous un toquet de fleurs de nylon et de perles et son bouquet retombant en cascade, composé d'oeillets blancs et de pompons; elle portait également un collier de perles.

La dame d'honneur, Mlle Jeannine Gaudreau, sœur de la mariée, portait une robe de cristallite bronze à jupe ample, corsage plissé et écharpe de même tissu, un béguin de plumes cuivre et un bouquet colonial de pompons bronze et or et de feuilles de lierre. M. Normand Bérubé était garçon d'honneur. M. Henri Gaudreau, frère de la mariée, et M. Yves Perron, frère du marié, plaçaient les invités. Mme Gaudreau, mère de la mariée, portait une robe de crêpe café avec motif d'ottoman de



Mlle Elizabeth LIMOGES, fille de M. et de Mme Albert Limoges, de Ville Mont-Royal qui sera présentée au lieutenant-gouverneur de la province et à Mme Gaspard Fauteux à l'occasion du bal des petits souliers qui aura lieu le 5 novembre à l'hôtel Windsor.

même ton, un chapeau d'antilope beige rehaussé de plumes, des accessoires de reptile brun, une écharpe d'écureuil de Russie et de petites roses Talisman au corsage. Mme Perron, mère du marié, portait une robe de crêpe et dentelle violette de Parme, un chapeau d'écaillies mauves et roses, des accessoires noirs et de petites roses Sweetheart crevette à l'épaule.

Après la cérémonie, il y eut réception au Club Canadien. M. et Mme Perron partirent ensuite, en automobile, pour un voyage à New-York et autres villes américaines. Pour voyager, Mme Perron portait un deux-pièces de tissu anglais cannelle, un feutre-soleil aigumarine, des accessoires de cuir roux, une écharpe de vison et à l'épaule, un bouquet de roses cuivre et de pompons bronze. A leur retour, M. et Mme Perron demeureront à Verdun.

L'Association des Femmes libérales de N.-D.-G.

Madame Maurice J. Heller présidente de l'Association des Femmes libérales de N.D.G. assistée de son exécutif organise un banquet qui aura lieu au Club de Réforme, aujourd'hui le 19 octobre à 7 h. 30 p.m. L'honorable R. H. Winters, ministre des Travaux publics sera l'invité d'honneur.

La vente des billets a été confiée à Mme P. J. Sampson.

Parties de cartes

Les Dames patronnesses de l'Oeuvre de la Soupe lancent leur dernier appel pour la partie de cartes d'aujourd'hui, à 2 1-2 heures p.m., salle des Fusiliers Mont-Royal.

De nouveaux noms s'enregistrent: Mmes Gérard Boudrias, Ad. Raynault, P. Laurendeau, A. Guilbault, Yvan Beauregard, Jean Drapeau, M. Perreault, Maurice Massicotte, H. Lamarre, René Duchaussois, A.-F. Moisan, R. Lavallée, Ar. Bérubé, Lucien Durand, Geo. Tremblay, Aug. Archambault, Y.-P. St-Cyr, J.-B. Brault, Berthe Simard, J. Moncel, C. Monat, M. Pasquin, O. Cardinal, G. Bélanger, P. Brais, R. Parent, Z.-H. Ethier, E. Vachon, E. Trudeau, J.-E. Laurin, J. Bédard, A. Tessier, Lucien Dansereau, Roméo Daibec, M. Cordeau, Alf. Paradis, C.-E. Gravel, Aimé Geoffrion, Paul Viau, Roger Gagnon, Jean Arpin, H. Delorimier, G. St-Pierre, L.-P. Forest, C. Rouleau, René Boucher, L. de G. Beaubien, Mlle M. Boivin, Alice Rolland, B. O'Leary, Jeanne Cloutier, Luce

Houle, Maralle Lussier, P. Provençal, M. Provost.

La partie de cartes de l'Amicale Notre-Dame-des-Prés, de Laprairie, aura lieu à la salle du pensionnat de la Congrégation Notre-Dame, la présidence de Mgr J. Chénier, P.A., le samedi 23 octobre, à deux heures. Cette réunion est organisée en prévision des fêtes du 250e anniversaire de fondation qui auront lieu en juin. Toutes les anciennes et leurs amies sont invitées.

La prochaine partie de cartes à l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, 4515 rue Berri, aura lieu mercredi après-midi, à 2 h. 30 sous la présidence d'honneur de Mme E. Lamoureux.

Une partie de cartes au profit des œuvres apostoliques des Buissonnets aura lieu le mercredi 20 octobre, à deux heures, au Centre paroissial Saint-Edouard, 6517, rue Saint-Denis, sous la présidence d'honneur de Mme J.-A. Brodeur et de ses invités.

Revue de modes

Une revue de modes, au profit des Enfants des crèches de la Miséricorde organisée sous la présidence de M. Louis Gendron et du comité des patrons des Crèches, aura lieu, ce soir, à 8 h. 30, à la salle Saint-Stanislas, 1371 rue Laurier est.

Réception

Le président et les membres du comité exécutif de l'orchestre symphonique de Montréal reçoivent ce soir, à l'hôtel Ritz Carlton, après le premier concert de la saison, qui sera dirigé par Alberto Erede, avec Gary Graffman, comme pianiste invité.

Au Concerts symphoniques

L'hon. Omer Côté, secrétaire provincial et Mme Côté ainsi que Son Exc. M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en Italie, seront les invités d'honneur ce soir, au premier concert de la saison de l'Orchestre symphonique de Montréal, que dirigera l'éminent chef d'orchestre italien Alfredo Erede.

Bal des Petits Souliers

Mlle Francine Cabana fille de M. et Mme Léo-Paul Cabana de la Côte des Neiges sera au nombre des débutantes de la saison. Elle sera présentée au lieutenant-gouverneur de la province et à Mme Gaspard Fauteux qui rehausseront de leur présence le bal des petits souliers qui aura lieu le 5 novembre à l'hôtel Windsor.



M. et Mme Robert James WATT quittant la chapelle de l'église St-Michel, après leur mariage, célébré samedi dernier. La mariée (Norma Gertrude Douglas) est la fille de M. et de Mme Herbert F. Douglas, d'Outremont, et le marié, le fils de M. et de Mme William Watt, de Ville Mont-Royal.

Funérailles de M. Joseph-R. Legault

Ce matin en l'église St-Joachim de Pointe-Claire ont été célébrées les funérailles de M. Joseph-Rémi Legault, ancien cultivateur de Beaufaire, époux de feu Anna Aubry, décédé le 15 octobre à l'âge de 82 ans.

Le convoi funèbre partit de la demeure du défunt à Beaufaire pour se rendre au lieu de ralliement à Pointe-Claire et de là à l'église paroissiale où la levée du corps fut faite par l'abbé Alphonse Trotter, curé de St-Joachim. Le service religieux fut célébré par le Rév. Père Joseph Décar, C.S.C., assisté de l'abbé Alphonse Trotter et de l'abbé Réal Toupin, vicaire de la paroisse comme diacre et sous-diacre. M. Joseph Cousineau dirigeait la chorale de Pointe-Claire et M. Achille Daoust, touchait l'orgue.

Dans le chœur on remarquait Mgr Robert Mitchell, chancelier de l'archevêché de Montréal et M. l'abbé Guy Schetagne, P.M.E.

Une foule considérable avait envahi l'immense nef de l'église St-Joachim pour rendre un pieux hommage au défunt qui fut échevin de la ville de Beaufaire pendant trente-cinq ans, président de la Commission scolaire catholique de la ville de Beaufaire de 1911 à 1950 et marguillier de la paroisse St-Joachim de Pointe-Claire.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Armand Legault, surintendant du service des impressions à "La Patrie" et Rémy Legault; ses gendres: MM. Léo Lacoste, Ovide Roland, Ovide Benoit, Jacques Racine et William A. Legault; ses petits-fils: Jean et Gilles Tremblay et Richard Benoit; ses beaux-frères: MM. Urgel Crevier et Ovide Décar; ses neveux: MM. Ernest Legault, Albert Legault, J. P. Legault, Aimé Legault et Maurice Aubry.

Les porteurs étaient MM. O. Legault, Henri Daoust, William Larocque, Wilfrid Cyr, Joseph Palement et Emile Brunet. Une délégation de la Ligue du Sacré-Coeur de Pointe-Claire comprenant MM. Arthur Boyer, Théo Daoust, A. Letarte, Charles Legault, Eugène Valois, Armand Legault et Arthur Alard précédait le corbillard.

Dans le cortège on remarquait: l'hon. juge Alphonse Marier, MM. Gerald Legault, A. St-Denis, H. Aumais, J. Trotter, J. B. Aumais, Noël Madore, V. Mitchell, Hubert Dufresne, Lionel Godin, Laurent Groulx, Edouard Palement, chef de police de Pointe-Claire, G. Legault, J. P. Legault, J. Allard, S. Garceau, Gaston Legault, Lionel Legault, Jean-Pierre Legault, Agnès Legault, L. Mirault, Yvon Mirault, Jean Linssen, J.-Damas Legault, Hector Groulx, Jos. Cardinal, Aldas Legault, Omer Larouche, Paul

Leroux, A.-R. Demers, L. Cousteau, J. P. Legault, Yvan Provost, Guy Meunier, F. Legault, René Labroche, Claude Ranger, Lucien Lecomte, Maurice Valliquette, Maurice Seneveys, Marcel Brunet, Alcide Brunet, Delmar Dagenais, Arthur Allard, Godfroy Lauzon, Hervé Leclerc, J. Racine, Marcel Martin, Léopold St-Aubin, Albert Beaulieu, Roger Lacoste, I.-L. Legault, Henri Rose, E. Brunet, Alexandre Provost, Gustave Décar, Edouard Lamoureux, gérant de Braconsfield, Michel Rousseau, Adrien Martin, Arthur Jasmin, Albert Décar, C. Enghels, Emile Bélanger, Henri St-Aubin, Georges Théoret, Hector Legault, Paul-F. Lalonde, R. Orsali, Léon Chénier et une délégation du journal la "Patrie" où l'on remarquait: MM. Roland Dubois, gérant de la "Patrie", R.-G. Peddie, O.-L. Bourque, A. Demuy, L. Renaud, E. Martin, Henri Riopel, Salomon Leblanc, Gérard Blouin, Léandre Montpetit, René Benoit, Georges Genest, J.-Yves Lord et Paul Coucke.

M. Graham Towers très confiant dans la finance canadienne

(PCF) — M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré hier que la Banque d'expansion industrielle a remporté un grand succès depuis sa fondation il y a 10 ans.

Elle a prêté environ \$100,000,000 à au-delà de 1,300 entreprises, la plupart relativement petites.

Dans le texte d'un discours, remis à la presse avant qu'il ne soit prononcé devant les membres du club Canadien, M. Towers dit qu'il est très fier de la Banque d'expansion industrielle, une filiale de la Banque du Canada. Avant que la banque industrielle ne soit créée par le gouvernement, les petites entreprises industrielles avaient beaucoup de difficulté — quand la chose n'était pas tout simplement impossible — à obtenir de l'argent pour commencer ou étendre leur production.

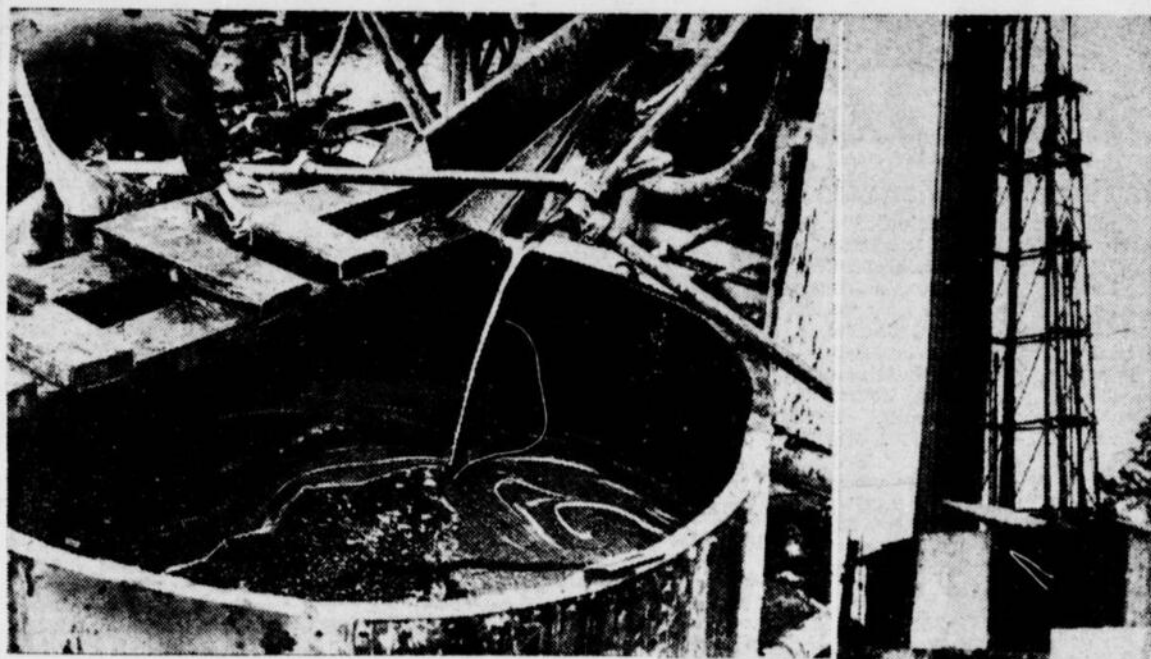
Les prêts, dit-il, devaient être repartis sur une période trop longue pour permettre aux banques à charte de les consentir, ou leurs montants étaient trop minimes pour rendre possible l'émission d'actions sur le marché.

PRETS

M. Towers a dévoilé que dans des centaines de cas, des gens très expérimentés intéressés à mettre sur pied une nouvelle entreprise ou à agrandir une industrie existante, se sont adressés à la Banque d'expansion industrielle pour obtenir l'argent nécessaire à faire une réussite de leur initiative.

Il est arrivé fréquemment que la banque ait été en mesure de fournir à l'emprunteur une assistance aucunement financière. Ainsi, elle a donné à quelques-uns de précieux conseils concernant leur système de comptabilité, l'agencement de leurs machineries et les débouchés possibles.

Concernant les opérations bancaires en général, M. Towers a dit qu'il est absolument nécessaire d'être bien informé de l'état des marchés financiers non seulement



LES HABITANTS du petit village de Hannaches, en Normandie, viennent de découvrir du pétrole dans leur territoire. Il y a 33 ans, des ingénieurs avaient noté la présence de pétrole autour de Hannaches, mais des forages n'avaient alors rien donné. Ci-dessus, à gauche, le réservoir placé près de la grue pour recevoir l'huile. Au cours de la première journée d'opération, on obtint 150 barils, soit environ 6,500 gallons. A droite, la grue et l'équipe qui la fait fonctionner.



tion. Que ce soit par chance ou par bonne administration, dit M. Towers, la Banque du Canada a été créée au moment propice — pas trop tard pour mettre de l'ordre dans son organisation et prendre diverses dispositions avant que la guerre n'éclate.

L'économie canadienne, a affirmé le gouverneur, s'est développée considérablement au cours des deux dernières décennies. Il a exprimé la certitude qu'un grand progrès sera enregistré dans les années à venir.

Ce progrès pourra s'accomplir grâce à un financement provenant surtout du marché des obligations et des banques. M. Towers a déclaré que le Canada n'est pas démuné dans le domaine de la finance et que son expansion économique ne sera pas entravée par le manque de crédit.

DU TIC AU TAC

3,000 horlogers suisses ont lancé une campagne contre l'achat des produits américains en mesure de représailles contre la majoration du tarif douanier américain sur les montres. Certains marchands refusent de vendre les cigarettes, le nylon ou le coca-cola des Etats-Unis.

Au banquet des journalistes

Le poste CHLP diffusera directement de l'hôtel Windsor, samedi soir, le discours du T. H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, qui parlera au banquet du 10e anniversaire de la fondation du Syndicat des Journalistes de la Province. L'émission débutera à neuf heures.

Partie de cartes annuelle, le 23

Samedi, le 23 octobre prochain, les anciennes élèves de l'Ecole normale Jacques-Cartier auront leur partie de cartes annuelle, dont les recettes sont affectées au soutien des oeuvres de l'Amicale.

La direction serait reconnaissante à toutes celles qui offriront un cadeau comme prix de présence. S'il vous plaît, faire parvenir à l'Ecole normale J.-C., 2330 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, 25.



VERS ROME. — Le R. P. Roland Gauthier, C.S.C., directeur du centre de recherches et de documentation à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, a quitté Montréal par avion la semaine dernière pour se rendre à Rome, où il prendra part au grand congrès marial international, qui se tiendra dans la Ville Eternelle du 24 octobre au 1er novembre. Il donnera une conférence sur saint Joseph et l'Immaculée Conception de Marie.

Air-Canada atteint un nouveau sommet

Air-Canada annonce que l'un de ses avions a établi un nouveau record. Le Super-Constellation de l'envolée 530, qui a quitté Montréal hier soir, à 7 heures, est arrivé à Prestwick, en Ecosse, 8 heures et 8 minutes plus tard, alors que l'horaire prévoit 10 heures et 45 minutes.

Le capitaine S.-S. Albiel, de Baie d'Urfé, dans le comté de Jacques-Cartier, a ainsi dépassé le sommet non officiel, établi en 1949, établissant la traversée à 8 heures et 9 minutes.

Aidé d'un vent arrière d'une vitesse de plus de 100 milles à l'heure, le gigantesque appareil a atteint la vitesse de 449 milles à l'heure, pour établir une vitesse moyenne de 380 milles à l'heure pendant la traversée.



JEANNE MATTHEWS, patineuse de fantasia, de Vancouver, Colombie-Canadienne, photographiée à son arrivée à New-York sur le paquebot "United States", à son retour d'une série d'engagements comme patineuse en Angleterre et en Afrique du Sud.

MONTRÉAL

sortira de sa léthargie



car j'obtiendrai l'aide des
gouvernements supérieurs

dit
l'Hon.
Sénateur

Sarto Fournier

le prochain maire de la Métropole

Le noeud du problème qui paralyse présentement Montréal est l'éternelle question d'argent. Et, comme vous, j'estime que le contribuable est déjà suffisamment taxé. D'ailleurs, c'est en protégeant la petite propriété et non en la taxant davantage, qu'on parviendra à la rendre accessible à un plus

grand nombre de gens. Nous devons donc compter sur l'aide des gouvernements supérieurs. C'est nous, contribuables de Montréal, qui payons le plus d'impôts et c'est nous qui recevons le moins d'aide. La plus stricte justice commande que les gouvernements supérieurs nous viennent en aide.

Le
programme
DES
SOLUTIONS
IMMÉDIATES
SARTO
FOURNIER



CIRCULATION — 80% de la population métropolitaine voyage en tramway. L'état actuel est intolérable. Il se perd chaque jour un nombre considérable d'heures qui pourraient être consacrées utilement au travail et aux loisirs. L'industrie, le commerce et tous les contribuables sont victimes d'un service inadéquat. Un règlement s'impose. Les suggestions sont nombreuses. Nous trouverons sans tarder la solution la plus pratique et la plus économique à ce problème.



LA DÉMOLITION DES TAUDIS ET LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR OUVRIERS — 200,000 personnes, à Montréal, sont logées dans des appartements et des maisons qui peuvent être assimilés à de véritables taudis. Environ 15% de la population vit donc dans des locaux insalubres. D'autres villes ont trouvé la solution à cet épineux problème. Et, encore à ce chapitre, les suggestions ne manquent pas. Mais qu'attend-on pour se mettre à l'oeuvre? Nous prenons l'engagement solennel de remédier à un état de choses qui n'a aucune raison de se perpétuer. Nous démolirons les taudis et construirons des logements convenables pour nos ouvriers.



CHÔMAGE — Il m'a toujours paru extraordinaire qu'il y ait du chômage quand tout reste à faire. Je sais qu'il s'agit là d'une question fort complexe et qu'elle ne saurait être entièrement résolue à l'échelon local. Mais je suis persuadé que si, demain, nous nous mettons à l'oeuvre dans le domaine de l'habitation comme dans celui de la circulation et du transport en commun, des milliers d'ouvriers présentement sans emploi pourront enfin trouver un salaire raisonnable tout en contribuant à l'avancement économique et social de Montréal.



LE ROND-POINT DE NOTRE CULTURE — On a parlé d'une salle de concert et des démarches ont été entreprises à cet effet auprès du gouvernement provincial pour que celui-ci accepte d'y contribuer. Mais cette salle de concert ne saurait être, à mes yeux, qu'un commencement. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un centre qui serait conçu comme le rond-point de notre culture et qui serait à la fois l'instrument et le symbole de toute notre production artistique qu'elle soit musique, théâtre ou peinture.

La participation des autorités provinciales à la construction d'une salle de concert nous est déjà acquise. En élargissant ce projet, ou en faisant le monument de notre unité nationale sur le plan culturel, je crois que nous pourrions y associer le gouvernement fédéral et en faciliter la réalisation.

"Associer Québec et Ottawa à l'oeuvre de reconstruction" — Sarto Fournier

VOTEZ SARTO FOURNIER

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TELEVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS : Pendant quelques minutes dimanche soir nous avons vu à "Toast of the Town" Libérace se livrer à des cabrioles et des pas de danse vraiment trop faciles. Libérace devrait bien demeurer à son piano où il réussit d'ailleurs très bien et se dispenser de ces incursions dans des domaines où il est loin d'être maître. Si Libérace veut s'amuser rien ne l'en empêche dans des réunions privées mais de là à amuser le grand public par semblables extravagances, il y a une marge. Jouez du piano M. Libérace et restez en là... l'ivoire vous va mieux que les pas de danse... Les extraits d'opérettes ont débuté dimanche soir à CBFT avec Baron Tzigane de Johann Strauss cette formule condensée permet de faire entendre les meilleurs airs d'une oeuvre en nous faisant grâce des longueurs et de la paille. C'est l'opérette format de poche et c'est très bien durant la meilleure demi-heure de la soirée dominicale. — Le programme fantaisies canadiennes dimanche a eu ses grandes faiblesses. Voici un programme qui devrait être des plus soignés puisqu'il tente de faire valoir nos talents canadiens. On a bien fait d'y inviter le pianiste Paul Doyon, qui a relevé considérablement l'émission. Soulignons la jolie musique de Michel Perreault dans le ballet d'Elizabeth Leese.

PENSEE : Il n'est pas toujours bon de dire ce qu'on a sur le coeur, mais il faut tâcher de n'avoir sur le coeur que ce que l'on peut dire. — P. JANET.

A DROITE ET A GAUCHE : Les Community Concerts de Ville Mt-Royal annoncent les concerts suivants pour la saison: le 15 novembre Lois Marshall; le 21 mars, le pianiste Rudolf Firkusny; le 3 janvier, l'ensemble Corelli; le 18 avril, le violoniste Michael Rabin. Ces concerts auront lieu au Mont-Royal High School.

TROIS FILMS — Trois films de caractère très différent mais tous réalisés par l'Office national du film du Canada ont mérité des Mentions de Mérite au récent festival du film d'Edimbourg. Ces mentions de mérite ne sont accordées qu'aux films les plus remarquables parmi tous ceux qui sont inscrits au Festival. Les films canadiens qui ont eu cet honneur sont "Corral", film sans parole sur le domptage des chevaux dans l'Ouest; "Le Nettoyeur d'Aiguilles", petit portrait de cet homme chargé de nettoyer les rails dans une grande ville; "The Stratford Adventure": reportage très complet sur le premier festival Shakespeare, à Stratford, en Ontario.

APOSTILLES : Un impresario local a fait venir des marionnettes juste avant les élections municipales, drôle de coïncidence... et dire que les comédiens se dépensent tant pour nous faire rire alors que les événements s'en chargent si bien parfois — Neuf candidats offrent leurs services à la mairie pourquoi ne pas tous les élire? L'un s'occuperait de la salle de concert, l'autre du métro, un autre ferait dans les express-ways, un autre encore de restaurer la population, tandis qu'un autre siégerait au Conseil pour laisser le temps à un autre de s'occuper de moralité. Neuf maires ce ne serait pas de trop pour les besoins d'une grande ville. Amendons la charte de Montréal et créons place pour neuf maires on a bien créé la place pour 99 conseillers — La vie vous demande la Bourse et la Bourse vous donne la vie... Le financier veut toujours avoir sa part d'obligations, c'est un sacrifice — En Bourse, un bon moyen de voir l'ours c'est d'acheter à la baisse.

PAUL DOYON A L'UNIVERSITE — Les étudiants présenteront, le jeudi 4 novembre prochain, le pianiste canadien bien connu, Paul Doyon. Comme on le sait, en 1950 Paul Doyon s'est vu attribuer la médaille du Christian Culture Award, en reconnaissance des éminents services qu'il a rendus à la cause musicale dans notre pays. Cette distinction a été accordée à des écrivains, hommes d'affaires ou hommes d'Etat qui ont servi la culture dans leurs diverses activités tels que: Jacques Maritain, Sigrid Undset, Etienne Gilson, Henry Ford II, Dr. Charles-H. Malik, etc. M. Doyon jouera sous les auspices de la Société artistique des étudiants.

VERGOR

"La Chauve-Souris" au Plateau le 22

"La Chauve-Souris", le chef-d'oeuvre de Johann Strauss, que le Théâtre des Marionnettes de Salzbourg présentera vendredi et samedi les 22 et 23 octobre, à la Salle du Plateau, est probablement l'un des opéras qui ont obtenu le plus de succès de tout le répertoire. Il y a quelques saisons, quand l'Opéra Métropolitain fit pour la première fois cette oeuvre, le succès fut si retentissant que malgré les nombreuses représentations supplémentaires prévues, la demande ne put être satisfaite. Par conséquent, pour la première fois dans l'histoire de l'Opéra Métropolitain, une troupe ambulante fut formée pour entreprendre des tournées sous ses auspices et cela, avec un succès immense. On se souviendra que cette troupe joua ici au "Her Majesty's Theatre" durant une semaine entière.

Le Théâtre des Marionnettes de Salzbourg utilisera l'enregistrement de l'Opéra Métropolitain par Columbia, lequel met en vedette Lily Pons, Richard Tucker, Lubja Welitch, Charles Kullman et John Brownlee. On nous promet une production éclatante avec costumes somptueux, éclairage magnifique et suites de ballet, lesquels on pourra

voir sur leur nouvelle scène tour-nante.

Dimanche, le 24 octobre, à 2 h. 15 p.m. il y aura au Collège Loyola, une matinée spéciale pour les enfants durant laquelle "Blanche-Neige et les Sept Nains" sera présenté.

L'horaire du film

Les cotes morales inscrites dans cet horaire nous sont fournies par le Centre Catholique du cinéma de Montréal, 4334 rue St-Denis.

LOEW'S — "The Gaine Mutiny": 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

PALACE — "Seven Brides for Seven Brothers": 10.10, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CAPITOL — "On the Waterfront": 10.15, 12.30, 2.50, 5.05, 7.20, 9.35.

PRINCESS — "Suddenly": 10.10, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

IMPERIAL — "Gone with the Wind": 9.00, 12.45, 4.30, 8.20.

ORPHEUM — "The Law vs Billy the Kid": 10.05, 1.05, 4.05, 7.05, 10.05. Pour adultes. — "Geraldine": 11.25, 2.25, 5.25, 8.25.

ALOUETTE — "Disparue à Rio": 10.50, 1.35, 4.20, 7.10, 9.55. — Pour adultes avec réserves. — "Noël au Camp": 10.00, 12.10, 2.55, 5.40, 8.30.

ST-DENIS — "La Route du Bonheur": 11.50, 3.21, 6.32, 10.03. Pour adultes. — "Son dernier verdict": 1.23, 4.54, 8.25. Pour adultes, avec réserves.



AU CINEMA DE PARIS. — Une scène du film "Si Versailles m'était conté" représentant Louis XVI s'émouvant sur le sort d'une fille du peuple, Danièle Delorme. "Si Versailles m'était conté" est gardé à l'affiche au Cinéma de Paris.

Un problème sérieux

La bonne manutention des marchandises dans les wagons

Les dommages aux marchandises au moment de la manutention, quel qu'en soit le responsable, sont une perte pour le pays, a déclaré B. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, à un déjeuner offert, ce midi, par l'American Material Handling Society.

M. Gordon ajouta que les dommages à l'intérieur des wagons entraînaient des réparations coûteuses, réduisaient la vie des wagons et faisaient perdre à ces wagons un temps coûteux. Il ajouta que tout le monde y perdait quand quelqu'un était blessé faute d'entraînement ou d'un bon équipement. Et tous ces coûts inutiles pourraient être évités et c'est pourquoi les expéditeurs et les agents de transport doivent y apporter une attention continue.

M. Gordon dit que le Canadien National apporte un soin particu-

lier à la manutention des marchandises. "Si un bon chargement demeure longtemps un problème d'habileté et de conscience particulière", dit-il, "un bon emballage et une bonne manutention dans le chargement et le déchargement peuvent amener un meilleur transport. Je désire souligner le rôle non seulement des chemins de fer, mais des expéditeurs par wagons complets qui font leur propre chargement et déchargement, et l'importance d'améliorer l'efficacité de notre système de transport par une meilleure manutention".

Cours sur le théâtre par Jan Doat

M. Jan Doat, le grand metteur en scène français, commencera à l'université de Montréal, dès jeudi soir le 21 octobre, à 7 h. 30, une série de cours de trente leçons sur le théâtre. Spécialement destinés au spectateur, "ce principal personnage du théâtre", ces cours sont organisés par l'Extension de l'enseignement de l'U. de M. en réponse à l'intérêt croissant du public montréalais pour le théâtre.

M. Doat, dont on a pu suivre les "propos sur le théâtre" à la radio et à la télévision, ne mettra pas l'accent sur la littérature dramatique. Il ne sera donc pas question d'auteurs ou d'oeuvres, mais plutôt des éléments essentiels, du théâtre: spectateur, jeu, voix, corps, sujet, dialogue, décors, etc. Comme on peut le voir par le programme, M. Doat en plus de faire des exposés, dirigera un certain nombre de travaux pratiques pour tous ceux de ses auditeurs qui voudront "connaître en faisant", et aussi quelques séances d'échanges de points de vue. Le cours sera également d'un grand intérêt pour les gens de théâtre, de radio et de télévision.

Metteur en scène à l'Opéra de Paris, et auteur d'ouvrages sur le théâtre, M. Doat initiera ses auditeurs aux techniques du spectacle, dont on ne voit souvent que les résultats, sans apprécier comme il se doit le long apprentissage requis et les vastes ressources employées à sa préparation.

Voici la liste de ces cours sur le théâtre:

1.—Du spectateur comme persona-

ge principal au théâtre: La psychologie collective et la contagion mentale.

2.—A la recherche des monstres: Le jeu, l'acteur et le personnage, la gymnastique de la sensibilité, la voix et le corps.

3.—L'acteur et le texte: Le sujet et le mythe, le plan et le dialogue.

4.—La mise en scène: Invisibilité de la mise en scène: esprit unité et rythme le nombre d'or, la triangulation et l'aller et le retour. Le talent du metteur en scène consiste à utiliser le talent des autres.

5.—Sur les traces de Dionysos: L'Architecture. De l'homme comme unité de mesure. Les théâtres dans tous les temps et dans tous les pays.

6.—Le théâtre et la vie sociale: La politique dans le théâtre sans politique.

7.—Le Dieu aux cent visages: Théâtre et radio, théâtre et cinéma, théâtre et télévision. Le mime, la danse et le roman.

8.—Voyage théâtral: Les réalisations, la machinerie et l'éclairage, les théories et les techniques à travers le temps et l'espace.

9.—Bibliographies dramatiques: Histoire, technique, théories, genres, répertoires.

10.—Premiers travaux pratiques: La voix et la mécanique, la musique et le rythme de la langue française: le muet. La récitation chorale. La diction poétique et tragique.

11.—Deuxièmes travaux pratiques: Le corps, ses trois centres, positions ouvertes et positions fermées, parallèles ou opposées, relaxation, les réflexes. L'axe du corps humain.

12.—Troisièmes travaux pratiques: De l'improvisation moyen de formation du comédien et moyen éducatif à l'Ecole.

13.—Quatrièmes travaux pratiques: Montage d'un spectacle (du choix de la pièce au rideau qui se lève).

14-15.—Ouverture d'une discussion générale: Préparée par les auditeurs ou étudiants, sur indications données à l'avance, et dirigée.

Le début de saison de notre orchestre

Le premier concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal pour la saison 1954-55 aura lieu ce soir à 8 h. 20, à l'auditorium du Plateau. Le chef d'orchestre sera Alberto Erede, du Metropolitan Opera de New-York, qui fera à cette occasion ses débuts à Montréal, et le soliste le jeune pianiste américain Gary Graffman. Ce concert sera répété demain soir.

M. Erede a dirigé un peu partout en Europe, dans les deux Amériques, et partout il a suscité les plus élogieux commentaires. Il se trouve également à l'aise dans le répertoire du concert comme dans celui de l'opéra et l'on s'attend à ce qu'il fasse briller ses talents dans un programme comportant des oeuvres aussi diverses que la 5ème Symphonie en mi bémol de Schubert, les "Valse Nobles et Sentimentales" de Ravel, et le "Prélude et Chant de la Mort" de l'opéra "Tristan et Isolde" de Wagner.

Gary Graffman fera, lui aussi, ses débuts montréalais ce soir. On admirera la brillante technique de ce jeune pianiste dans une oeuvre néo-classique qui requiert beaucoup d'expression de sentiments: le 3ème Concerto pour piano et orchestre de Prokofiev.

IMPERIAL A l'affiche

"GONE WITH THE WIND"

en technicolor

Clark GABLE — Vivien LEIGH

A l'affiche PALACE

"SEVEN BRIDES FOR SEVEN BROTHERS"

aussi

"THIEVING MAGPIE"

PRINCESS 2e semaine

"SUDDENLY"

Frank SINATRA — Sterling HAYDEN

A l'affiche ORPHEUM

"The Law VS Billy The Kid"

aussi

"GERALDINE"

LOEW'S 2e semaine

"THE GAINE MUTINY"

en technicolor

Humphrey BOGART — Jose FERRER

A l'affiche CAPITOL

"ON THE WATERFRONT"

aussi

"BRITISH EMPIRE GAMES"

ALOUETTE A l'affiche

"DISPARUE A RIO"

aussi

"NOEL AU CAMP"

ST-DENIS A l'affiche

GEORGES GUÉTARY

LUIS MARIANO

LA ROUTE DU BONHEUR

CHARLES VANEL dans

Son dernier verdict

avec JACQUES SERNAT et ELEANOR ROSS DRAGO

Cinéma de Paris A l'affiche

50 VEDETTES

100 ARTISTES

1500 FIGURANTS

dans un film

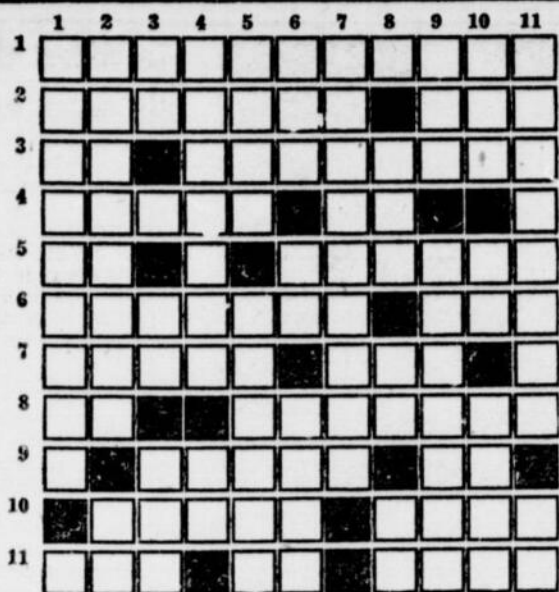
vraiment

royal

en Eastmancolor

SI VERSAILLES M'ÉTAIT CONTÉ

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1 — Plasma d'origine psychique émané d'un médium (p.i.).
- 2 — Punir, corriger — Ornement en forme d'œuf.
- 3 — Possessif — Qui a rapport à l'Alsace.
- 4 — Partie de plaisir — Aller, en anglais.
- 5 — Pronom indéfini — Espèces, genres.

Solution du problème d'hier

ENGRELURE N
NOUET LARME
LIVRESSE N
AINEE TAPI
CODE LEGERE
USE PURETES
RARE ROB
ELEVE RALER
OSE LODEN
RIS REIN DU
ANE ASERES

- 6 — Ancien instrument de dentiste — Posséda.
- 7 — Genre de myriapodes — Une des Cyclades.
- 8 — Métal jaune — Celui qui exerce un art libéral.
- 9 — La mère de Jésus — Conjonction.
- 10 — Rigide — Joins.
- 11 — Sorte de singe américain — Année — Crochet de fer.

VERTICALEMENT

- 1 — Etat des paupières renversées en dehors et ne pouvant plus recouvrir l'œil.
- 2 — Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur — Nom du soleil.
- 3 — Possessif — Consonnes jumelles — Le mois de Marie.
- 4 — Douleur d'oreille — Inflammation des synoviales du poignet.
- 5 — Amas de choses placées les unes sur les autres — Danse nationale de la Hongrie (moins la dernière lettre).
- 6 — Article simple pluriel — Possessif — Peu de chose.
- 7 — Variété de carbonate de chaux naturel.
- 8 — Durillon — Diphtongue — Voyelles jumelles.
- 9 — Pronom personnel — Débris de bouteilles.
- 10 — La première femme — Possédé — Triages.
- 11 — Situé à gauche — Pronom personnel.

La marine allemande prête à reprendre la mer en 24 heures

BREMERHAVEN, Allemagne, 19 — (Paf) — La marine de l'Allemagne occidentale pourra prendre la mer 24 heures après la ratification des accords de Londres concernant le réarmement germanique.

Ce ne sera pas une flotte très importante au début. Elle ne comprendra que quelques dragueurs de mines, des navires auxiliaires, des pétroliers et des embarcations de patrouille.

Les accords de Londres prévoient que le personnel naval de l'Allemagne réarmée sera limité à 20,000 hommes. Les navires de guerre ne pourront jauger plus de 3,000 tonnes.

La nouvelle marine ne dispose actuellement d'aucun vaisseau de 3,000 tonnes, mais une flotte de balayeurs, reconstruits, attendent maintenant que le réarmement soit consacré. Depuis deux ans, ces navires ont pu croiser la mer avec un équipage allemand mais sous pavillon américain.

C'est grâce à une initiative prise en 1952 par la marine américaine et une poignée d'officiers que la réplique de l'Allemagne occidentale est prête actuellement à assumer un certain rôle sur mer.

Deux escadres de 10 dragueurs, dotées chacune d'un navire auxiliaire, sillonnent régulièrement la Baltique pour débarrasser les routes maritimes des mines semées en temps de guerre. Ces dragueurs déplacent 167 tonnes et atteignent une vitesse de 18 nœuds. Ils ne sont munis d'aucun armement, mais sont équipés d'un système de radar.

Leur tâche est d'élargir les sentiers actuels et de créer de nouveaux. C'est un fait reconnu, toutefois, qu'aucune mine n'a été trouvée depuis longtemps. La plupart des mines magnétiques datant de la Seconde Guerre ne peuvent plus exploser maintenant. Quant aux mines flottantes, on présume qu'elles ont toutes été draguées.

Néanmoins, les escadres prennent la mer tous les jours afin d'entraîner les jeunes marins allemands.

Le groupe intéressé au dragage

compte 918 Allemands, dont 85 officiers. Ils ont 42 vaisseaux à leur disposition. Les officiers et les hommes appartiennent à l'unité de main d'œuvre allemande de la marine américaine à Bremerhaven.

Quatre-vingt-dix pour cent des officiers et 60 pour cent des marins sont des anciens combattants de la marine allemande. Le pourcentage des recrues augmente sans cesse. Les grades sont les mêmes que dans la marine américaine, mais le rang le plus élevé est celui de commandant. Ce poste est détenu par Hans John.

Les chefs des deux escadres de la Baltique sont des lieutenants-commandants.

Les navires, qui arborent le drapeau étoilé, sont numérotés comme les vaisseaux de la flotte américaine. Les dépenses d'entretien sont défrayées par le gouvernement de l'Allemagne occidentale comme frais d'occupation.

Musique de chambre à Moyse Hall

Mardi soir, le 26 octobre, à Moyse Hall, la Société de Musique de chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott, présentera un programme consacré aux oeuvres de Purcell, Avison, Holst et Walton. La Société est très heureuse d'annoncer comme artiste invité Keith Falkner, basse-baryton distingué, qui prendra le rôle du récitant dans "Façade", par William Walton. M. Falkner, qui est en relations intimes avec le compositeur a donné des premières représentations de cette oeuvre aux Etats-Unis, en Italie et d'autres pays. La présentation que nous entendrons le 26 octobre sera la première audition de concert sur ce continent.

Il sera difficile de trouver une

oeuvre d'un compositeur européen qui se sert du jazz d'une manière aussi subtile et raffinée, telle que nous la trouvons dans ce "mélodrame pour voix et orchestre de chambre" basé sur des poèmes d'Edith Sitwell. Composé en 1926, cette oeuvre a eu beaucoup de succès.

Voilà une composition pleine d'humour, de satire, pleine d'esprit et d'épice. Nous y trouvons deux aspects d'un intérêt tout particulier, 1) la technique d'un brillant patron rythmique, coloré par tous les trucs que nul écrivain de jazz n'a jamais pu inventer; 2) l'habileté de faire chanter une mélodie simple, et d'en faire quelque chose de particulier. Une veine de satire traverse toute l'oeuvre et nous apprend que la musique peut être amusante et en même temps écrite avec grande habileté et finesse.

35 années de vie politique

TORONTO, 19 — (Pcf) — M. Henry Nixon traite son fils de "fou" de se lancer dans la politique.

Cela se passait en 1919. Demain soir, ce même fils, Harry, qui siège à la Législature ontarienne sans interruption depuis 35 ans, sera l'hôte d'honneur à un banquet donné par la province.

Le lieutenant-gouverneur Louis Breithaupt, le premier ministre Frost et son cabinet, et une foule d'amis rendront hommage à M. Nixon, maintenant âgé de 65 ans, dont la carrière à Queen's Park aurait ruiné physiquement mainte personne.

Car M. Harry Nixon commença sa carrière politique à 28 ans, devint Trésorier provincial l'année même de son élection, changea deux fois d'allégeance politique, et fut premier ministre durant trois mois en 1943.

Lorsque M. Nixon accepta d'être candidat des Fermiers-Unis dans le comté de Brant-Nord, en 1919, son père lui dit qu'il n'obtiendrait pas un seul vote mais le candidat répondit qu'il était sûr d'en recevoir au moins trois : le sien, celui de sa femme et aussi celui de son père.

Le fait est qu'il en reçut 3,579, soit assez pour l'emporter sur ses adversaires, conservateur et libéral.

Moins d'un mois plus tard, le premier ministre E. C. Drury le nommait Trésorier provincial, poste qu'il occupa pendant quatre ans. En 1923, les Fermiers-Unis furent défaits, mais M. Nixon conserva son siège. Aux élections de 1926, M. Nixon se rallia au parti progressiste, puis, en 1934, il se porta candidat comme progressiste-libéral et, enfin, en 1937, comme libéral tout court, et c'est le parti qu'il représente en Chambre depuis.

M. Hepburn le nomma Secrétaire de la province, Registrateur et ministre de la Chasse et de la Pêche en 1934. Six ans plus tard, il donna sa démission quand M. Hepburn se querella avec le T. H. Mackenzie King. MM. Nixon et Hepburn firent toutefois la paix dès le lendemain et M. Nixon retira sa démission, tout en affirmant publiquement qu'il appuyait M. King.

M. Nixon fut assermenté comme premier ministre le 18 mai 1943, succédant à M. Gordon Conant, qui avait lui-même succédé à M. Hepburn; mais sa carrière à ce poste fut de courte durée. Le parti libéral fut renversé le 13 août suivant, bien que M. Nixon eût remporté une victoire personnelle.

Depuis lors, M. Nixon siège dans les rangs peu nombreux de l'opposition. Le parti libéral ne détient que sept sièges sur quatre-vingt-dix, et le parti est maintenant dirigé par M. Farquhar Oliver, autre pilier de la Législature.

Entre les sessions, M. Nixon passe son temps sur la ferme familiale de 30 acres à St-George, près de Brantford, ferme où il est né le 1er avril 1891.

Il possède un diplôme de bachelier en agriculture scientifique. En 1914, il épousa Mlle Alice Jackson, de Guelph. Le couple a eu quatre enfants. L'un d'eux, Jackson, pilote du CARC, perdit la vie au cours d'un assaut sur Francfort, le 3 septembre 1941.

Cette tragédie ralentit un peu l'activité de M. Nixon. Il ne prend plus partie aux débats les plus animés et prend le plus court chemin pour dire sa pensée. De sa vie politique, il dit qu'elle ne lui laisse pas de "regrets".

Un refus de la Cour suprême

OTTAWA, 19. (Pcf) — La Cour suprême du Canada a décidé en fait, hier, qu'un reporter doit divulguer ses sources d'informations pour un article entraînant une poursuite en libelle, sans quoi il est privé de son droit de défense.

Les cinq juges ont refusé à l'unanimité à M. Blair Fraser, correspondant à Ottawa du magazine Maclean's, le droit d'en appeler d'un ordre des tribunaux de la Colombie-Canadienne le privant du droit de défense dans une poursuite en libelle intentée par M. Gordon Wismer, ancien procureur-général de la Colombie-Canadienne.

Magnifique Spectacle sans frais additionnels!

Chez Paree

UN 6.6666
STANLEY & ST CATHERINE

PAS DE MINIMUM!

AUCUNE CHARGE POUR COUVERT ET ADMISSION

PAUL BERVALL:
"JE SERAI AU
"Beu qui rit",
une charmante petite boîte
située au 1er étage du "Moulin-Rouge" (219 Ouest, rue Sherbrooke) à partir du 22 octobre, avec Jean-Claude DERET, Denyse FILIATRAULT, Jacques LORRAIN, Janine MIGNOLET, Robert RIVARD et Pierre BEAUDET.

Nous jouerons tous les soirs notre revue "UN BEU DE TOUT" Je n'en dis pas plus. Téléphonez à PL. 0194".

Cette semaine...

★ **JEN ROGER**
Etoile de la radio, T.V. R.C.A. Victor!
Brillant chanteur, animateur!

présente

Zena Cheevers Spécialiste de la danse acrobatique!
The Malagon Sisters Jolies danseuses et chanteuses!

Spécial

The THREE GALENES Fameux chanteurs et danseurs!
Marcel Doré et son orchestre
Tony Romandini et son trio

Casa Roma
94 STE-CATHERINE EST
HA. 2095 MONTREAL

Dimanche après-midi "CHAMPAGNE HOUR" avec Rosita & Dene

"Aux Trois Castors"
★ DU CAFE ★

ST-JACQUES
NOUVEAU CABARET-THEATRE

A L'AFFICHE

"UNE NUIT PERDUE"
Pièce en un acte de MARCEL DUBÉ
UNE CREATION CANADIENNE
Mettant en vedette

★ PAUL GUEVREMONT ★ GUY GODIN
★ JULIETTE HUOT ★ YOLLANDE ROY

Vos vedettes préférées de la télévision canadienne

● LEVER DU RIDEAU A 22 HEURES ●
Aussi, dans un spectacle entièrement différent
LA TROUPE DU MUSIC-HALL
sous la direction artistique de
JACQUES NORMAND

TOUS LES SOIRS AU
"CARNAVAL LOUNGE"
2 — ORCHESTRES DE DANSE — 2
DE GRANDE REPUTATION!

CAFÉ ST-JACQUES
415 est, rue STE-CATHERINE — HA. 1633



LES CONCOURS INTERNATIONAUX DE LABOUR de Breslau, ville située près de celle de Kitchener, en Ontario, se disputent dans une véritable mer de boue, comme en fait foi la photo de droite. Le maire de Breslau, M. Donald Weber (photo de gauche), n'en semble pas moins décidé à remporter les honneurs de l'épreuve organisée pour les premiers magistrats. Près de 250.000 personnes sont attendues à ces concours et à l'exposition géante d'instruments aratoires qui se déroulent simultanément à Breslau.

Les villes minières de la Nouvelle-Ecosse ont une apparence de prospérité

N.D.L.R. : Automobiles neuves sur les terrains de stationnement des mines, peinture fraîche sur les maisons des mineurs ont changé l'aspect jadis triste des villes charbonnières de Nouvelle-Ecosse. Cet article décrit les améliorations qui sont intervenues dans les conditions d'existence des mineurs et de leurs familles.

Si vous imaginez les agglomérations minières de Nouvelle-Ecosse comme des zones de dépression, il est temps de reviser vos idées à ce sujet. Bien sûr, il existe quelques blocs de maisons sombres, mais ils sont loin de constituer la règle et disparaissent progressivement.

Comme les autres parties du Canada, les régions minières connaissent, depuis une dizaine d'années, une ère de prospérité relative. Leur population a construit et acheté de meilleures habitations et a élevé son niveau de vie.

Divers mouvements encouragent la construction coopérative. L'université St-François-Xavier d'Antigonish a, par exemple, pris l'initiative d'un plan en vertu duquel 10 ou 12 familles constituent une société anonyme, obtiennent un prêt du gouvernement provincial, étudient la construction.

De leur côté, les sociétés minières qui étaient autrefois propriétaires de longues rangées de maisons noires dont les occupants se désintéressaient, les ont vendues aux locataires au prix nominal et par paiements faciles. A l'extérieur de ce qui était jadis une maison délabrée, on peut maintenant voir des gens jouer du pinceau, clouer des planches ou creuser une cave.

J'ai visité des institutions de bien-être, et j'ai vu beaucoup de detresses, probablement plus que depuis plusieurs années. Mais il ne semble pas y en avoir plus, si même il y en a autant, que dans n'importe quelle grande ville industrielle.

On a souvent accusé le mineur d'imprévoyance. Certes il dépense largement quand les charbonnages marchent bien. Mais il semble

avoir appris l'économie. Les mineurs de Sydney, Sydney Mines et Glace Bay ont investi \$3.000.000 dans les Caisses populaires.

Les gens de l'extérieur se représentent parfois le mineur comme un homme au visage noir et par le travail et prématurément vieilli. Cette idée est démentie par l'aspect robuste et joyeux des mineurs de Nouvelle-Ecosse. Le mineur rentre chez lui plus propre qu'un employé de bureau. Son premier soin en remontant du puits est de prendre une douche et de revêtir son complet de ville.

J'ai demandé à bien des mineurs ce qu'ils pensent de leur genre de vie. M. Tom McLaughlin, nouveau président du district 26 des Mineurs Unis d'Amérique, m'a répondu :

"Si le travail et l'avenir des mines de charbon sont assurés, le mineur est heureux et satisfait. Lorsque les conditions de travail sont convenables, ce n'est pas une mauvaise existence. Mais le danger est constant et il faut s'y habituer."

On m'a dit que les salaires varient de \$9.74 à \$17.10 par jour, certains mineurs sous contrat gagnant de \$10 à \$25 par jour. Le salaire moyen pour une journée de huit heures va de \$12.50 à \$13.

Sur le terrain de stationnement de la mine de Springhill, on peut voir plus de 200 automobiles récentes. Je me suis laissé dire qu'il y a, à Springhill, plus de voitures par tête que partout ailleurs au Cana-

da, et que la situation est sensiblement la même dans les autres localités minières.

Que sont les relations entre employeurs et employés ?

Il y a eu, cette année, plusieurs conflits aigus qui ont pu donner une impression de malaise, mais, dans l'ensemble, les mines de Nouvelle-Ecosse ont connu un calme

relatif si on les compare aux mines américaines.

J'ai acquis l'impression que les sociétés et les syndicats savent que le problème commun est la survivance des charbonnages. Comme le dit M. McLaughlin, "il s'agit de se comprendre". Il semble donc que, des deux côtés, on sait bien décidé à accroître la production.

Augmentation dans la vente d'obligations d'épargne du Canada

OTTAWA, 19 — (PCf) — Les obligations d'épargne de l'Etat ont été officiellement mises en vente hier. La Banque du Canada a déclaré que les prévisions sont fort encourageantes.

D'après les courtiers en placements et les autorités bancaires, l'accumulation des commandes est souvent égale aux montants de l'an dernier et parfois même les dépasse de façon appréciable.

L'an dernier, la Banque du Canada a vendu un montant sans précédent d'obligations, d'une valeur globale de plus de neuf cents millions de dollars. De ce montant, environ \$197.000.000 ont été vendus au moyen de retenues sur le traitement et les autorités prévoient que le montant des ventes sera peut-être plus élevé que jamais cette année.

Bien qu'aucune donnée ne soit pour le moment disponible, la Commission fédérale du service civil a déclaré que le montant des ventes dépasse actuellement de 12 pour cent le niveau atteint à la même date l'an dernier.

Les autorités de la Banque envisagent une diminution des ventes dans certaines régions, par suite des grèves et de la croissance du chômage, mais elles estiment que l'équilibre sera maintenu par une augmentation des ventes dans d'autres régions.

★ 41.572 nouvelles habitations ont été construites au Canada pendant la première moitié de 1954, une augmentation de cinq pour cent sur l'année précédente

Deux mortels accidents de la route

Deux morts accidentelles ont été enregistrées dans la région métropolitaine au cours de la journée d'hier. Un homme de 63 ans et un bébé de trois ans ont tous deux été mortellement blessés par des camions.

Michel Desnoyers, enfant de M. Jacques Desnoyers, de Richelieu, traversait la chaussée, près de chez lui, quand il fut heurté et tué instantanément par un camion que conduisait M. J.-Marie Patenaude, 541, rue Fullum, à Montréal. Le corps fut transporté à la morgue de Marieville pour fins d'enquête du coroner. Les constatations d'usage furent faites par le sergent-déTECTIVE Gustave Massue, de la Sûreté de la province.

M. Alphonse Houle, de Ste-Clothilde, comté d'Arthabaska, conduisait pour sa part sa bicyclette sur la grand-route, en direction de chez lui quand il fut renversé par un autre camion conduit par M. Alphonse Houle, aussi de Ste-Clothilde. Le corps repose présentement à la morgue de Victoriaville, où le coroner du district fera enquête incessamment.

Décès de M. Anatole Rondeau

Anatole Rondeau, de la rue Chénier, qui occupait autrefois le poste de secrétaire adjoint du Pacifique Canadien, service du personnel et des pensions, et qui avait pris sa retraite en 1948, après 47 ans de service à cette compagnie, est décédé subitement, dimanche, le 17 octobre, à l'âge de 72 ans.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Georgette Trudel, sa fille Rita (Mme Paul Gaudet) et son fils Raymond; sa petite-fille, Micheline Gaudet; ses sœurs, Mme Richard Beaudry, mère de Roland Beaudry, député de St-Jacques à la Chambre des Communes, et Mlle Dolorès Rondeau.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 10 h., en l'église de St-Louis-de-France.

Départ de l'Empress

De nombreuses personnalités en vue partiront de Montréal aujourd'hui à bord du paquebot du Pacifique Canadien "Empress of France" en partance pour Liverpool.

Parmi les passagers du navire de 20.400 tonnes, on remarque le colonel J.-L. Sparling, O.B.E., d'Ottawa, directeur des approvisionnements et du transport au ministère de la Défense Nationale; M. Robert-W. Cox, de Genève, fonctionnaire du consulat canadien en Suisse; M. H.-A. Sutch, marchand d'objets d'art bien connu, de Londres.

COMMISSION D'ENERGIE HYDRO-ELECTRIQUE DE L'ONTARIO



AMENAGEMENT DU SAINT-LAURENT

Soumissions pour la fourniture de turbines et régulateurs

DES SOUMISSIONS SCELLEES, en quatre copies, adressées au sous-signé avec l'indication "Tender for Turbine and Governor Units — St. Lawrence Power Project", seront reçues jusqu'à 4 h. 30 p.m., heure normale de l'est, le MARDI 7 DECEMBRE 1954, pour la fourniture et la livraison de turbines hydrauliques de 75.000 c.v.-94.7 r.m. et de régulateurs de turbine actionnés à l'huile pour la centrale canadienne du projet d'aménagement du Saint-Laurent, sur le fleuve Saint-Laurent, environ deux milles à l'ouest de Cornwall, Ontario.

Les soumissions seront faites sur une base de fourniture et n'importe lesquelles de 2, 4, 6 et 8 unités, tel que requis par la cédule de livraison que renferment les documents des soumissions.

On peut obtenir les plans et des documents de soumissions le ou après le 18 octobre 1954, au bureau du directeur des fournitures, Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario, 620, University Avenue, Toronto 2, Ontario, sur paiement de \$25.00 par série de documents, somme qui sera remboursée sur retour des plans et documents en bonne condition, moins de 14 jours après l'attribution du contrat. On peut consulter les documents de soumissions et plans à l'endroit ci-haut indiqué, ainsi qu'aux bureaux suivants: Bureau de campagne de la Commission, Mille-Roches, Ont.; Power Authority of the State of New York, 270, Broadway, New-York 7, N.-Y.; et Uhl, Hall and Rich, 230, Congress Street, Boston 10, Mass.

Le soumissionnaire accepté devra fournir une garantie d'exécution en la forme approuvée par la Commission et émise par une compagnie financière acceptable à la Commission, pour cent pour cent (100%) du montant total du contrat.

La plus basse ou n'importe laquelle des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Robert H. SAUNDERS, C.B.E., C.R.

Président, et les membres de la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario, 620, University Avenue, Toronto 2, Ontario.

Au Musée des Beaux-Arts

Au fonds de réserve du Musée des Beaux-Arts de Montréal, il reste présentement tout juste assez d'argent pour couvrir les frais d'exploitation durant deux autres années, déclarait aujourd'hui M. F. Cleveland Morgan, président du conseil du Musée. Tous les fonds d'exploitation seront épuisés dès 1956, à moins que les amateurs d'art de Montréal ne prêtent leur aide.

M. Morgan estime à \$1,000,000 le montant requis aux fins générales, y compris l'entretien et la réparation des bâtiments. L'entretien de la vieille bâtisse et des édifices adjacents où loge le Centre d'Art grève constamment les ressources du Musée, a-t-il dit. Des réparations d'importance et des travaux de rénovation s'imposent. Au nombre des travaux urgents entrepris à la galerie, M. Morgan signale la dispendieuse installation d'un système entièrement neuf de fils électriques. La détérioration des fils était avancée au point d'offrir des risques d'incendie.

Le Musée n'entend pas organiser de "campagne" de souscription, a souligné M. Morgan. On espère qu'il suffira de lancer un appel général et d'exposer la situation du Musée pour que des contributions volontaires viennent le tirer de son impasse. Le plus ancien au pays, le Musée ne tire qu'un septième de sa subsistance de fonds publics et son budget n'est surpassé que par celui de la Galerie des Arts de Toronto, a poursuivi M. Morgan. Il n'y a que huit musées d'art au Ca-

nada, y compris la Galerie Nationale, à Ottawa. La plupart reçoivent des subventions qui couvrent la moitié de leurs frais d'exploitation. Si l'on tient compte aussi des maigres revenus du Musée de Montréal, a ajouté M. Morgan, une part considérable du fardeau incombe à ceux-là qui reconnaissent l'importance de maintenir le Musée.

Le Musée a vivement encouragé la création de la Commission provinciale des Beaux-Arts, de même que le soutien des établissements culturels de façon saine et fiable. Et ses efforts dans ce double but persistent toujours, selon M. Morgan. Pour l'avenir immédiat, cependant, il incombe à Montréal de soutenir son propre Musée, fréquenté et apprécié par un nombre sans cesse croissant d'amis de l'art.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 307,338.

Dame Alma Bernard-Vinet, demanderesse vs Lucien Trudeau, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6727 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en télévision, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel MARC, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 358,772.

Ross Credit House, (Issie Rosen), demandeur vs Richard Nantel, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5130 rue Doherty, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Harry GOLDEN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Cour d'Échiquier du Canada — No 26,809.

La Reine, demanderesse vs Louis Paquin, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5636 rue Delorimier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-A. MARION, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 1080

Cour d'Échiquier du Canada — No 77,097.

La Reine, demanderesse vs Louis Paquin, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5636 rue Delorimier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-A. MARION, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 1080

Cour d'Échiquier du Canada — No 75,298.

La Reine demanderesse vs Simon Markel, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à trois heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2475 rue Van Horne, Apt. 3 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-A. MARION, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 1080

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 307,092.

Shalom Bloom (South Africa Diamond Co. Reg'd.) demandeur vs Ede Limite, demanderesse. Le 28ème jour d'octobre 1954 à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1299 rue St-Denis, Chambre 37 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en clavier, meubles de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 308,951.

Hotel Astor Inc., demanderesse vs Louis-Philippe Langlois (Canada Voyage, Enrg.) défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à deux heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 7585 rue Christophe Colomb, Apt. 1 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaires, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 358,382.

Filion Electric (Fernand Filion) demandeur vs Paul Caouette, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1642 rue Montcalm, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 frigidier McClary, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 5239

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 349,965.

Sam Gluck, demandeur vs Marcel O'Brien, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 11139 rue Lamoureux, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 313,821.

Credit Finance Company, demanderesse vs Leo Taylor, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2531, rue Orféans, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 355,625.

Modern Refrigeration Company of Montreal Limited, demanderesse vs G. Côté, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 117 2ème Avenue en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Harry GOLDEN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 228,676.

Ernest Roberts, demandeur vs R. Robillard, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 11525 rue Stanislas, à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Packard sedan portant licence No 220,535 et accessoires, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Harry GOLDEN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 359,874.

Bernard Vangroff and Moses Etcovitch (Nu Vogue Furs) demandeurs vs Paul-Emile Serres (Monette Furs Reg'd) défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 4123 rue St-Jacques Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidier, télévision, manteaux de fourrure, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 359,590.

Isabelle Arès et Hélène Arès, demanderesse vs J.-H. Portugais, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi, au ci-devant domicile du dit défendeur, au No 10485-A rue Tolhurst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidier, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. HA. 1513

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 283,843.

Jean-J. Bonhomme, demandeur vs Claude Thoun alias René-Léo Roy, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2691 rue Rouen en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Lucien ST-ONGE, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 297,100.

Allice Lapointe, demanderesse vs Victor Parent, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 8256 rue La-Jeunesse, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidier, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Lucien ST-ONGE, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 318,789.

W. R. Tupper (Devon Motor Sales) demandeur vs Albert Fiddes, Sr., défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1240 rue Allard, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 frigidier, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. P. E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. MA. 7737

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 265,685.

B.F. Goodrich Rubber Co. of Canada Limited, demanderesse vs Nick Norman, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à deux heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 11125 Blvd L'Archevesque, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 caisse enregistreuse R.C. Allen, 1 comptoir de restaurant avec 5 tabourets, 1 radio de table General Electric, 1 poêle à pâtes frites Serve-All, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 314,246.

Aluminum Goods Limited, demanderesse vs Jean-Guy Barbier, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7243 rue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 320,413.

Grover's Chain Stores Ltd., demanderesse vs Guy Lavalée, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4578 rue Iberville en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 348,796.

Alex Fekete (Artesian Well Drilling Company) demandeur vs Henri Dubé, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 9925 rue Pelouquin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 359,350.

Fred's Household Furnishers (Fred Abrams) demandeur vs Louis Letellier, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 10547 rue St-Firmin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 351,101.

Ronald Caron Ltée, demanderesse vs A. Morin, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2130 rue Dismail, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 310,429.

Semafurs (Leo Schnurback) demandeur vs Tony Bizzaro, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6899 rue Marquette en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 309,036.

Ald Ave Clothes Ltd., demanderesse vs Gaston Cyr, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1832 rue St-Clément, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 169,249.

Harry L. Vineberg, demandeur vs Ligouri Clement, défendeur et Industrial Marines (W. Brammali) tiers-saisi. Le 28ème jour d'octobre 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du tiers-saisi, au No 567-569 rue Magdalen, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en 1 camion Mercury portant licence No F-55826, 1 camion Fargo portant licence No F-55585.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Harry GOLDEN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 320,518.

George Poetti, demandeur vs Henri Chevalier, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2389-C rue Knox, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 321,630.

Champlain Oil Products Ltd., demanderesse vs Hercule Tisseur, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à douze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur en arrière du No 2010 rue Cardinal en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 machine "Pigtail", 1 drille, deux moteurs, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 351,199.

P.A.T. Drive Yourself Enrg., (U. Dore and M. Chailfoux) demandeurs vs E. Dufort Jr., défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 12413 rue Notre-Dame, est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 359,126.

Bellevue Acceptance Corporation Co., demanderesse vs P. Bergeron, défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à trois heures de l'après-midi, au lieu d'entreposage du gaden, au No 1 rue Notre-Dame, est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 set de télévision Travier.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 353,556.

Pearl Plastic Corp., demanderesse, vs Royal Button and Jewellery Mfg. Co. (Kazimir Joseph Wielgus) défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à douze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 3617 Blvd. St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 pupitre papetier, 1 filière 4 tiroirs, 1 cabinet à papeterie en métal, 1 clavier Remington, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 325,937.

Air-Way (Montreal) Limited (John W. Tolson) demandeur vs Dame Raoul Aubertin, demanderesse. Le 28ème jour d'octobre 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 3726 rue St-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 321,408.

Royse Acceptance Corporation, demanderesse vs M. Chevalier, défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2389-C rue Knox, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 316,927.

Avmor Ltd., demanderesse vs Caribee Hotel (J. Rheaume) défendeur. Le 29ème jour d'octobre 1954 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2243 rue Darling en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 357,184.

Atlas Bedding Limited, demanderesse vs Meubles Bertrand Furniture (J. Benoit Bertrand) défendeur. Le 28ème jour d'octobre 1954 à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2134 rue Bélanger, est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 radio portatif Emerson, 1 set de cuisine 5 pièces, 9 lampes de tables, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1954. PL. 9192

"L'ère de l'entente cordiale"

(M. Fournier)

"Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait jamais de bien", déclarait le sénateur Sarto Fournier, candidat à la mairie, au cours de la première assemblée de sa campagne électorale à l'école Lamennais, hier soir.

M. Fournier faisait cette déclaration après avoir exprimé du regret que certains candidats à la mairie aient recouru à des excès de langage et s'entre-déchirèrent au cours de la lutte électorale.

FAIRE ET REALISER SES PROMESSES

M. Fournier a soutenu qu'il était, de tous les candidats à la mairie, celui qui était le plus en mesure non seulement de faire des promesses, mais de réaliser les promesses qu'il fait.

"Tous les candidats à la mairie font des promesses, mais ce n'est pas tout de promettre la lune", de dire M. Fournier. "Il faut en même temps exposer les moyens de réaliser ses promesses, c'est ce que je ferai".

COOPERATIVE OTTAWA-QUEBEC-MONTREAL

Le candidat déclara que ce qu'il avait l'intention de faire, c'était de constituer une "coopérative du travail groupant Ottawa, Québec et Montréal", pour réaliser les projets qu'il a en vue de mener à bonne fin, dans l'intérêt de la métropole.

"Nous ne pouvons pas nous engager à entreprendre des travaux considérables avec nos propres moyens", a déclaré M. Fournier. "Nous ne pouvons entreprendre de dépenser des centaines de millions de dollars, sans avoir l'aide des gouvernements d'Ottawa et de Québec, et c'est à vous obtenir cette aide que je vais m'appliquer."

M. Fournier a ajouté que les citoyens de Montréal payent cent pour cent des impôts municipaux, 66 pour cent des impôts provinciaux et 66 pour cent des impôts fédéraux perçus dans la province de Québec, et qu'à l'aide de ces chiffres, il saurait amener les gouvernements supérieurs à venir en aide financièrement à la métropole canadienne.

"C'est le temps de l'entente cordiale," a poursuivi M. Fournier. Il a rappelé que des progrès ont été faits dans cette voie, en ces derniers temps, lors de la visite d'une délégation de Montréal à Québec,

et tout spécialement lors de la conférence qui a eu lieu entre le très hon. Saint-Laurent et le premier ministre Duplessis.

"Il y aura encore de ces conférences, mais la prochaine fois, il faudra ajouter le nom de Fournier à ceux de Saint-Laurent et de Duplessis," a déclaré le candidat.

"C'est le triangle dont nous avons besoin pour sauver Montréal," a ajouté M. Fournier. Il a ajouté que s'il est élu maire de Montréal, le 25, il rencontrera les autorités fédérales et provinciales en vue d'obtenir l'aide financière dont Montréal a besoin pour mener à bonne fin les projets d'envergure dont la réalisation s'impose.

DES LOGEMENTS A PRIX MODIQUES

M. Fournier a ajouté que la situation du logement à Montréal était critique, que 200,000 personnes vivent dans des misérables taudis et qu'il allait s'efforcer de doter Montréal de logements à prix modiques pour loger convenablement ces gens. "La construction de logements à prix modiques sera mon œuvre de prédilection", s'est exclamé le candidat.

M. Fournier a aussi déclaré que le problème de la circulation retiendrait son attention et qu'il était fatigué d'entendre la population conjuguer le verbe "attendre" sur tous les tons et à tous les temps, sur les coins des rues.

"On dirait toujours qu'on suit un enterrement, quand on circule à Montréal", de dire le candidat. Il dit que la perte de temps pouvait se chiffrer par 150,000 heures par jour, ce qui représentait une perte d'argent d'environ \$30,000,000 par année, seulement à cause des conditions difficiles de la circulation.

Le candidat a soutenu qu'on devrait entreprendre immédiatement la construction d'un autostrade en bordure du fleuve ainsi que d'un ou deux autres, étages ceux-là, pour la circulation nord-sud.

Il croit aussi que le stationnement devrait être gratuit et qu'on devrait abandonner le régime des parcomètres "qui sont un ennemi inutile". M. Fournier croit qu'on devrait élargir le tunnel sous la montagne, pour y faire passer les voitures automobiles.

SUR L'ESTRADE

Prenaient place sur l'estrade, aux côtés du candidat: l'hon. Frank Connors, conseiller législatif; Raymond Eudes, Azellus Denis, J.-A. Bonnier, Marcel Boivin, Guy Rouleau et J.-P. Deschatelets, tous députés fédéraux; Alcide Montpetit et Phil Lalonde, députés provinciaux; Emile Dufresne, candidat à l'échevinage, ainsi que des représentants des groupements ouvriers et de la colonie italienne.

Ont aussi porté la parole, outre le candidat: MM. Maxime Desrosiers, Paul Trudeau et Donatien Delage.

A travers le monde

HONG-KONG, 19. (Reuters) —

Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, est arrivé hier soir à Hankéou, sur le continent chinois.

M. Nehru a passé la nuit dans cette ville avant de reprendre son envolée à destination de Pékin où il doit s'entretenir avec les chefs communistes pendant cinq jours sur des questions d'importance mondiale.

ROLPHTON, Ontario, 19. (PCF) — Un homme et une femme ont perdu la vie, et cinq autres personnes ont subi des blessures hier soir dans une collision survenue non loin de Rolphton, à quelque 125 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Les morts sont Mme Douglas Edwards, d'Ottawa, et James Millar, âgé de 21 ans, de Deep River, Ontario. Les blessés sont M. Edwards, sa fille Cherry Ann, âgée de 2½ ans, Davis Millar, et Rudolph Namat, âgé de 28 ans, de Deep River. Mlle Amélie de Marc, âgée de 20 ans, également de Deep River, a également subi des blessures, mais son cas n'est pas grave.

LONDRES, 19. (PCF) — Le Parlement anglais reprend aujourd'hui la troisième session de sa 40e législature, après une interruption de deux mois et demi. On ne prévoit pas de vives controverses.

Les débats de la Chambre des Communes, interrompus le 30 juillet porteront tout d'abord sur un programme d'organisation municipale et rurale destiné à l'Ecosse. Une douzaine de projets de lois doivent être examinés au cours de la session, qui se terminera à la fin de novembre, environ une semaine avant l'ouverture officielle de la session suivante.

LA NOUVELLE-DELHI, 19. (Reuters) — L'Inde et la France signeront ici aujourd'hui une entente autorisant la fusion des quatre derniers territoires franco-indiens avec l'Inde, a rapporté hier soir une agence de presse indienne.

Le transfert de l'autorité administrative à l'Inde se fera le 1er novembre, après des mois de négociations entre les deux nations. La police indienne occupera les territoires de Pindicherry, Karikal, Mahe et Yanam, les derniers vestiges de l'empire fondé par la Compagnie des Indes orientales, au 17e siècle.

BERLIN, 19. (Paf) — Les candidats communistes aux élections parlementaires tenues dimanche en Allemagne orientale occupée par les Soviétiques ont obtenu 99.3 pour cent des votes, a annoncé hier le gouvernement communiste. C'est une diminution par rapport aux élections d'il y a quatre ans, alors que

les candidats officiels avaient obtenu 99.6 pour cent des votes.

Il n'y avait qu'une seule liste de candidats officiels.

Un Salon de l'Aéronautique

Le Canada, premier pays de l'hémisphère occidental à présenter une Foire commerciale internationale, présente maintenant une exposition de l'aéronautique de portée internationale qui s'accorde bien avec la foire. Le Salon national de l'aéronautique sera de nouveau lié étroitement à la Foire commerciale internationale du Canada à Toronto, annonce M. Frank Young, président du Salon de l'aéronautique. Toutefois, un changement "stratégique" du programme place la démonstration aérienne à la fin de la première semaine de la Foire commerciale plutôt qu'à la fin de la deuxième semaine.

M. Young déclare que "maintenant que nos avions sillonnent les airs à des vitesses ultrasoniques, le Canada, tant pour la manœuvre que pour la production des avions, se trouve pour bien dire au cœur de l'industrie. Quoi de plus logique, pour les Britanniques et les Américains, que de se joindre au Canada et d'exposer ce qu'ils ont réalisé et ce qu'ils se proposent de faire dans le domaine de l'aéronautique, au Secteur de l'avionnerie de la Foire commerciale internationale du Canada? Toronto deviendra peut-être le Farnborough de l'Amérique du Nord".

"Il est malheureux", d'ajouter M. Young, lui-même pilote de marque, "que les Canadiens en général ne semblent pas se rendre bien compte qu'ils possèdent les meilleures escadres d'avions à réaction en Europe, qu'ils sont aux premiers rangs dans l'aviation arctique ou qu'ils sont les pionniers de la cartographie aérienne, tant au Canada qu'à l'étranger. Je dis que c'est malheureux parce que cette acceptation pour bien dire indifférente de notre rôle de chef dans ces domaines internationaux de l'aviation nous fait perdre le rang auquel notre prestige nous donne droit. J'aime l'idée de montrer au monde, à la Foire commerciale internationale du Canada, un peu de ce que le Canada est capable de faire dans la fabrication et la manœuvre des avions. En somme, c'est de la fausse modestie que de vouloir cacher tous nos feux de navigation sous le boisseau".

M. R. E. Ogilvie, administrateur de la Foire commerciale, de retour d'une série d'entretiens avec des hommes d'affaires en vue et des personnalités officielles des quatre provinces de l'Ouest, déclarait récemment ce qui suit: "J'ai constaté partout qu'on approuve fortement

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot, minimum 15 sous.
Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

EDUCATION

COURS commerciaux spéciaux par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies chroniques, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. PR 5252.

Conférencier à la Société de Géographie

La Société de Géographie de Montréal aura comme conférencier invité, vendredi soir, à 8 h. 30 le professeur Jean Despois, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université d'Alger et professeur-investigateur de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

Le professeur Despois parlera d'une mission géographique qu'il a faite récemment au Fezzan, en plein désert du Sahara. Ce spécialiste de l'Afrique du Nord inaugurera ainsi la série des conférences publiques de la Société pour l'année 1954-55.

Tous les membres de la Société sont cordialement invités.

Pour l'oeuvre des Buissonnets

Uné partie de cartes au profit des oeuvres apostoliques de "Les Buissonnets Inc.", aura lieu mercredi, le 20 octobre, à 2 h., au Centre Paroissial St-Edouard, 6518 rue St-Denis, sous la présidence d'honneur de Mme J.-A. Brodeur et de ses invités.

L'association du Salon de l'aéronautique à la Foire commerciale. Les nombreuses industries connexes qui alimentent la production d'avions ont tout à gagner à y participer. Nous nous attendons qu'à la Foire commerciale de l'année prochaine le caractère international des étalages de l'avionnerie soit encore plus prononcé.

Feuilleton de la "Patrie"

LOUISA fille des Isles

par

J.-M. EYLAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

(suite)

—Alors, je suis assuré que Philippe ne redoute pas davantage les Anglais. Je ne vous permettrai pas, capitaine, de laisser supposer un instant la moindre lâcheté de mon fils.

—Je n'ai aucun doute sur ce sujet, monsieur, mais...

Lalande avait prévu juste; le tonnerre grondait. Les traits crispés, M. des Chartrons se leva, reprit sa canne et marcha nerveusement en évitant l'endroit d'où sa femme et son fils admiraient les coteaux et la rade ensoleillés.

"Voyons, capitaine, je vous ai confié un navire, sa cargaison, mon fils, toute une fortune, vous me devez des explications; pas de réticences. Quel mystère m'enveloppe? Quels secrets gardez-vous?"

—Ah! monsieur, si vous étiez allé aux Isles quelquefois?"

Il voulait atténuer les coups encore à porter.

"Précisez votre pensée."

—Vous eussiez connu ce climat, cette atmosphère prenante, ce sortilège!

—Je ne comprends pas! répliqua nerveusement M. Armand.

—On peut se tromper, s'égarer au besoin; puis-je compter sur votre indulgence?

—Vous m'avez volé, capitaine?

—Volé? Non... monsieur... Votre fils...

—Mon fils a volé?

—Non point, votre fils...

Les répliques se croisaient comme des épées dans un duel où les deux adversaires attaquent et parent tour à tour.

M. A des Chartrons devint autoritaire, impératif:

"Je ne souffrirai pas un moment de plus, capitaine, que, sur-le-

champ, vous ne me parliez sans réserve. Je vous écoute.

—Vous êtes son père, monsieur. Vous comprendrez comme je l'ai fait, sans doute, et à ma façon excuserez aussi...

—Comprendre quoi? Excuser, quoi? J'ai hâte, Lalande...

Lalande ne pouvait échapper à l'aveu nécessaire et redouté depuis le jour où il avait levé les ancres à Marie-Galante et repris, sur le "Cordouan" le chemin de la France...

Il eût préféré cent tempêtes et dix abordages, peut-être même un choc de coque sur un récif, à l'explication due à son maître.

"Voilà. Peu après notre arrivée, là-bas, poussé par sa jeunesse, séduit par l'enchantement, M. Philippe a rencontré une jeune et belle métisse, fille d'un chef de comptoir, ancien fabricant de voitures à Nantes."

—Qu'y a-t-il de mal? C'est naturel! Philippe est beau garçon, ardent. Le tempérament de sa mère! Tout le Portugal! Ah! sa mère! Après? Des difficultés avec le père? Comment s'appelle ce chef de comptoir?

—Griffon. Non, non, pas de difficulté... seulement.

—Corbleu! vite!

—Plus grave, M. Philippe a aimé la fille, Louisa. Elle, a aimé M. Philippe. J'ai essayé...

—De les contraindre? C'est ridicule. L'amour est moins redoutable que le calme plat. A vingt-cinq ans on trouve une adolescente jeune et jolie; on est sous un ciel que tous les voyageurs disent aphrodisiaque;

on en fait sa maîtresse parbleu! Vous n'avez rien de plus grave à me dire? Je vous croyais plus courageux, capitaine. Vous n'avez donc jamais eu d'aventures, Lalande? A d'autres..."

M. des Chartrons paraissait enorgueilli par l'esprit d'entreprise amoureuse de son fils. Il se trouvait un peu lui-même, au temps de son célibat.

Le capitaine, à l'opposé, redoutait la suite; il répliqua, vaniteux et timide à la fois:

"Si, si, monsieur, j'ai eu des aventures, souvent, à Marie-Galante et ailleurs..."

—Alors?

—Mais au moment d'appareiller... je partais seul..."

M. Armand des Chartrons s'arrêta de marcher, prit son menton avec sa main droite et réfléchit, soucieux cette fois, deux gros plis entre les sourcils.

"Comment? Comment? Qu'est-ce à dire?"

—Voilà. Quand je décidai de partir, la petite n'a pas accepté d'abandonner M. Philippe; lui, pas davantage Louisa, la fille de Griffon, je le reconnais.

—Et vous avez consenti? toléré? un enlèvement? Vous aviez donc une métisse à bord du "Cordouan"?

—Vous n'eussiez pas agi différemment, monsieur? J'avais à choisir: la fille à bord ou laisser M. Philippe à Marie-Galante. Les vents étaient favorables. J'ai compté sur votre indulgence et votre magnanimité, monsieur... à l'arrivée ici."

Lalande fut soulagé par ces aveux.

incomplets, cependant. L'armateur se tourna vers son fils et sa femme. Il croisa ses bras, s'exalta au point que son tricorne se renversa et tomba dans la rivière.

"Mon fils est fou! Je reconnais là le tempérament de madame sa mère."

—Non, monsieur, pas fou. Votre fils est un homme d'honneur, de devoir! Louisa allait devenir mère."

Cette fois, la foudre tombait sur le négociant! Oubliant bateaux, entrepôts, hôtels, fortune, il s'écria:

"Vous dites? Vous dites? Vous l'avez laissé prendre au piège, ce grand naïf, ce grand dadais de sa mère? Vous deviez penser que ce Griffon avait un plan. Sa fille épousant M. Philippe des Chartrons, armateur à Bordeaux, propriétaire de trois navires et de cinq comptoirs aux Antilles, quelle aubaine! C'est un coquin."

Le négociant menaçait le coquin lointain de sa canne d'ébène, mais l'Atlantique séparait les deux adversaires.

Lalande se fit humble, conciliant: "Je mérite votre courroux. Je suis seul à blâmer."

—Vraiment, vous connaissez mieux la mer que la psychologie des jeunes gens.

—Je suis prêt à abandonner le commandement du "Cordouan", à renoncer à vous servir désormais, monsieur. Je reconnais mes torts; ils sont grands.

—Le commerce est une affaire, les choses du cœur une autre. Vous connaissez bien la première.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



—Ne craignez rien, sergent. Il a les menottes aux mains et il est attaché à un camion qui est stationné tout à côté de moi.

TRAVERS AMUSANTS



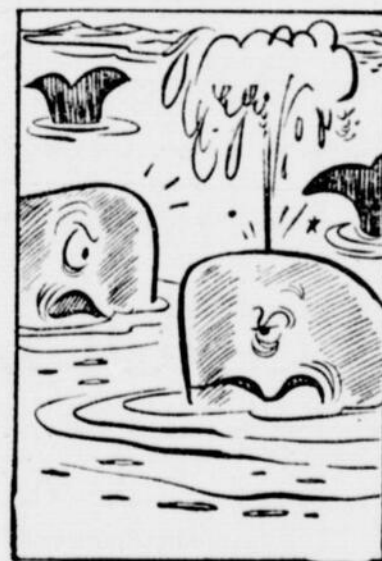
SHERLOCK HOLMES

La maison hantée



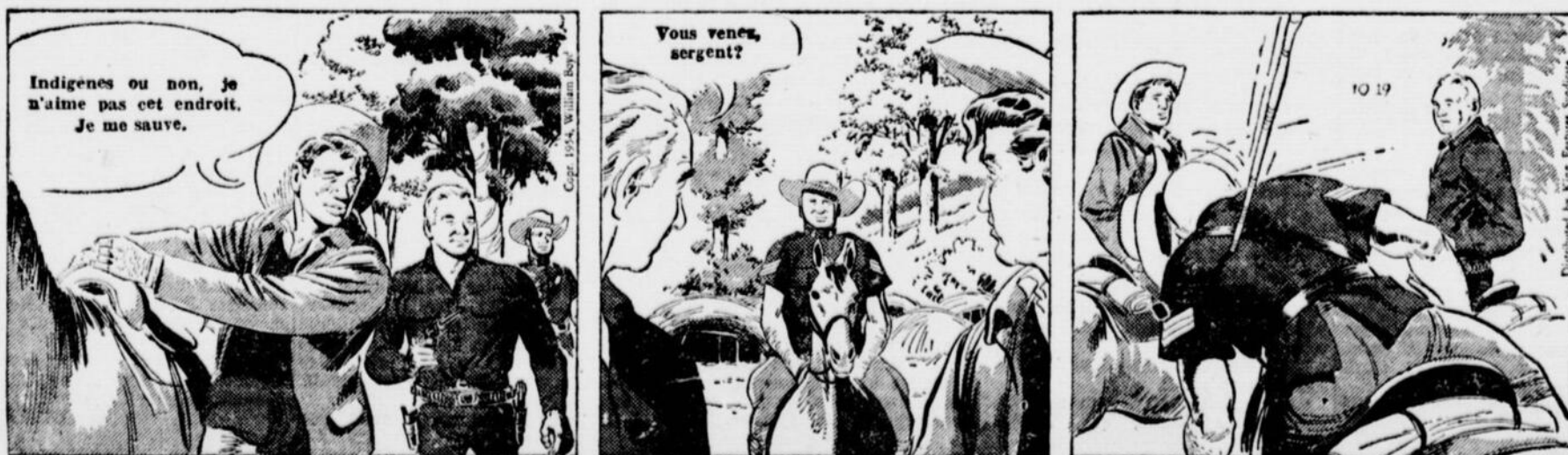
TARZAN

C'est la "terreur"



HOPALONG CASSIDY

Roger n'aime pas l'endroit



PHILOMÈNE

Une mauvaise méthode

**LE FANTÔME**

C'est très important

**JEANNINE ET PATAUD**

Il a de l'ambition

**ROBERT L'INTREPIDE**

Robert est inquiet

**JOS BRAS-DE-FER**

L'enfance délinquante



Exposition d'appareils et d'équipement de bureaux

Au Mt-Royal le 2 novembre

La plus grande exposition d'équipement et d'appareils de bureau jamais tenue au Canada aura lieu à l'Hôtel Sheraton-Mont-Royal, du 2 au 4 novembre inclusivement. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui M. Ralph-G. Stirling, de Brandam-Henderson et président du chapitre de Montréal de la National Office Management Association.

Près de 50 importants manufacturiers d'équipement et d'appareils de bureau participeront au Noma Business Show de cette année et selon M. Stirling, on s'attend de recevoir plus de 20,000 visiteurs.

M. P.-J. Robson, de la Howard Smith Paper Mills Ltd., agit comme président de l'exposition et M. J.-J. Russell de T. Eaton Company, comme président du comité de publicité.

Le thème de l'exposition de 1954 est "Jamais le temps n'a coté si haut". Ce thème fut choisi, dit-il, parce que le temps est désormais le facteur le plus important dans la gestion des bureaux d'entreprises. La complexité croissante du travail de secrétariat, l'augmentation des gages et la diminution de la semaine de travail, font grimper à une hauteur pyramidale le nombre des employés aussi bien que les frais horaires. Aujourd'hui plus que jamais, dans la gestion des bureaux, on cherche à satisfaire le travail de secrétariat en un temps plus court et à moindres frais.

M. Stirling dit que le problème posé par la gestion des bureaux saute aux yeux. En effet, à Mont-

des employés productifs s'accroît de 32 pour cent et celui du personnel administratif de 69 pour cent.

M. Stirling déclare qu'il importe de remarquer que la semaine de



M. Ralph-G. STIRLING

travail du secrétariat est de plus en plus écourtée. "Selon une enquête menée par le Montreal Board of Trade, la semaine de travail était, en 1945, de 41 heures. Actuellement, elle n'est plus que de 38 heures, soit une coupure de près de 10 pour cent. En 1945, 10 pour cent seulement des bureaux observaient la semaine de cinq jours, alors qu'aujourd'hui 86 pour cent l'ont adoptée. Le salaire horaire moyen de l'employé de bureau a donc augmenté considérablement et les gérants sont contraints d'utiliser au mieux le temps consacré aux écritures. Par exemple, fit ressortir M. Stirling, si l'amélioration des méthodes et de l'équipement de bureau permet d'économiser dix minutes par jour, on s'épargnera une perte de \$7 millions par an.

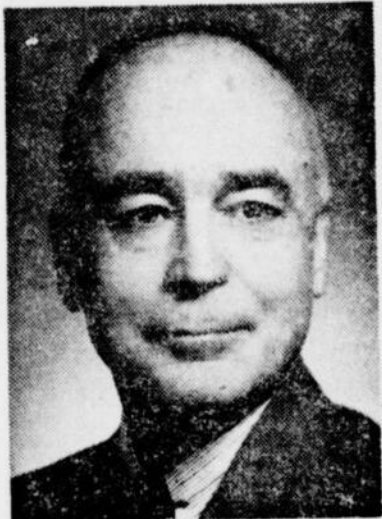
M. Stirling déclare que les manufacturiers d'appareils et d'équipement de bureau sont instruits de ce besoin; ils poussent leurs recherches et retouchent constamment les dessins de leurs appareils afin d'exécuter avec plus de rapidité et d'efficacité tout le travail de bureau.

La National Office Management Association, conclut-il, tient cette exposition afin de permettre aux hommes d'affaires d'examiner ces progrès, à la fois, en un seul temps et en un seul lieu.

\$500 d'amende à un chauffeur sans permis

QUEBEC, 19. (PCF) — Charles-Aimé Bédard, 27 ans, un chauffeur de taxi de Giffard, en banlieue de Québec, a été condamné hier à \$500 d'amende pour avoir été pris au volant d'une automobile deux semaines après s'être fait enlever son permis de conduire. Bédard est le premier homme de la province à être condamné en vertu d'une nouvelle clause dans la loi des véhicules-moteurs du Québec à l'effet qu'aucun chauffeur dont le permis aura été suspendu n'aura le droit d'en obtenir illégalement une copie ou un duplicata.

NEW-YORK. — M. William Scott Willis, assistant du doyen et professeur de français au collège des Arts et Sciences de l'université de New-York, vient d'être désigné comme secrétaire général de la Fédération des Alliances françaises aux Etats-Unis et au Canada, en remplacement de M. Raymond Lange, démissionnaire.



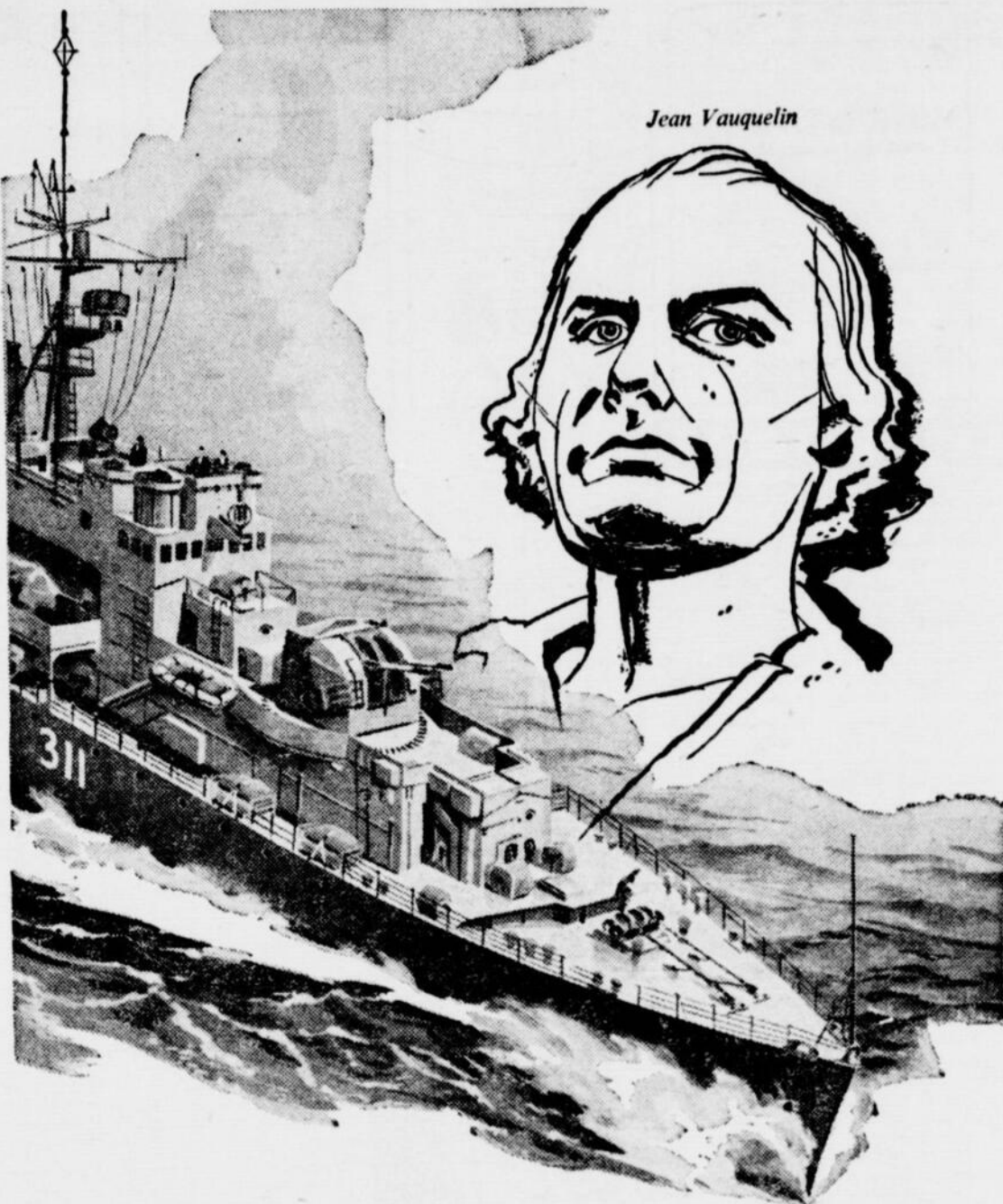
M. J.-J. RUSSELL

réal, dans la région métropolitaine, les salaires des employés de bureau atteignent les 260 millions de dollars par an, sans compter les émoluments des directeurs. Etant donné que 86 pour cent des bureaux observent la semaine de cinq jours, le bordereau des salaires administratifs s'établit à un million de dollars par jour ouvrable.

Le nombre des employés de bureau augmente toujours, poursuit-il. Lors du dernier relevé il représentait 18 pour cent de tout le personnel salarié, comparé aux 14 pour cent d'il y a dix ans. Dans le même laps de temps, le nombre



M. P.-J. ROBSON



Jean Vauquelin

"Tu as du sang de marin dans les veines"



JEUNE HOMME — les récits de la mer forment des pages saisissantes dans l'histoire du Canada. Notre pays a une tradition maritime et navale dont nous pouvons être vraiment fiers. Et parmi les personnages héroïques de notre histoire navale, il en est peu qui soient aussi attachants, aussi admirables que Jean Vauquelin, l'intrépide commandant de l'Atalante. S'il était à vos côtés, l'illustre Vauquelin vous dirait sans doute:

"Je suis né à Dieppe, ville de marins. Mon père était capitaine au long cours. Dès l'âge de 12 ans, je m'embarquai. Ma vie s'est passée en mer — une vie d'action, de voyages lointains, d'aventures. La vie du marin, mon jeune ami, elle est toujours aussi belle. Comme moi, tu comptes sûrement des navigateurs parmi tes ancêtres. Comme moi, tu as du sang de marin dans les veines. Si donc tu entends le puissant appel du large — n'hésite pas, sers ton pays dans la Marine!"

La Marine Royale Canadienne est résolument engagée dans le sillage de dévouement et de bravoure qu'ont tracé nos grands capitaines d'autrefois. Et notre Marine — qui a son établissement "HMCS d'Iberville" à Québec — offre aux jeunes gens l'occasion d'apprendre un métier qui paie bien son homme et de se tailler une carrière fructueuse au service du pays.

Passez donc vous renseigner au centre de recrutement de la Marine le plus proche si vous avez fait votre 7e année d'études primaires, si vous êtes en bonne santé et si vous avez au moins 17 ans et pas plus de 29. Ou encore, mettez à la poste le bulletin ci-dessous, après l'avoir rempli.



LA MARINE ROYALE CANADIENNE

H.M.C.S. DONNACONA,
1475 rue Drummond, Montréal, P.Q.

Veillez s.v.p. m'envoyer tous les renseignements dont vous disposez sur les avantages qu'offre une carrière dans la Marine Royale Canadienne.

NOM..... (LITRES MOULÉES)
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
DEGRÉ D'INSTRUCTION.....
ÂGE.....

Marcel Assire et Paolo Melis gagnent des combats monotones

(par ROGER MELOCHE)

Marcel Assire et Paolo Melis ont remporté des victoires, hier soir, au Mont-St-Louis, mais ils ont perdu beaucoup plus de prestige qu'ils en ont gagné, car de l'avis général, les deux "importés" d'André Barrault auraient mieux fait de se battre dans les préliminaires : les spectateurs de la télévision auraient au moins été épargnés d'un spectacle monotone et parfois ridicule.

Non pas qu'Assire et Melis n'aient pas tenté de bien faire, mais ils avaient devant eux des adversaires bien tristes. S'ils avaient eu plus de classe, ils auraient peut-être mis fin au supplice des spectateurs plus tôt.

Assire a "flasé" pendant trois rondes, se contentant de fendre l'air avec des coups imprécis contre un Cassil Tate qui dansait autour de lui et l'atteignait parfois avec des crochets de gauche. Après cela, Assire devint agressif, se collant sur Tate pour lui marteler le corps, la face et les bras dans d'interminables corps-à-corps. Tate ne répliqua aucunement, se contentant d'accrocher, de retenir et d'entraîner Assire dans une valse lente.

La décision des juges fut unanime en faveur du Français après un combat très, très long, au cours duquel les spectateurs montrèrent plusieurs fois leur mécontentement.

DANSEUR DE BALLET

Mais le véritable dessert fut servi par Paolo Melis et Jimmy Joerle. Si le premier combat fut une valse lente, celui-ci fut un ballet russe non artistique, mêlé de prises de lutte et de comédie. Joerle, un boxeur mi-chauve, laissait partir des coups impossibles et s'accrochait à chaque opportunité, quand il ne reculait pas à pas de course. Enfin, Melis l'atteignit avec une belle droite pour l'envoyer au plancher à la quatrième ronde. Joerle se releva mais abandonna dans le coin après la ronde. L'arbitre Maurice O'Connell déclara alors Melis vainqueur par knockout technique, à la cinquième ronde.

Mais Joerle pensait peut-être qu'il méritait un meilleur sort, et avant de lâcher, il déclara à l'arbitre : "Je vais abandonner, si vous déclarez le combat nul".

Melis, qui a subi une opération pour l'ablation de l'appendice récemment, en était à son premier combat depuis. Il était lourd à 155 livres et manquait visiblement de condition physique.

COURCHESNE IMPRESSIONNE

Heureusement pour les spectateurs présents, les préliminaires furent très intéressantes.

Le Franco-Américain Bobby Courchesne a créé une très belle impression dans le match de huit rondes en gagnant un combat chaudement disputé contre l'agressif et courageux noir Dexter Connors.

Courchesne, vainqueur de 27 de ses 30 combats professionnels, montra une belle agressivité, une belle variété de coups et il ne recula jamais d'un pouce, ce qui amena des échanges enlevants. Une attaque foudroyante à la dernière ronde lui valut la victoire.

Bobby pesait seulement 131½ livres, comparativement à 138 pour son rival.

André "Rocky" Dufour, d'Arvida, se releva deux fois du plancher à la première ronde pour malmenier Burke Emery de Sherbrooke et mériter la décision après six rondes.

A l'ouverture, Gines Sanchez et Gaby Pallotti ont annulé en six rondes.

Ligue de l'Ouest

Dans la ligue de football de l'Ouest, hier soir, les Stampede de Calgary ont défait les Blue Bombers de Winnipeg, 12 à 11, grâce à deux touchés en six minutes et deux convertis de Tom Miner.

Les Eskimos d'Edmonton se sont assurés une place dans le détail en triomphant des Lions de Vancouver, 22 à 9.

SYDNEY—Billy Peacock, 118 1-4, Philadelphie, bat aux points Pierre Cossemys, 118 3-4, Sydney (12).

L'arbitre Scalzo se met les pieds dans les plats

NEW-YORK — (Paf) — Le règlement de New-York voulant que trois chutes au plancher (knock-downs) dans la même ronde mettent automatiquement fin à un combat, sauf quand un titre est à l'enjeu, a été responsable d'une situation bien confuse, hier soir.

Le président de la Commission Athlétique, Robert Christenberry, en a assez de ce règlement, et il a déclaré : "Le règlement du knockout automatique pour trois chutes au plancher doit disparaître. Les knock-

à la Commission Athlétique.

Quand il ordonna au groupe de Dreyer de continuer, Scalzo n'offrit aucune explication. Et quand les journalistes demandèrent des explications à Christenberry, il déclara :

"Demandez à Petey, c'est lui l'arbitre !"

Scalzo décida apparemment qu'il avait agi sagement au début et il décréta que le match était terminé puisque Christenberry n'avait pas changé sa décision.

Une situation semblable survint lors du combat entre Nino Valdes et Hurricane Jackson il y a trois mois quand l'arbitre Al Berl arrêta le match à la deuxième ronde après que Jackson eut touché au plancher pour la troisième fois. Les seconds de Jackson prétendirent alors que Jackson n'avait pas reçu de coup de poing, mais qu'il avait glissé.

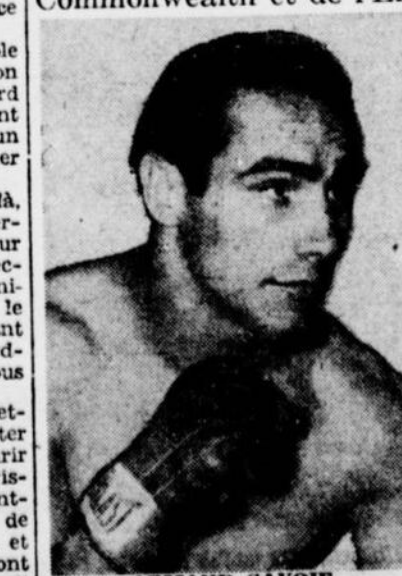
NEW-YORK—Gerald Dreyer, 149 1-2, Afrique du Sud, KOT Ramon Tiscareno, 145 3-4, Los Angeles.

Ce n'est plus qu'un mot

SHERBROOKE. — Dans une vibrante allocution qu'il prononçait à la fin du congrès de l'UCC diocésaine à l'Ecole Noé-Ponton, Mgr Edouard Marcoux, P.D., supérieur de cette institution, a déploré que chez nous, on ait perdu le sens du sacrifice au point d'oublier de l'inculquer à nos enfants, que cette situation sévit non seulement dans la classe agricole, mais dans tous les rangs de la société.

Howard et Savoie aspirants au championnat de l'Empire

LONDRES — (PCf) — Cinq boxeurs canadiens ont été classés hier comme aspirants à trois championnats du Commonwealth, dans la première liste de champions reconnus et d'aspirants publiée, hier, par le nouveau comité de championnat de boxe du Commonwealth et de l'Empire britannique.



ARMAND SAVOIE

Kid Gavilan étudiera le style de Saxton pendant 5 rondes

SUMMIT, N.-J. — (Paf) — Kid Gavilan ne voit rien de bien bon en vue pour Johnny Saxton, le nègre de New-York qui tentera de lui enlever son championnat mondial des mi-moyens demain soir, à Philadelphie.

"Il a deux causes très sérieuses devant lui," a déclaré hier le comique champion cubain, à son camp d'entraînement. "Mercredi, il se présentera devant mon tribunal à moi, à ma cour, puis jeudi, il comparaitra en cour de circulation."



KID GAVILAN

Mais il se peut en premier lieu qu'il doive aller à l'hôpital. Gavilan faisait allusion aux démêlés que Saxton a actuellement avec la police de la circulation de New-York. Jeudi, le lendemain de son combat, il doit commencer à purger une sentence de 15 jours d'emprisonnement pour avoir ignoré des billets de circulation.

"Peut-être me donnera-t-il du trouble pendant cinq rondes," a déclaré Gavilan. "J'ai rencontré tous les genres de boxeurs. Moi, je sais ce que je fais et je sais comment me battre. Mais je ne sais pas comment Saxton se bat. Je l'aurai trouvé après cinq rondes. Ensuite, bien ce sera comme avec Johnny Bratton, à Chicago. Peut-être devra-t-il aller à l'hôpital avant d'aller en prison."

Gavilan, maintenant âgé de 28 ans, n'a pas voulu prédire qu'il gagnera par knockout mais il a tout simplement déclaré qu'il a l'intention "de surprendre le monde entier."

Hier, le champion pesait 149 livres et demie avant ses exercices routiniers, mais il a déclaré qu'il se présentera à la pesée officielle de demain pesant 146 livres et demie.

Le pittoresque Cubain a déclaré que sa main droite, blessée lors de son combat contre Bobo Olson, à Chicago, en avril dernier, est maintenant guérie.

"J'ai ménagé cette main droite au cours de mon entraînement, mais j'ai bien l'intention de m'en servir mercredi soir", a-t-il déclaré.

Piste Richelieu

RESULTATS

PREMIERE COURSE—Bradford Abbey, 26.80, 11.30, 5.40; Miss Caretaker, 5.90, 3.70; Captain Britton, 10.10. Temps: 2:20 4-5.
DEUXIEME COURSE—Danny Brooke, 16.80, 8.40, 4.10; Helena George, 7.50, 3.20; George Cash, 2.90. Temps: 2:23. Le double: \$147.05.
TROISIEME COURSE — Lynchburg Lady, 5.70, 3.60, 2.60; Voion, 4.80, 3.50; Pert Scott, 3.90. Temps: 2:20 1-5.
QUATRIEME COURSE — Silk Lace, 5.30, 4.20, 2.90; Clean Up, 32.10, 6.00; Swing Up, 3.30. Temps: 2:16 1-5.
La Quinella: \$68.25.
CINQUIEME COURSE—Faith Volo, 22.60, 10.00, 6.80; Derby Day, 11.40, 6.40; Miss Lavolette, 3.10. Temps: 2:17.
SIXIEME COURSE — Marcia Scott, 18.40, 5.90, 4.70; Vevomite, 3.60, 2.80; Silver Hal, 5.50. Temps: 2:19 1-5.
SEPTIEME COURSE — April Rose, 24.20, 10.00, 3.80; True Victory, 7.40, 3.70; Peter Van H., 2.70. Temps: 2:21.
HUITIEME COURSE — Sally Jane, 5.70, 3.60, 2.60; Sparkie Hanover, 7.10, 4.90; Jackie Grattan Patch, 3.90. Temps: 2:16 1-5.
NEUVIEME COURSE—Grimson Glow, 21.20, 10.10, 8.30; Ann Volo E., 9.30, 10.00; Nelson, 9.80. Temps: 2:19 2-5.
La Quinella: \$32.90.

INSCRITS

PREMIERE COURSE, C. amble, \$300.—Jimmy G., Dominion's Jim, Lou Lou Todd, April Chips, Calumet Worthy, Prompt Guy, Miss Doris Van, Bog Grattan.
DEUXIEME COURSE, C. trot, \$300.—Royal Widower, Caraleigh, Bernice Rosecroft, Dumbarton Chester Chips, The Fortress, Sun Hill, Carass.
TROISIEME COURSE, C. amble, \$300.—Aylmer Forbes, Chicoot Bars, Saucy Sal, Truly Volo, Miss Forbes, Chief, Billy Grattan 2nd, Miss Lou Volo, Sioux Chief.
QUATRIEME COURSE, C. amble, \$300.—Cole Mac, Ardis Pointer, Symbol Manley, Miss Rosa B., Major Kelly, Thunder Volo, Toddee Grattan, Clever Jimmy.
CINQUIEME COURSE, B. amble, \$500.—Belle Direct, Mo Lass, Roberta Lee, Monocle Man, See Hal, Vi Hy, The Black Prince, Puritan Hal.
SIXIEME COURSE, FFA, Jr., \$800.—Gay Abbey, Turnabout, Barney Diplomat, Louise Widower, Gus Scot, Evelyn G. Dillon, Volominious.
SEPTIEME COURSE, BB, trot, \$550.—Johnnie M., Spender Lawrence, Victory McElwyn, Alonzo Hanover, Effective St. Charles, Peter B. Harvester, Feed Bill, Pard C.
HUITIEME COURSE, BB, amble, \$550.—Amelia Brooke, Shelton Key, Howard Direct, Williamsburg, Princess Betty G., Scart, Beatty Boy, Princess Glow.
NEUVIEME COURSE, CC, trot, \$400.—Lady Fleet, Arch Bunter, Drucilla Hanover, Black Bird, Major Song, Miracle Card, Blue Ridge, Absand.

Requête prise en délibéré

L'honorable juge Théodule Rhéaume, siégeant en division de pratique de la Cour supérieure, a pris en délibéré une requête de "Quo Warranto" destinée à empêcher M. Pierre Simoneau de briguer les suffrages comme conseiller municipal dans le district 10.

Le requérant, M. Adrien Laurendeau, représenté en cette cause par Me John Ahern, C.R., soutient que M. Simoneau n'a pas le droit de se présenter candidat parce qu'il serait partie à un contrat avec la ville de Montréal.

sont la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, Trinidad, la Guyanne anglaise et le Niger.

À CE SOIR



AU MAGNIFIQUE
PARC RICHELIEU

Les Athlétiques préparent une réorganisation complète

PHILADELPHIE — (Paf) — Les Athlétiques de Philadelphie, à l'aurore d'une ère nouvelle, après 54 années passées sous la direction de la famille Mack, jouaient hier soir un rôle passif avec rien d'autre à faire que d'accepter des félicitations en attendant.

Les ex-propriétaires ont demandé à la direction de la ligue Américaine d'accepter ou d'approuver les nouveaux propriétaires, et en attendant que les magnats du circuit en viennent à une décision, il y a peu à faire de part et d'autre si ce n'est de songer à régler mille et un détails.

On compte déjà, au nombre des messages de félicitations reçus, celui d'Arnold Johnson, l'homme d'affaires de Chicago qui a tenté d'acheter les Athlétiques et de les transférer à Kansas-City.

"J'ai parlé à Roy et à Earle Mack", a déclaré Johnson, "et leur ai exprimé mes meilleurs vœux. Mais je suis encore intrigué par toute cette affaire", a-t-il ajouté.

Jusqu'à dimanche, Johnson était considéré comme l'homme à qui la franchise des A's avait d'ores et déjà été vendue. Il avait offert près de \$3,375,000 pour acquérir la franchise, ses dettes et ses crédits, et déménager le club à Kansas City. Mardi dernier, les directeurs de la ligue lui avaient accordé leur approbation et lui avaient donné la permission de déménager les A's dans le Missouri.

Puis en quatre jours, il s'est formé à Philadelphie un syndicat de huit hommes d'affaires. Et en quatre jours, ces messieurs ont fait ce qui n'avait pu être réalisé en quatre mois: ils ont acheté les 302 actions de Connie Mack, père, pour

la somme de \$604,000. Earle Mack, ci-devant gérant général et vice-président du club, a reçu \$450,000 pour ses 163 actions. Roy Mack a reçu \$250,000 et assume un poste de directeur à raison d'un salaire annuel de \$25,000.

Le maire Clarke, de Philadelphie, a tenu à féliciter le nouveau syndicat et lui exprimer sa satisfaction de voir les Athlétiques demeurer dans sa ville. "C'est le plus grand ralliement de dernière manche jamais effectué par nos chers A's", de déclarer le maire.

Bob Carpenter, le président des Phillies de Philadelphie, de la ligue Nationale, s'est également déclaré heureux du marché.

"Je n'avais pas l'intention d'acheter le Connie Mack Stadium", a-t-il déclaré, "mais si Arnold Johnson avait acheté le club, je n'aurais pas eu d'alternative".

Aussitôt que la ligue aura accordé son approbation aux nouveaux propriétaires, on se mettra sérieusement à la besogne. Il faudra élire des directeurs et un bureau de direction, faire le choix d'un nouveau gérant général et probablement d'un gérant d'équipe, pour remplacer Eddie Joost.

Arthur-E. Gallagher, le directeur d'une firme de transport par camion et ex-rameur olympique, est l'homme auquel on accorde le plus de chances d'être élu président.

Trois compteurs égaux en 1ère place

La recrue Graham Hastings du club Springfield et les vétérans Fred Glover du Cleveland et Zello Toppazzini du Providence occupent la première place chez les compteurs de la ligue Américaine avec neuf points chacun.

Hastings a compté trois buts et s'est mérité six assistances en quatre parties seulement. Ed. Slowinski vient ensuite avec huit points et domine pour les buts avec six en quatre joutes. Guy Gendron, une recrue du Providence, et Paul Larivée, du Providence également, viennent ensuite avec sept points chacun.

	b	a	pts
Graham Hastings, Spr	3	6	9
Fred Glover, Clev.	5	4	9
Zello Toppazzini, Prov.	3	6	9
Ed. Slowinski, Buf.	6	2	8
Guy Gendron, Prov.	3	4	7
Paul Larivée, Prov.	2	5	7
Walt Atanas, Spr.	2	5	7
Harry Pidhirny, Spr.	2	4	6
Ross Lowe, Spr.	4	1	5
Sam Bettio, Buf.	2	3	5
Doug McCurdy, Spr.	1	4	5
Pierre Pilote, Buf.	0	5	5

Mitchell nommé coach à Springfield

SPRINGFIELD, Mass. — (P.A.) Le propriétaire Eddie Shore, des Indiens de Springfield, de la Ligue de Hockey Américaine, a nommé, hier, William "Red" Mitchell, 39 ans, de Lindsay, Ontario, instructeur des Indiens. Mitchell est un ancien joueur des Black Hawks de Chicago.

Mitchell a joué pour les clubs New-Haven et Providence, de la Ligue Américaine, vers 1930, avant de s'aligner avec le Chicago, de la Ligue Nationale.

Avant d'accorder ce nouveau poste à Mitchell, Eddie Shore agissait comme propriétaire, gérant et instructeur du Springfield cette saison. En quatre joutes, les Indiens ont remporté deux victoires et subi autant de défaites.

Young bat Turner

BROOKLYN, (P.A.) — Paddy Young, un poids-moyen de New-York, a remporté hier soir une décision unanime de dix rondes sur Jesse Turner, de St-Louis, dans une rencontre disputée au Eastern Parkway Arena devant une foule de 1,435 personnes. Young pesait 165 livres, Turner 158 et trois-quarts.

Young a été durement ébranlé par un crochet de gauche à la mâchoire à la deuxième ronde, mais il s'est ressaisi et a pris le dessus par la suite. Il a particulièrement ébranlé Turner dans les quatrième et sixième rondes. Aucun adversaire n'a cependant été envoyé au plancher.

Statistiques du Big-Four

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Montreal Alouettes	10	9	1	0	245	76	18
Hamilton Tiger-Cats	10	6	4	0	190	155	13
Toronto Argonauts	10	4	6	0	144	173	3
Ottawa Roughriders	10	1	9	0	77	252	2

MEILLEURS COMPTEURS

	Tou.	T. c.	T. p.	Pts	C.	Pl.	S.	Pts
Alex Webster, Montreal	12	8	4	0	0	0	0	60
Ray Poole, Montreal	0	0	0	26	1	5	2	43
Tip Logan, Hamilton	2	0	2	23	0	2	3	42
Bernie Custis, Hamilton	8	4	4	0	0	0	0	40
Norbert Hecker, Toronto	2	0	2	20	1	2	1	37
Chuck Hunsinger, Montreal	6	6	0	0	0	0	0	30
Dick Shatto, Toronto	5	4	1	0	0	0	0	25
Gene Wilson, Toronto	5	4	1	0	0	0	0	25
Hal Patterson, Montreal	5	1	3	0	0	0	0	25
Bob Simpson, Ottawa	4	0	4	0	0	0	0	20
Joey Pal, Montreal	4	0	4	0	0	0	0	20
Larry Grigg, Montreal	4	4	0	0	0	0	0	20
Lou Kusserow, Hamilton	4	3	1	0	0	0	0	20
Ray Ramsey, Hamilton	4	0	4	0	0	0	0	20

PORTEURS DE BALLON

	Essais	Vgs. gag.	Long. gag.	Moy.
Alex Webster, Montreal	126	723	23	5.7
Gene Wilson, Toronto	87	565	85	6.5
Merle Hapes, Hamilton	94	436	44	4.6
Chuck Hunsinger, Montreal	63	380	55	6.0
Bernie Custis, Hamilton	73	332	38	4.5
Dick Shatto, Toronto	59	329	22	5.6
Gene Roberts, Ottawa	78	299	17	3.8
Avatus Stone, Ottawa	60	298	25	5.0
Larry Grigg, Montreal	56	277	25	4.9
Lou Kusserow, Hamilton	68	268	15	3.9
Virgil Wagner, Montreal	53	267	21	5.0
Uly Curtis, Toronto	49	212	31	4.3
Sam Etcheverry, Montreal	38	203	23	5.3

LANCEURS DE PASSES

	Essais	Com.	V. g.	Tou.	Moy.	L.P.	Int.	M.g.
Sam Etcheverry, Montreal	261	149	2490	14	571	105	17	9.5
Nobby Wirkowski, Toronto	236	132	1982	7	559	63	12	8.4
Ed Songin, Hamilton	233	137	1806	12	588	82	22	7.8
Jim Root, Ottawa	72	33	433	2	458	87	9	6.0

RECEVEURS DE PASSES

	Rec.	Vgs. gag.	Long. gag.	Tou.
Red O'Quinn, Montreal	53	857	69	3
Al Pfeiffer, Toronto	38	648	63	1
Lou Kusserow, Hamilton	36	482	73	1
Bernie Custis, Hamilton	31	341	60	4
Gene Wilson, Toronto	28	306	37	1
Bob Simpson, Ottawa	25	537	85	4
Joey Pal, Montreal	25	444	59	4
Ray Ramsey, Hamilton	25	432	82	4
Norbert Hecker, Toronto	23	359	59	2
Clyde Bennett, Ottawa	22	271	20	0
Hal Patterson, Montreal	21	506	105	3
Gene Roberts, Ottawa	20	277	76	0

INTERCEPTIONS

	Int.	Vgs. ret.	Tou.	Plus long.
Bill McFarlane, Toronto	8	154	1	65
Hal Patterson, Montreal	6	64	0	24
Tom Hugo, Montreal	5	81	0	32
Chuck Hunsinger, Montreal	5	72	0	25
Red Ettinger, Hamilton	5	32	1	22
Dick Shatto, Toronto	4	64	0	30
Ray Truant, Hamilton	4	49	1	28
Royal Copeland, Toronto	4	39	0	26

BOTTEURS

	No. Bottés	Dist.	Moy.	Plus long.
Avatus Stone, Ottawa	114	4901	43.0	79
Cam Fraser, Hamilton	86	3687	42.9	73
Tex Coulter, Montreal	114	4769	41.8	65
Alex Ponton, Toronto	70	2622	37.4	58
Gerry Doucette, Toronto	31	1137	36.7	56

Match enlevant prévu entre O'Connor et McLarity demain

Demain soir, au Forum, le promoteur Eddie Quinn présentera l'une des plus importantes séances de lutte de la saison. En effet, dans la grande finale au programme, le champion mondial poids-lourd, Pat O'Connor, de la Nouvelle-Zélande, en viendra aux prises avec le meilleur aspirant de l'heure dans sa classe, le scientifique Roy McClarity, de Winnipeg.

McClarity s'est assuré un combat pour le titre grâce aux nombreuses victoires qu'il a remportées depuis quelque temps aux Etats-Unis.

McClarity n'est pas inconnu des amateurs de la lutte, puisqu'il a figuré plusieurs fois à la télévision dans des rencontres livrées à Chicago.

Le match O'Connor-McClarity sera sûrement l'un des plus excitants, car il met aux prises deux adversaires du même calibre, deux gladiateurs vraiment scientifiques et possédant chacun un répertoire de prises des mieux assorties.

Pat O'Connor qui a vaincu les meilleurs lutteurs de sa classe est légèrement favori pour vaincre McClarity, demain soir, mais plusieurs amateurs de lutte favorisent le Canadien pour l'emporter.

Ces deux lutteurs en plus de déployer chacun une force herculéenne, auront recours à toute leur science. O'Connor compte sur sa prise "marteau-pilon" pour triompher, mais McClarity tentera d'utiliser sa prise du "sommell" pour gagner.

McClarity veut dire l'un des rares lutteurs natifs du Canada à remporter le championnat mondial poids lourd. L'occasion de combler son désir lui sera fournie demain soir, au Forum.

Le spectaculaire Prince Maïva sera également au programme, alors qu'il affrontera le brutal Bob "Rebel" Russell dans le match semi-finale.

Le Prince Maïva vient des îles Fiji et l'on dit qu'il est une véritable attraction. Les Russes, Ivan et Karol Kalmikoff, rencontrent les rudes Lee Hanning et Lon Leo Jonathan, tandis que Larry Moquin fera face à Johnny Rougeau en préliminaire.

BROOKLYN — Paddy Young, 165, New-York, bat aux points Jesse Turner, 158 3-4, St-Louis (10).

Joe Garagiola s'est retiré

NEW-YORK. — Joe Garagiola, des Giants de New-York, a demandé au commissaire Ford Frick de placer son nom sur la liste des retirés volontaires.

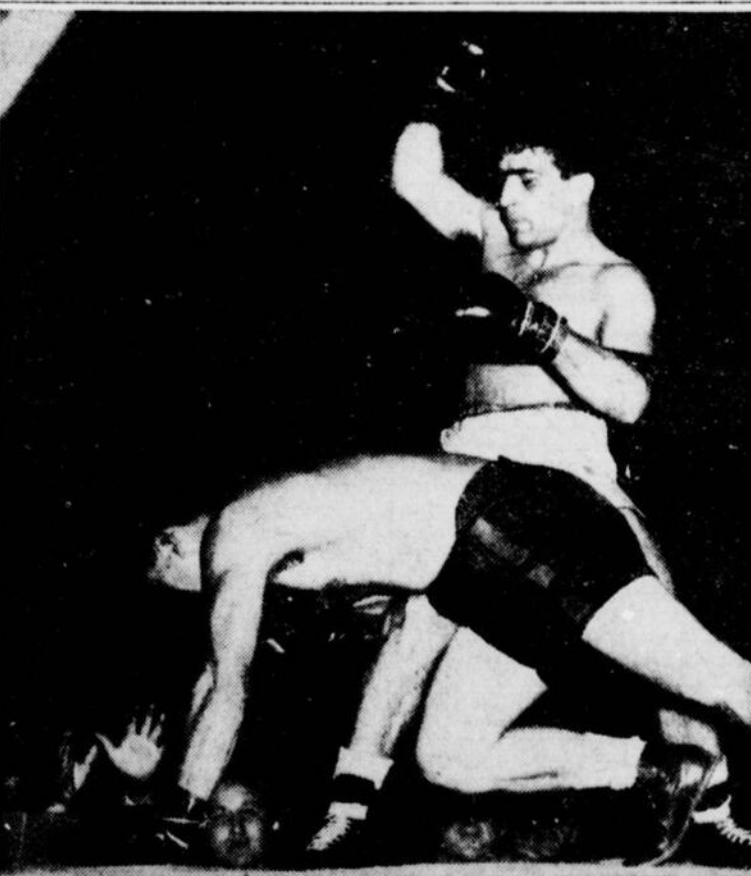
Garagiola, qui a joué pour les Cardinals, les Pirates, les Cubs et les Giants au cours de neuf saisons dans les majeures, désire tenter sa chance comme commentateur sportif à la radio et à la télévision dans sa ville natale à St-Louis.

Agé de 28 ans, Garagiola est un ami d'enfance de Yogi Berra, des Yankees. En 68 parties avec les Cubs et les Giants au cours de la dernière saison, Garagiola a conservé une moyenne au bâton de .280. Les Giants ont obtenu Garagiola pour le prix des "waivers", soit \$10,000, après le 1er septembre.

Stan Goulet à Baltimore

BALTIMORE. — Les Clippers de Baltimore, de la Ligue de hockey Eastern, ont augmenté leur personnel de joueurs, hier, en mettant sous contrat Stan Goulet, de Montréal, et Jim McNulty, d'Ontario. Ce dernier est un ailier droit qui a joué pour le club Port Coburn, Ont., de la ligue Senior "A" de l'Ontario l'hiver dernier.

Goulet, un centre, a joué quelques parties pour les As de Québec. Le Baltimore a maintenant huit joueurs sous contrat.



JIM JOERLE tombe entre les câbles après avoir manqué une droite en direction générale de la face de Paolo Melis.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Six Canadiens sont parmi les 12 premiers compteurs

La façon dont les Canadiens de Montréal et les Red Wings se sont lancés à fond de train dans la course au championnat de la ligue Nationale au tout début de la saison n'a surpris personne, mais le fait qu'un imposant groupe de joueurs du Tricolore se fassent la lutte pour la première place chez les compteurs pourrait bien être considéré comme un bon augure de succès par les partisans de l'équipe montréalaise.

Les statistiques émises hier par la ligue indiquent que six joueurs des Canadiens se trouvent au nombre des douze premiers compteurs, qui occupent les dix premières places. Les Red Wings et les Bruins de Boston comptent chacun trois de leurs joueurs dans ce groupe choisi.

RICHARD MENE

Le vétéran Maurice Richard, qui n'a jamais remporté le champion-



MAURICE RICHARD

nat des compteurs de la ligue Nationale, est actuellement en 1ère place avec un total de huit points, soit trois buts et cinq assists. Il est cependant talonné de très près par un coéquipier, Bernard Geoffrion, et Gordie Howe, des Wings, le champion compteur de l'an dernier. Geoffrion et Howe ont chacun sept points.

Geoffrion a trouvé quatre fois le fond des filets et il a obtenu trois assists depuis le début de la saison. Howe a compté trois buts et a fourni quatre assists. Ted Lindsay, le robuste et dur petit avant des Wings, vient immédiatement après Geoffrion et Howe avec six points — deux buts et quatre assists.

Même s'il est un peu tôt pour commencer à faire des conjectures sur le choix que l'on fera de la recrue de l'année, Don McKenney a déjà attiré l'attention des experts et des amateurs avec quatre buts et un assist. McKenney est un joueur de centre de 20 ans. Il a passé la saison dernière à Hershey, un club-ferme des Bruins dans la ligue Américaine. Ces derniers ont acheté son contrat des Flyers de Philadelphie, dans la ligue Junior de l'Ontario.

Trois joueurs sont ex-aequo en troisième place. Outre McKenney, on y retrouve Léo Labine, de Boston, et Doug Harvey, joueur de défense des Canadiens.

Trois joueurs des Canadiens figurent dans le groupe de ceux qui ont obtenu quatre points. Ce sont Kenny Mosdell, Jean Béliveau et Jackie Leclair. On retrouve également Alex Delvecchio, de Détroit, et Fleming Mackell, de Boston, à cette position.

Mosdell, le vétéran joueur de centre qui s'est classé sur la première équipe d'étoiles pour la première fois de sa carrière la saison dernière, a compté trois fois et a obtenu un assist. Béliveau a obtenu deux buts et deux assists, tandis que Leclair, le meilleur compteur chez les recrues après McKenney, a compté un but et obtenu trois assists. Mackell, joueur de centre sur l'équipe d'étoiles en 1952-53, a obtenu tous ses points sur des assists.

Les Canadiens viennent en première place dans le classement avec quatre victoires, une joute nulle et

une défaite. Ils ont un total de neuf points, soit un de plus que les Red Wings de Détroit. Ces derniers, avec une partie de plus à jouer, ont gagné quatre fois et ont perdu une partie.

Les Rangers de New-York et les Bruins de Boston sont égaux en troisième place avec quatre points chacun. Les Black Hawks de Chicago et les Maple Leafs de Toronto ont encore à remporter une victoire. Les Leafs ont joué deux parties nulles tandis que les Hawks en ont réussi une.

La bataille pour la première place chez les gardiens de buts va en parallèle avec la lutte pour la première position dans le classement. Terry Sawchuk, des Red Wings de Détroit, a conservé une moyenne de 1.60 but compté contre lui. La moyenne de buts contre Jacques Plante, des Canadiens, est actuellement de 1.50. Plante et Sawchuk sont les deux seuls gardiens de buts de la ligue Nationale à avoir réussi des blanchissages cette saison.

Les compteurs:

	B	A	Pts	Pts
Richard, Canadiens	3	5	8	10
Geoffrion, Canadiens	4	3	7	10
Howe, Detroit	3	4	7	10
Lindsay, Detroit	2	4	6	8
McKenney, Boston	4	1	5	6
Labine, Boston	4	1	5	6
Harvey, Canadiens	1	4	5	2
Mosdell, Canadiens	3	1	4	4
Béliveau, Canadiens	2	2	4	2
DelVecchio, Detroit	1	3	4	2
Leclair, Canadiens	1	3	4	2
Mackell, Boston	0	4	4	6
Murphy, Rangers	2	1	3	6
Kennedy, Toronto	2	1	3	2
Toppazzini, Chicago	2	1	3	5
Skov, Detroit	2	1	3	8
Henry, Rangers	1	2	3	6
Smith, Toronto	1	2	3	2
McCormack, Chicago	1	2	3	2
Reibel, Detroit	1	2	3	2
Pavelich, Detroit	1	2	3	4
Moore, Canadiens	1	2	3	0
Olmstead, Canadiens	1	2	3	9
Gadsby, Chicago	0	3	3	9
MacKay, Canadiens	0	3	3	4

Gardiens de buts:

	Pj	Bc	Bl	Moy.
Sawchuk, Detroit	5	8	1	1.60
Plante, Canadiens	6	9	1	1.50
Henry, Boston	4	10	0	2.50
Lumley, Toronto	4	10	0	2.50
Worsley, Rangers	4	12	0	3.00
Rollins, Chicago	5	17	0	3.40

Punitions en minutes à chaque club:
Rangers 36; Detroit 48; Boston 55; Chicago 60; Toronto 67; Canadiens 73.

Ron Necciai à Hollywood

HOLLYWOOD. — Les Stars de Hollywood de la ligue de la Côte du Pacifique ont annoncé qu'ils avaient laissé partir cinq joueurs et qu'ils en avaient obtenu cinq autres dont Ron Necciai qui avait retiré 27 frappeurs au bâton dans une joute disputée en 1952.

Necciai a été obtenu du club Waco, de même que les lanceurs Myron Hoffman et Domingo Rosello. Necciai avait retiré 27 frappeurs du club Welch alors qu'il lançait pour le Bristol. En 43 manches, à Bristol, il avait retiré 109 hommes au bâton. Il fut ensuite mobilisé et s'est retiré volontairement quand il a été licencié à cause de maux d'estomac. Le club Hollywood a également obtenu le lanceur Lloyd Carden du Williamsport et le joueur du champ intérieur Tom Watson du Waco.

Les Stars laissent partir les voltigeurs Ed Stewart et Bill Humphrey et le premier-but George Vico, ainsi que les voltigeurs Frank Rice et le joueur du champ intérieur Bill Dahlke.

SALT-LAKE-CITY — Rex Lane, 206, Salt-Lake-City, bat aux points Willie Bean, 218, Los-Angeles (10).



HIER
Aucune partie.

AUJOURD'HUI

Ligue Québec:
Québec à Valleyfield.

Ligue Junior du Québec:
Jonquière à Canadiens.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	6	4	1	1	18	9	9
Detroit	5	4	1	0	15	8	8
New York	4	2	2	0	9	12	4
Boston	4	1	1	2	9	10	4
Toronto	4	0	2	2	7	10	2
Chicago	5	0	4	1	8	17	1

Ligue Américaine:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	3	3	0	0	12	5	6
Buffalo	4	3	1	0	18	9	6
Springfield	4	2	2	0	18	16	4
Providence	5	2	3	0	15	24	4
Cleveland	5	1	3	1	15	23	3
Pittsburgh	3	0	2	1	6	8	1

Ligue Québec:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	4	3	1	0	15	14	6
Ottawa	3	2	1	0	12	6	4
Shawinigan	3	2	1	0	6	3	4
Royal	3	1	2	0	8	11	2
Chicoutimi	3	1	2	0	14	10	2
Valleyfield	4	1	3	0	0	17	2

Ligue Québec Junior:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	3	3	0	0	17	9	6
Canadien	4	3	1	0	17	14	6
T-Rivières	3	0	2	1	8	11	1
Jonquière	4	0	3	1	13	21	1

Bill Terry est élu président

AUGUSTA — Bill Terry, le seul joueur moderne avec Rogers Hornsby à cogner pour .400 dans la ligue Nationale, revient dans le baseball à titre de président de la ligue South Atlantic. Terry ne s'occupait pas directement de baseball depuis 12 ans.

Il succède à Dick Butler qui a accepté la présidence de la ligue du Texas. Terry a quitté les Giants en 1942 alors qu'il agissait comme gérant général de cette équipe. Il avait brillé comme premier-but avec les Giants qu'il a également pilotés. Terry a cogné pour .401 en 1930.

Ligue Int. Laval

Ce soir, deux parties de la Ligue de hockey Laval Intermédiaire B sont à l'affiche au Centre Sportif Laval. Dans la première rencontre les Loisirs de Pont-Viau espèrent continuer leur poussée victorieuse contre les Chevaliers de Colomb du Conseil d'Ahuntsic. Auger, gérant de ces derniers, compte sur Thibault, Daoust et Beaubien pour venger l'échec subi lors de la soirée d'ouverture, mardi dernier.

Dans la seconde joute, les Loisirs de Saint-Vincent-de-Paul rencontreront le Saints-Martys du Sault-au-Récollet. De nouveau Desrochers espère voir Bisson et Picard briller à la défensive et tenir tête aux élans du Saints-Martys dirigé par M. Boucher.

Les amateurs du Nord de Montréal et de Pont-Viau sont assurés de voir deux magnifiques parties au Centre Sportif Laval.

Fortuno perd

STELLARTON, N.-E., (PCF) Jackie Hayden, 141 livres, de Westville, Nouvelle-Ecosse, a remporté hier soir une décision partagée de dix rondes sur Sammy Fortuno, de Montréal. Fortuno pesait également 141 livres. Ni l'un ni l'autre des adversaires n'est allé au plancher.

André Pronovost et Konyk ne joueront pas ce soir

Les blessures ne lâchent pas Elmer le pilote du Canadien Junior. Le Tricolore sera en effet privé des services de deux joueurs réguliers, ce soir, lorsqu'il aura la visite des Marquis de Jonquière au Forum.

L'ancien joueur des Canadiens, qui a été handicapé par plusieurs blessures durant sa carrière dans la ligue Nationale, a en effet annoncé que l'ailier gauche André Pronovost et l'ailier droit Léo Konyk ne seront pas à leur poste sur la première ligne d'attaque avec Henri "Flash" Richard.

Pronovost n'est pas encore rétabli de sa coupure subie à la jambe



André PRONOVOST... blessé

gauche, il y a une semaine aux Trois-Rivières. Quant à Konyk il sera inactif durant au moins huit semaines à cause d'une fracture du poignet gauche. Konyk fut blessé jeudi dernier à Québec.

Le Canadien a tenu deux pratiques hier, une à midi et l'autre à six heures. Lach a expliqué que certains joueurs n'ont pu prendre part à la première pratique à cause de leurs études et il a donc

ordonné une seconde pratique à six heures.

L'instructeur du Canadien a révélé que le jeune Jack Bowman avait été rappelé du junior "B" pour remplacer Konyk. Bowman jouera probablement avec Henri Richard et Warren Hynes. Le deuxième trio du Canadien sera encore renforcé de Claude Vinet, Ronnie Attwell et Bob Courcy. Forbes Kennedy, Claude Laforge et probablement Neil Burke ou le jeune Rainville joueront sur la troisième ligne. Le Canadien n'aura pas la tâche facile contre la Jonquière. Cette équipe a impressionné depuis le début de la saison, même si elle n'a pas encore remporté la victoire. Les Marquis ont cependant annulé 1 à 1 avec les Flambeaux de Trois-Rivières. A leur première joute à Montréal, la semaine dernière, les Marquis ont causé une favorable impression, même s'ils ont perdu 6 à 4 contre le Canadien.

Sweede Paulsen, l'instructeur du Jonquière aura recours au même alignement à l'exception de Malcolm Coates et de Guy Brassard, deux joueurs de défense qui seront de retour au jeu.

Les Marquis ont démontré beaucoup plus de puissance à l'attaque cette saison. Ils ont compté 13 buts en quatre joutes. Paulsen compte beaucoup sur Alex Viskelis, Roger Dejorjy, Bob Laforest, Cyrille Bouchard, Fred Carter et Roger Trudeau pour conduire son club à la victoire. Ces six joueurs ont fait belle figure à l'attaque la semaine dernière contre le Canadien.

Eddie Johnston, le gardien de buts des Marquis a causé une favorable impression depuis le début de la saison. Johnston a bloqué plusieurs dangereux lancers contre le Canadien.

Alex Webster prend une avance de 17 points

TORONTO — Alex Webster a augmenté son avance en première place des compteurs du Big Four en obtenant un touché lors de la joute contre les Tiger-Cats d'Hamilton samedi dernier. Webster mène maintenant le bal avec soixante points.

Ray Poole, qui était au repos samedi, occupe la deuxième place dix-sept points en arrière. Webster a maintenant réussi douze touchés en dix parties.

Tip Logan, des Tiger-Cats d'Hamilton, est passé au troisième rang.



Alex WEBSTER

Logan a botté un converti et un placement samedi pour porter son total de points à 42, soit deux de plus que son coéquipier Bernie Cus-tis.

Norb Hecker, du Toronto, vient ensuite avec trente-sept points. Chuck Hunsinger, qui a pris part à seulement six parties des Alouettes, suit avec trente points.

Dick Shatto, du Toronto, Hal Patterson, des Alouettes, et Gene Wilson, du Toronto, viennent en-

Richard et Lach recevront le trophée Smythe

Maurice Richard et Elmer Lach recevront le trophée Conny Smythe à l'occasion de la visite des Leafs de Toronto à Montréal jeudi soir. Lach et Richard ont mérité ce trophée à la suite de la victoire qu'ils ont remportée contre Jim Thompson et Ted Kennedy dans un match de golf, une des attractions de l'omnium Labatt disputé l'été dernier à Toronto.

Richard et Lach ont fait belle figure au cours de l'omnium Labatt, ayant eu le meilleur sur les représentants des Leafs, des Bruins de Boston et des Red Wings de Détroit. Les deux membres des Canadiens avaient aussi été victorieux à Summerlea en 1953.

M. Hugh Labatt présentera le trophée Smythe aux deux brillants athlètes locaux, avant le début de la deuxième période de la joute de jeudi.

LOS-ANGELES — Don Grant, 166, Los-Angeles, bat aux points Charley Green, 161 1-2, Los-Angeles (10).

"Je vais chasser Québec et Ottawa"

(M. C. Lafontaine)

M. Charles Lafontaine, devant une salle comble, hier soir, à l'école St-Jean-de-la-Croix, a déclaré que la Commission scolaire, comme toutes les autres commissions, doit revenir sous l'autorité directe des Montréalais. "Les parents ont leur mot à dire dans la conduite des écoles."

M. Lafontaine a déclaré que c'est une honte de voir ce qui se passe à la Commission des écoles catholiques de Montréal, où les parents des élèves, payant cependant les taxes, n'ont pas un traitre mot à dire dans le gouvernement de cette Commission, parce que cette Commission n'a pas un représentant de Montréal dans ses rangs. (La Commission scolaire de Montréal est composée de 7 membres: 3 nommés par l'archevêché et 4 par Québec.)

"Je veux, a continué M. Lafontaine, que Québec lâche Montréal un peu. Les gens de Montréal sont capables de voir à leurs affaires avec un bon maire, un bon administrateur. Si vous avez assisté au scandale du différend des professeurs avec la Commission scolaire, c'est parce que la politique provinciale mène les écoles de Montréal; il est temps que cela cesse."

"Il est inadmissible que les représentants du peuple de Montréal n'aient pas pris leurs responsabilités dans cette malheureuse histoire des professeurs. Ces instituteurs sont des professionnels qui ont de grandes responsabilités et qui méritent un bon salaire. Si les choses vont comme elles vont actuellement, viendra un jour où l'on ne pourra plus trouver de professeurs pour nos enfants. La politique est en train de corrompre cette section. Je vais chasser la politique et les politiciens de nos problèmes montréalais."

"D'ailleurs, je veux chasser Québec et Ottawa de nos problèmes internes. Les commissions de tout genre sont à nous."

M. Lafontaine a parlé du problème du taxi. "C'est une question que les conseillers pourraient régler en une semaine s'ils le voulaient. Il y a à Montréal, 11,000 chauffeurs pour 4,500 voitures. Les propriétaires

paient à la ville de Montréal un permis spécial de \$162.50, en plus du permis de conduire et du permis de circuler. Et les taxis n'ont pas le droit de prendre des voyageurs dans les municipalités environnantes. C'est une injustice flagrante, une exploitation honteuse d'une classe de gens qui veulent gagner leur vie comme les autres."

"Il n'y a pas d'autorité à l'hôtel de ville, pas de responsables, et rien de compétent au Comité exécutif."

"Servir et travailler"

(M. Hector Dupuis)

"J'ai posé ma candidature à la mairie pour servir la population de Montréal. Je ne fais aucune autre promesse que d'accomplir mon devoir, mais je crois que cette détermination dépasse de beaucoup les programmes de mes adversaires." C'est ce qu'a déclaré, hier soir, M. Hector Dupuis, député fédéral de Montréal-Sainte-Marie et candidat à la mairie qui adressait la parole à l'Ecole supérieure Saint-Henri.

Le fils de M. Hector Dupuis, Yvon Dupuis, député provincial de Montréal-Sainte-Marie, a également adressé la parole.

"Mes adversaires, a déclaré M. Hector Dupuis, sont soit trop ou soit pas assez connus." Parlant de M. Adhémar Raynault, il a déclaré qu'au cours des deux termes qu'il a déjà passés comme maire de Montréal, celui-ci n'avait fait aucune réalisation.

"M. Raynault a été élu grâce à son programme en 13 points de "rénovation" par une population repue de l'administration municipale d'alors. Il n'a rien fait pour Montréal que de représenter la ville. Il prétend qu'il n'avait pas assez de pouvoirs comme maire. Il est cependant un autre maire qui, malgré qu'il ait eu les mêmes pouvoirs, est parvenu, par son travail et son dévouement, à accomplir des réalisations importantes, je veux ici parler de M. Camillien Houde, que j'estime profondément."

"Je puis assurer la population que tout comme M. Raynault, je représenterai dignement la ville de Montréal, mais moi, contrairement à lui, je travaillerai pour le peuple. M. Raynault est un de ceux qui sont trop connus."



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

REPLAÇANT L'HON. MAURICE DUPLESSIS, premier ministre de la province, retenu à Québec, l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie a adressé la parole, hier midi, au déjeuner qui a marqué la 7e conférence régionale du Québec de la Packaging Association of Canada. M. Beaulieu est ici photographié au micro à l'issue du déjeuner. A ses côtés on aperçoit M. Joseph Fréchette, qui présidait à la table d'honneur.

"Logeons les expropriés"

(M. Dave Rochon)

M. Dave Rochon, candidat à la mairie, a promis, hier soir, de ne point sortir les familles de leur logement, en cas d'expropriation, avant qu'on leur ait trouvé un autre logement.

Prévoyant la destruction des taudis de Montréal pour les convertir en appartements confortables, le candidat à la mairie s'est écrié: "Il faut bâtir avant de détruire. C'est très bien de détruire ce carré de taudis dans l'est de Montréal, mais où allons-nous mettre les familles en attendant que les nouveaux logements soient prêts? Je suggère que nous commençons par être charitables".

"Nous ne pouvons détruire les taudis sans prévoir où loger les familles que nous allons mettre dehors. Les familles riches feront des procé-

res qui retarderont d'autant leur expropriation, mais les familles pauvres ne pourront employer le même procédé, et c'est ces familles pauvres que je veux aider comme je l'ai fait dans le passé, et je réussirai comme j'ai réussi autrefois. Je suggère donc que des logis soient construits avant même que l'on détruise, et que, dans ces logis, même provisoirement, on loge les familles obligées de quitter leur foyer".

CIRCULATION

Revenant sur une question qui lui tient à cœur, M. Dave Rochon a déclaré que la première chose à régler à Montréal est le problème de la circulation et, par conséquent celui du métro. "Nous avons des règlements de circulation", a-t-il déclaré, si je suis élu je veux que ces règlements soient observés et tout spécialement, aux abords des écoles, car nous avons trop d'accidents dus à la négligence. Je demanderai la coopération des chauffeurs et des piétons.

"Il nous faut un métro à Montréal", a déclaré M. Dave Rochon. "Je dis et je répète que des per-

sonnes sont prêtes à doter la ville de Montréal d'un métro. Si nous ne pouvons arriver à un accord avec le gouvernement provincial et avec la Commission de transport et si cette querelle doit durer des années, je ne marche plus et les contribuables ne marcheront pas davantage. L'entreprise privée m'a offert de faire le métro. On étudiera leurs conditions, mais on les discutera tout de suite si je suis élu maire, car le monde est fatigué d'attendre".

Le candidat à la mairie veut également rendre justice aux propriétaires en abaissant certaines taxes "car", dit-il, "si l'on rend justice aux propriétaires, on rend justice aux locataires".

Dans les autres points de son programme, M. Dave Rochon veut que les employés manuels de la ville de Montréal soient traités sur le même pied que les autres employés municipaux en ce qui concerne les pensions.

L'art de la vente

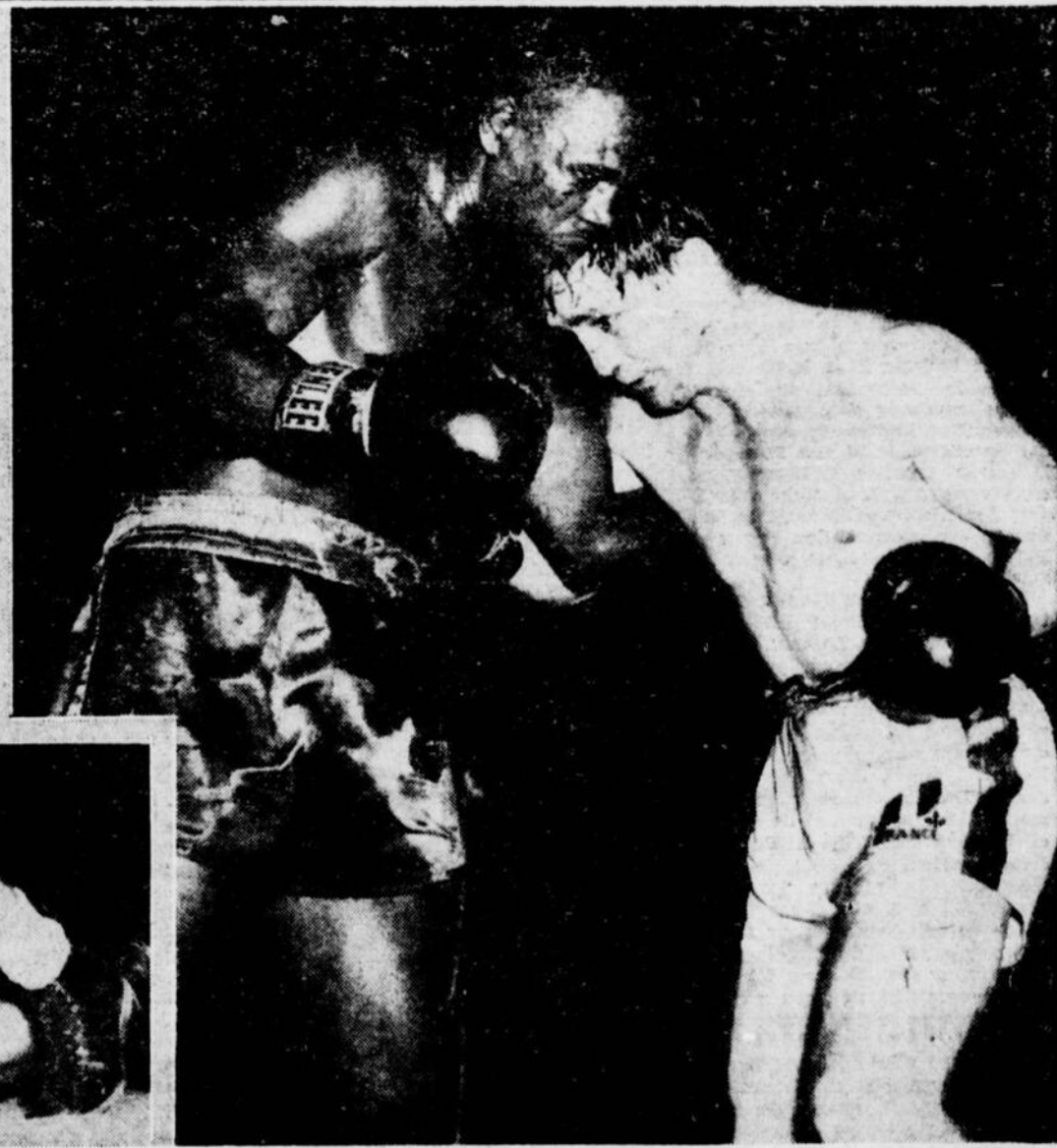
Il vaut toujours mieux engager les meilleurs vendeurs qui soient et prendre le risque d'en perdre quelques-uns car vous profitez des idées nouvelles de ces hommes qui obtiendront les meilleurs résultats possibles en peu de temps. Tel fut le conseil donné hier soir par M. A. R. Stewart, gérant-adjoint des ventes à la division des peintures et vernis de la Canadian Industries (1954) Limited, aux membres du Montreal Advertising and Sales Executives Club, lors d'une séance d'étude sur l'art de la vente.

M. Stewart a ajouté que le problème du recrutement et du choix des vendeurs exigeait beaucoup plus de soins et d'organisation de la part d'un gérant que celui-ci ne lui en accorde habituellement. À la première entrevue, on devrait examiner soigneusement les antécédents du futur vendeur et le laisser parler librement.

Voici quelques-unes des contre-indications dans le choix des vendeurs, conclut M. Stewart: trop de changement d'emplois, excès de dettes personnelles, périodes inexploitées de chômage et faillite en affaires. Les éléments favorables sont: sens de la vente, possibilités d'avancement et liberté de voyager ou de changer de territoire.



VICTOIRES DES EUROPEENS. — Paolo Melis et Marcel Assire ont remporté des victoires, hier soir, au Mont-St-Louis, dans des combats monotones. Melis, à gauche, vient d'envoyer Jim Joerle au plancher à la quatrième



(Photos Jacques Doyon—La Patrie)

ronde. Il devait gagner par knockout technique peu après. A droite, Marcel Assire, culottes blanches, frappe au corps de Cassil Tate dans un des nombreux corps-à-corps qu'il a eus durant le combat.